



29

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de Payenne

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

DÉCLARE

que le présent registre renferme deux cents pages

Lausanne, le 26 octobre 1923.

Pour le Département :

Le Chef du service de justice,

P. Favre

REGISTRE DES MARIAGES

A

dans l'arrondissement de ...

LE ...

...

...

...

Registre des mariages A.

N° _____

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Ce Volume fait suite à un Volume précédent dont les inscriptions vont du N° 1 de l'année 1914 au N° 39 de l'année 1923.

originaire de Ce que nous certifions.
domicilié à L'officier de l'état civil de Payerne.
né à le 25 Mars 1923

mil cent
fils de Payerne le 24 Novembre 1923

et de

2.



originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Témoins: } 1.
 } 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

N° 40
 Tidoux
 et
 Jaccoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tidoux Oscar

célibataire

agriculteur

originaire de Villars-le-Comte

domicilié à Villars-le-Comte

né à Villars-le-Comte le vingt un avril

mil neuf cent

fils de Julien Tidoux, décédé

et de Julie Fanny née Rod, à Villars-le-Comte

2. Jaccoud Clara Juliette

célibataire

ménagère

originaire de Eugnens

domiciliée à Villars-le-Comte

née à Renens le vingt-huit Février

mil neuf cent quatre

fille de Alfred Siméon Jaccoud, ancien employé C. F. F.

et de Rosa Marie née Vignérat, à Eugnens

Témoins: } 1. Martin Florian, agriculteur à Villars-le-Comte.
 } 2. Tidoux Juliette, à Villars-le-Comte

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Comte et à Eugnens le vingt-neuf Octobre mil neuf cent vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le huit Décembre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Denezy

Les époux :

Tidoux Oscar

Juliette Bidoux née Jaccoud

Les témoins :

Martin Florian

Juliette Tidoux

L'officier de l'état civil :

Matten
 rempest

Communiqué à l'état civil de Denezy et de Fey le 8. Dec. 1923.

Registre des mariages A.

N° H1
Gaiani
et
Clément

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Gaiani Giovanni Pellegrino
célibataire
maçon
originaire de Almè, province de Bergamo, Italie,
domicilié à Payerne

Communiqué à la Municipalité le 26 mai 53

Lausanne, le 27 mai 1953.
(Rue de l'Académie 3)

Monsieur l'officier de l'état civil
à Payerne.

DÉPARTEMENT
DE
JUSTICE ET POLICE
DU
CANTON DE VAUD
SERVICE DE JUSTICE
ET DE LÉGISLATION
No 1242 H/JG
Prière de rappeler ce No dans la réponse
et de ne traiter qu'un seul objet par lettre
Compte de chèques postaux II. 37 96
Tél. 21 41 01

Nous vous informons que par décision du 9 avril 1953
le département fédéral de justice et police a prononcé, en application de l'article 58 de la
loi fédérale du 29 septembre 1952 sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse, le
rétablissement de

Nom, prénoms, G a i a n i née Clément Yvonne Jenny
fille de César Auguste Clément et de Jenny née Doudin
née le 27 juillet 1900 à Payerne
état civil mariée à Giovanni Pellegrino Gaiani
mariage célébré à Payerne, le 14 décembre 1923
domiciliée à Payerne
de nationalité italienne
dans la nationalité suisse et le droit de cité de:
Granges.

~~— Nous vous prions d'ouvrir un feuillet au registre des familles en faveur de la
prénommée, conformément aux instructions contenues dans la circulaire du département
fédéral de justice et police du 30 mars 1953. —~~

Cette communication vous est adressée comme officier de l'état civil du domicile
de l'intéressée, elle comporte pour vous la communication d'usage à l'autorité communale
de ce domicile.

~~— Et joint le livret de famille à nous retourner après mention de la décision précitée.
Autres pièces justificatives à conserver.~~

Le chef du service de justice:

Bonnamy

millet
*anges le quatre
vingt trois.*
*ne et reçu de l'un et de
ent unis par le mariage.*
nil neuf cent
époux :
eam
ni né Clément.
émoins :
Charles.
e l'état civil :
empere

Annexe : 1 livret de famille.

Registre des mariages A.

N° 41

Gaiani

et

Clément

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaiani Giovanni Felleguino

célibataire

maçon

originaire de Almé, province de Bergamo, Italie,

domicilié à Payerne

né à Almé (Italie) le huit Février

mil huit cent nonante neuf

fils de Enigi Gaiani, contre-maître terrassier

et de Enigia Moiola, à Payerne

2. Clément Yvonne Jenny

célibataire

ménagère

originaire de Granges (Vaud)

domiciliée à Payerne

née à Payerne le vingt-sept Juillet

mil neuf cent

fille de César Auguste Clément, menuisier

et de Jenny née Dondin, à Payerne

Témoins: 1. Vanghi Frédéric, maçon à Payerne

2. Mora Charles, maçon à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le trois, à Granges le quatre et à Almé le vingt deux Juillet mil neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le quatorze Décembre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés,
4. Autorisation des parents du fiancé,
5. Certificat d'état libre pour le dit,
6. à 8. Actes de publications de mariage à Granges, Almé et Payerne,
9. autorisation de publier et permis de célébrer du Département de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne et à l'état civil de Granges le 14 Dec. 1923.

Les époux :

Gaiani Jean
Yvonne Gaiani née Clément.

Les témoins :

Vanghi Frédéric
Mora Charles.

L'officier de l'état civil :

Matter
rempege

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. _____

originaire de _____

domicilié à _____

né à _____ le _____

_____ mil _____ cent _____

fils de _____

et de _____

2. _____

originaire de _____

domiciliée à _____

née à _____ le _____

_____ mil _____ cent _____

fille de _____

et de _____

Témoins : } 1. _____
 } 2. _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ le _____

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Le N° 41 de la page 3 est celui de la dernière inscription faite en 1923

Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions.
L'officier de l'état civil de Payerne
E. Mathier-Rapin

Un double a été remis le 3 Janvier 1924 à l'Autorité Cantonale en exécution de l'Ordonnance fédérale du 25 Janvier 1910.

L'officier de l'état civil
E. Mathier-Rapin



Vu le 11 mars 1924
L'Officier
F. Commanisat

Registre des mariages A.

N° 1.

Gruber

et

Bossy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gruber Emile

célibataire

chauffeur

originaire de Bätterkinden (Berne)

domicilié à Sayerne

né à Sayerne le trois Octobre

mil huit cent quatre vingt onze

fils de Franz Gottlieb Gruber, décédé

et de Marguerite dite Elise née Clot, à Sayerne

2. Bossy Madeleine Souisa

célibataire

ménagère

originaire de Sayerne

domiciliée à Sayerne

née à Sayerne le seize Janvier

mil neuf cent

fille de Paul Frédéric Bossy, décédé

et de Souisa née Plumettaz, à Sayerne

Témoins :

1. Clot Charles, voyer de l'état, à Sayerne

2. Bossy-Moser Emile, cafetier, à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Bätterkinden et à Sayerne le dix Janvier mil neuf cent vingt quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt huit Janvier mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2 & 3. Actes de publications de mariage à Bätterkinden et à Sayerne.

Les époux :

Gruber Emile
Madeleine Gruber née Bossy

Les témoins :

Clot
Emile Bossy

L'officier de l'état civil :

Matten
remplacéCommuniqué à l'état civil de
Bätterkinden le 28. I. 1924.

N° 2

Chevalley

et

Gilliand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Henri Emile

célibataire

agriculteur

originaire de Denezzy

domicilié à Denezzy

né à Denezzy

le vingt Juillet

mil huit cent quatre vingt seize

fils de Henri Edouard Chevalley, décédé

et de Vina née Chambaz, à Denezzy

2. Gilliand Jeanne Germaine

célibataire

ménagère

originaire de Combremont le Grand

domiciliée à Combremont le Grand

née aux Hongeries rière Apples

le douze Novembre

mil huit cent quatre vingt dix-neuf

fille de Aimé Victor Gilliand, décédé

et de Mathilde née Genier, à Combremont le Grand

Témoins: 1. Gilliand Marthe, à Combremont le Grand

2. Raccoursier Edouard, huissier municipal à Payerne

Les publications ont eu lieu à Denezzy le vingt neuf, et à Combremont le Grand le trente Janvier mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt deux Février mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Denezzy.

Les époux :

Henri Chevalley
Jeanne Chevalley née Gilliand

Les témoins :

Marthe Gilliand
Edouard Raccoursier

L'officier de l'état civil :

Mayer
remplet

Communiqué à l'état civil de Denezzy et de Combremont le Grand le 22. II. 1924.

Registre des mariages A.

N° 3.
Plumettaz
et
Bossy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Plumettaz Jean
célibataire
agriculteur
originaire de Tayerne
domicilié à Tayerne
né à Tayerne le vingt-deux Septembre
mil huit cent quatre-vingt huit

fils de Daniel Frédéric Plumettaz, agriculteur
et de Marie Louise née Coigny, à Tayerne

2. Bossy Elisabeth
célibataire
ménagère
originaire de Tayerne
domiciliée à Tayerne
née à Tayerne le onze Janvier
mil neuf cent quatre

fille de François Bossy, agriculteur
et de Elise née Vallotton, à Tayerne

Témoins: 1. Groux Henri, ferblantier, à Tayerne
2. Schwaminger Alfred, maréchal à Tayerne.

Les publications ont eu lieu à Tayerne le Sept Février mil neuf cent
vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tayerne, le cinq Mars mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :
1. Promesse de mariage
2 & 3. Extraits de naissance des
fiancés
4. Acte de publication de
mariage à Tayerne.

Communiqé

Les époux :
Jean Plumettaz
Elisabeth Plumettaz
née Bossy.
Les témoins :

Henri Groux
Alfred Schwaminger.

L'officier de l'état civil :
Matter
remplacé

N° 4.

Gloor
et
Robadey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gloor Charles Jules

célibataire

commerçant

originaire de Allierwil, commune de Boniswil, (Argovie)

domicile à Sayerne

né à Sayerne le six mai

mil huit cent nonante sept

fils de Jacob Samuel Gloor, décédé

et de Wilhelmine née Obist, à Sayerne

2. Robadey Julie Maria

célibataire

ménagère

originaire de Romont (Fribourg)

domiciliée à Sayerne

née à Romont le vingt janvier

mil huit cent nonante quatre

fille de Adolphe Robadey, décédé

et de Catherine née Sagnaux, à Sayerne

Témoins: } 1. Parisod Paul, cafetier, à Sayerne

2. Fenthorcy Eugène, typographe à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Romont le premier, à Boniswil
et à Sayerne le deux Février mil neuf cent vingt quatreAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sayerne, le treize Mars mil neuf cent vingt-
quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. & 3. Extraits de naissance
des fiancés
4. & 6. Actes de publications
de mariage à Boniswil, Romont
et Sayerne.

Communiqué à l'état civil de Boniswil
et de Romont le 13. mars 1924.

Les époux :

Charles Gloor

Maria Gloor

née Robadey

Les témoins :

Paul Parisod fils

Eug. Fenthorcy

L'officier de l'état civil :

Mayer
rempegt

N° 5
Ecoffey
et
Thomas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ecoffey Louis
célibataire
employé de banque
originaire de Tulliens
domicilié à Fayerne
né à Monthon le dix sept Janvier
mil huit cent quatre vingt dix-neuf

fils de Louis David Ecoffey, décédé
et de Conisa née Fanchère, à Monthon

2. Thomas Julie Louise
célibataire
employée de magasin
originaire de Fey
domiciliée à Fayerne
née à St. Cierges le onze Mai
mil huit cent quatre vingt-treize

fille de Eugène Thomas, ouvrier à la condenserie
et de Rosine Fanny née Tulliens, à Fayerne

Témoins : } 1. Jacoud Léon, employé Nestlé à Fayerne
2. Thomas William, employé Nestlé, à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Fayerne le trois, à Fey le quatre
et à Tulliens le cinq mars mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le vingt un Mars mil neuf cent
vingt quatre

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. & 3. Extraits de naissance
des fiancés
- 4 à 6. Actes de publications
de mariage à Tulliens, Fey
et Fayerne.

Communiqué à l'état civil de Mézières
et de Fey le 21 mars 1924.

Les époux :

Lr Ecoffey
Lr Ecoffey née Thomas

Les témoins :

Léon Jacoud
Thomas William

L'officier de l'état civil :

Matten
remplacé

N° 6
Bochez
et
Remy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bochez Jean Victor

célibataire

employé C. F. F.

originaire de Corbières (Fribourg)

domicilié à Ringgenberg (Berne)

né à Bulle le cinq Juillet

mil huit cent nonante huit

fils de Félix Bochez

et de Marie Julie née Warmillod, à Bulle

2. Remy Marie Philomène

célibataire

domestique

originaire de Charmey (Gruyère, Fribourg)

domiciliée à Payerne

née à Mœzières (Fribourg) le premier Mars

mil neuf cent

fille de Joseph Remy

et de Louise née Pittet, à Bulle

Témoins : 1. Bochez Louis, employé C. F. F., à Payerne.
2. King Emile, employé C. F. F., à Payerne

Les publications ont eu lieu à Ringgenberg le vingt sept, à Payerne et à Corbières le vingt huit, et à Charmey le vingt neuf Février mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt quatre Mars mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Ringgenberg

Les époux :

M^{rs} Bochez Victor
Marie Bochez née Remy

Les témoins :

J. Bochez Lt
J. King

L'officier de l'état civil :

Matten
rempest

Communiqué à l'état civil de Corbières Ringgenberg et Charmey (Gruyère). le 24 mars 1924.

Registre des mariages A.

N° 7

Molteni

et

Marucco

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Molteni Carlo

célibataire

ouvrier à la trilerie

originaire de Campo (Blenio, Tessin)

domicilié à Payerne

né à Brba-Incino (Côme, Italie) le dix huit février

mil huit cent nonante neuf

fils de Enigi Giovanni Molteni, décédé

et de Chiarina née Taredi, à Barico (Tessin)

2. Marucco Yvonne Antoinette

célibataire

ménagère

originaire de Villars le Grand

domiciliée à Payerne

née à Payerne le trente Septembre

mil neuf cent quatre

fille de Giacomo Antonio Vincenzo Marucco, plâtrier-peintre
et de Julia née Monney, à Payerne

Témoins :

1. Scheidegger Otto, électricien à Payerne

2. Carrel Paul, menuisier, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt cinq, à Campo-Blenio
et à Villars le Grand le vingt six Février mil neuf cent vingt-
quatreAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Payerne, le vingt huit Mars mil neuf cent
vingt quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des
fiancés4. Autorisation des parents de
la fiancée mineure5 & 7. Actes de publications de
mariage à Campo-Blenio, Villars-
le-Grand et PayerneCommuniqué à l'état civil de Campo-
Blenio et de Constantine le 28. III. 1924.

Les époux :

Molteni Carlo
Yvonne Molteni née Marucco

Les témoins :

O. Scheidegger
Carrel Paul

L'officier de l'état civil :

Matten
remplacé

N° 8.

Riser / Hysler
et
Fivaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Riser Edouard François
divorcé de Lina Hulda née Hysler dès le vingt sept octobre mil neuf cent vingt un, ferblantier
originaire de Sitzelflüh (Berne)
domicilié à Fayenne
né à Cordier le quinze Octobre
mil huit cent huitante neuf

filz de Edouard Frédéric Riser, ferblantier à Fayenne
et de Emma Louise née Terrin, décédée.

2. Fivaz Valentine
célibataire
ouvrière à la Condenserie
originaire de Corcelles près Fayenne
domiciliée à Fayenne
née à Corcelles près Fayenne le vingt un février
mil huit cent nonante sept

fille de Emile Fivaz, agriculteur
et de Marie Louise née Chuard, à Corcelles

Témoins : 1. Bercher Ernest, comptable à Fayenne
2. Dufey Hysse, employé de banque à Fayenne

Les publications ont eu lieu à Corcelles près Fayenne et à Fayenne le vingt huit et à Sitzelflüh le vingt neuf mars mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayenne, le dix neuf avril mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Sitzelflüh, Corcelles près Fayenne et Fayenne

Les époux :

E. Hysler
Valentine Riser née Fivaz

Les témoins :

(Signatures des témoins)

L'officier de l'état civil :

(Signature de l'officier de l'état civil)
rempl. 2.

Communiqué à l'état civil de Sitzelflüh et Corcelles près Fayenne le 19 IV 1924

Par décision du 11 Octobre 1943 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre en ce sens que le nom patronymique qui y a été orthographié par erreur "Riser" soit orthographié "Ryser". - Inséré le 14 Octobre 1943. L'officier de l'état civil *(Signature)*
Communiqué au Département de Justice et Police et aux état civil de Sitzelflüh et Corcelles p. F. le 14 Octobre 1943.

N^o 9
Gruber
et
Mayer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gruber Alfred

célibataire

typographe

originaire de Bätterkinden (Berne)

domicilié à La Cour de Peilz

né à Moudy

le onze Août

mil huit cent nonante neuf

fils de Franz Gottlieb Gruber, décédé

et de Marguerite dite Elise Clot, à Yverne

2. Mayer Mathilde Germaine

célibataire

employée de bureau

originaire de Oron le Châtel

domiciliée à Yverne

née à Oron le Châtel

le dix Juin

mil neuf cent

fille de Gustave Mayer

et de Sophie Louise Corboz, à Yverne

Témoins: } 1. Baumann Jean, typographe à Neuchâtel

2. Matter Henri, mécanicien à La Cour de Peilz.

Les publications ont eu lieu à La Cour de Peilz le dix-neuf, à Bätterkinden et à Yverne le vingt, et à Oron le Châtel le vingt-un mars mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverne, le dix-neuf Avril mil neuf cent -
vingt-quatre

Pièces déposées :

1. Autorisation de célébrer de l'état civil de La Cour de Peilz.

Les époux :

Gruber Alfred
Germaine Gruber née Mayer

Les témoins :

J. Baumann
H. Matter

L'officier de l'état civil :

Matter

N° 10

Seguiron
et
Thorimbert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seguiron Constant
célibataire
manoeuvre
originaire de Enarny
domicilié à Lazerne
né à Tailly le vingt quatre Janvier
mil huit cent huitante quatre

filz de Louis Georges Seguiron, manoeuvre
et de Ida née Perrin, à Lazerne

2. Thorimbert Marie Adèle
célibataire
cigariense
originaire des Grangettes (Glâne, Fribourg)
domiciliée à Lazerne
née à Franex le treize Janvier
mil huit cent huitante huit

fille de Louis Philippe Thorimbert
et de Marie Elise née Despond, décédés

Témoins : 1. Hermann César, cordonnier à Lazerne
2. Seguiron Ernest, cordonnier à Lazerne

Les publications ont eu lieu à Lazerne le vingt cinq, à Enarny le vingt six, et aux Grangettes le vingt sept mars mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lazerne le vingt cinq avril mil neuf cent vingt quatre.

Pièces déposées :
1. Promesse de mariage
2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
4 & 6. Actes de publications de mariage à Enarny, aux Grangettes et à Lazerne.

Communiqué à l'état civil d'Yvonand et des Grangettes le 25. IV. 1924.

Les époux :
Seguiron Constant
Thorimbert Marie Adèle
Les témoins :
Hermann fils
E. Seguiron

L'officier de l'état civil :
Matter
comp. 25

N° 11

Tenschler

et

Meyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tenschler Adolphe Ernest

célibataire

agriculteur

originaire de Därstetten et Erlenbach (Berne)

domicilié à Sayerne

né à Sayerne le quatorze mai

mil neuf cent

fils de David Tenschler, agriculteur

et de Elise Marie née Rossier, à Sayerne

2. Meyer Lucie Adèle

célibataire

originaire de Ulmiz (Fribourg)

domiciliée à Sayerne

née à Sayerne le dix-neuf Décembre

mil neuf cent

fille de Jean Edouard Meyer, ouvrier à la Condenserie

et de Anna née Hiltbrand, à Sayerne

Témoins: { 1. Doudin Paul, négociant à Sayerne
2. Rossier Benjamin, cordier à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt, à Därstetten et à Erlenbach le vingt un, et à Ulmiz le vingt-deux Mars mil neuf cent vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.
- 4 à 7. Actes de publications de mariage à Därstetten, Erlenbach, Ulmiz et Sayerne.

Communiqué à l'état civil de Därstetten Erlenbach et Buchslen le 25. IV. 1924.

Les époux :

Ernest Tenschler

Lucie Tenschler

née Meyer

Les témoins :

P. Doudin
B. Rossier

L'officier de l'état civil :

M. Müller
rempl. est.

N° 12

Häberli

et

Schilter

Par arrêt du 19 mai 1938, le Tribunal Fédéral a déclaré dissous par le divorce le mariage célébré à Payerne le 25 avril 1924 entre Häberli Emile et Schilter Elisabeth.

Communication reçue le 8 août 1938, inscrite le dit jour.
L'officier de l'état civil

Matter

Communiqué au Département de Justice et Police le 8 août 1938.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Häberli Emile

célibataire

agriculteur

originaire de Münchenbuchsee (Berne)

domicilié à Payerne

né à Payerne le vingt quatre octobre
mil huit cent nonante deux

fils de Samuel Häberli, décédé

et de Marie Rosine née Köhli, à Payerne

2. Schilter Elisabeth

célibataire

ménagère

originaire de Schwyz

domiciliée à Fétigny

née à Bulle le trente Septembre
mil huit cent nonante huit

fille de Jean Schilter, marchand

et de Julia née Bischoff, à Fétigny

Témoins :

1. Schilter Jean, marchand, à Fétigny

2. Jenni Ernest, agriculteur à Fétigny sur moëns.

Les publications ont eu lieu à Fétigny et à Payerne le neuf, à Münchenbuchsee et à Schwyz le dix avril mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne le vingt cinq avril mil neuf cent
vingt quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.
- 4 à 7. Actes de publications de mariage à Münchenbuchsee, Schwyz, Fétigny et Payerne.

Communiqué à l'état civil de Schwyz, Münchenbuchsee et Fétigny le 25. IV. 1924.

Les époux :

Emile Häberli
Elisabeth Häberli Schilter

Les témoins :

Johannes Kipfler
Ernest Jenni

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

Registre des mariages A.

N° 13

Rapin

et

Cornut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rapin Ernest

célibataire

cafetier

originaire de Fayerne

domicilié à Fayerne

né à Fayerne le dix-huit Septembre

mil huit cent nonante sept

fils de Henri Rapin

et de Marie Louise née Sommerer, décédés

2. Cornut Marthe Marie

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Tourvy (Valais)

domiciliée à Aigle

née à Underwelier le six mai

mil huit cent nonante neuf

fille de Henri Cornut, voyageur de commerce

et de Marie Aline née Benchat, à Aigle

Témoins: } 1. Oth Ernest, négociant, à Fayerne.

2. Sommerer Emile, ébéniste à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Fayerne le treize, à Tourvy et à Aigle le quatorze mars mil neuf cent vingt quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le deux mai mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

4 & 6. Actes de publications de mariage à Tourvy, Aigle et Fayerne

Communiqué à l'état civil d'Aigle et de Tourvy le 2 V. 1924.

Les époux :

Rapin Ernest.

Marthe Rapin ne Cornut

Les témoins :

Oth Ernest

Sommerer Emile

L'officier de l'état civil :

Matten

rempey

N° 14

Jenny

et

Morattel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jenny Jakob

célibataire

ingénieur

originaire de Emmenda (Glaris)

domicilié à Choune

né à Müllheim (Surgovie) le dix-sept mai

mil huit cent nonante cinq

fils de Kaspar Jenny, conducteur de travaux

et de Rosina née Bäbler, à Müllheim

2. Morattel Yvonne Sydia

célibataire

ménagère

originaire de Sayerne

domiciliée à Sayerne

née à Sayerne le sept Décembre

mil huit cent nonante huit

fille de Henri Louis Morattel, agriculteur à Sayerne

et de Sydia née Weber, décédée

Témoins: 1. Morattel Max, agriculteur à Sayerne

2. Liechti Samuel, négociant à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Choune le dix, à Emmenda et à Sayerne le onze avril mil neuf cent vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le dix-sept mai mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Choune.

Les époux :

Jacques Jenny et
Yvonne Jenny née Morattel

Les témoins :

Max Morattel
Samuel Liechti

L'officier de l'état civil :

Matter
rempléCommuniqué à l'état civil d'Emmenda
et de Choune le 17 mai 1924.

N° 15

Morattel

et

Gerber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morattel Max Benjamin

célibataire

agriculteur

originaire de Sayernedomicilié à Sayernené à Sayerne

le vingt-deux avril

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de Henri Louis Morattel, agriculteur à Sayerne
et de Sydia née Weber, décédée2. Gerber Alice Laure

célibataire

ménagère

originaire de Oberonx (Berne)domiciliée à Sayernenée à La Chaux-de-Fonds

le vingt-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Henri Gerber, horloger à Sayerneet de Elise Louisa Courvoisier - Clément, décédéeTémoins: } 1. Tomini Louis, Sellier à Sayerne2. Viehti Samuel, négociant à Sayerne.Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt-neuf avril et à
Oberonx le six mai mil neuf cent vingt-quatre.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sayerne, le vingt-trois mai mil neuf cent vingt-
quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des
fiancés4 & 5. Actes de publications de
mariage à Oberonx et Sayerne

Les époux :

Max Morattel GerberAlice Morattel née Gerber

Les témoins :

Le TominiSamuel Viehti

L'officier de l'état civil :

Maurer
rempegeCommuniqué à l'état civil de
Hergogenbachtée le 23 mai 1924.

N° 16
Rasle
et
Gilliand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rasle Jules Frédéric Charles
célibataire
agriculteur
originaire de Fayenne
domicilié à Fayenne
né à Paris, XVII^e arrondissement le trois Septembre
mil huit cent nonante un

filz de Jules Frédéric Rasle, agriculteur à Fayenne
et de Méry née Mey, décédée

2. Gilliand Marie Hélène
célibataire
ménagère
originaire de Combremont le Grand
domiciliée à Combremont le Grand
née à Combremont le Grand le neuf Juin
mil huit cent nonante cinq

fille de Eugène Edouard Gilliand, agriculteur à Combremont le Grand,
et de Alice née Martin, décédée

Témoins: } 1. Krieger Louis, camionneur à Fayenne
2. Crausatz Emile, boulanger à Fayenne

Les publications ont eu lieu à Combremont le Grand et à Fayenne
le dix sept mai mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayenne, le Sept Juin mil neuf cent vingt
- quatre

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Combremont le Grand et Fayenne.

Les époux :

Rasle Jules
Hélène Rasle
née Gilliand

Les témoins :

Krieger Louis
Crausatz Emile

L'officier de l'état civil :
Mayer

Communiqué à l'état civil de Combremont le Grand le 7-VI. 1924.

incorporé - Fayenne
le 3 juillet 1912.

Registre des mariages A.

N^o 17
Pittonet
Baechler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pitton Ami

célibataire

laitier

originaire de Oppens

domicilié à Payerne

né à Charannes le Chêne le vingt-un Septembre

mil neuf cent un

fils de Béat Pitton, agriculteur

et de Eugénie Rosine née Gallandat, à Charannes le Chêne

2. Baechler Louisa Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Venk (Berne)

domiciliée à Payerne

née à Payerne le vingt-sept Février

mil neuf cent deux

fille de Charles Gottfried Baechler, agriculteur à Payerne

et de Eugénie née Traderwand, décédée

Témoins :
1. Traderwand Georges, médecin vétérinaire, à Payerne
2. Jaquier Henri, confiseur, à Payerne.Les publications ont eu lieu à Payerne le quatre, à Venk le cinq,
et à Oppens le six Juin mil neuf cent vingt-quatre.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt-sept Juin mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3 à 5. Actes de publications de
mariage à Oppens, Venk et
Payerne.

Les époux :

Ami Pitton
Marguerite Pitton
née Baechler.

Les témoins :

Georg. Traderwand, ved.
Henri Jaquier.

L'officier de l'état civil :

Mayer
remplacéCommuniqué à l'état civil de Venk
et de Vevins le 27. VI. 1924.

N° 18

Schneider

et

Berger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider Emile Arthur

célibataire

peintre

originaire de Brügg (Berne)

domicile à Layingne

né à Layingne le treize Mars

mil neuf cent

fils de Emile Arthur Schneider, peintre

et de Jeanne Marie née Taster, à Layingne

2. Berger Hélène Marie

célibataire

ouvrière en tabacs

originaire de Noiréaz et Prez (Fribourg)

domiciliée à Engy (Fribourg)

née à Engy le dix-huit avril

mil neuf cent quatre

fille de Théodore Berger, chauffeur

et de Marie Agathe née Bersier, à Engy

Témoins :

1. Schneider Emile, peintre, à Layingne
2. Berger Théodore, chauffeur à Engy

Les publications ont eu lieu à Layingne le treize, à Brügg et à Engy le quatorze, à Prez et à Noiréaz le quinze Juin mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Layingne le douze Juillet mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.
4 à 8. Actes de publications de mariage à Brügg, Noiréaz, Prez et Layingne.

Les époux :

Schneider Emile

Hélène Schneider

née Berger

Les témoins :

Emile Schneider
Berger Théodore

L'officier de l'état civil :

Mayer
rempey

Communiqué à l'état civil de Prez, Brügg et Engy le 12. VII. 1924.

Registre des mariages A.

N^o 19
Siegenthaler
et
Peter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siegenthaler Ernst Gottfried
célibataire
négoçant
originaire de Schangnan (Berne)
domicilié à Payerne
né à Oberburg le vingt-six Septembre
mil huit cent nonante deux

filz de Gottfried Siegenthaler, agriculteur
et de Elisabeth née Baumgartner, à Oberburg

2. Peter Jeanne
célibataire
ménagère
originaire de Môtiers (Fribourg)
domiciliée à Payerne, au Pont-neuf
née à Payerne le trente mars
mil neuf cent un

fille de Jules Peter, agriculteur
et de Bertha née Terin, à Payerne au Pont-neuf

Témoins : 1. Hornoz Charles, restaurateur, à Payerne
2. Peter Louis, agriculteur, à Payerne (Pont-neuf).

Les publications ont eu lieu à Payerne le quatre, à Schangnan
et au Haut-Vully le cinq Juillet mil neuf cent vingt quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt quatre Juillet mil neuf cent
vingt quatre.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2 & 3. Extraits de naissance des
fiancés
4 & 6. Actes de publications
de mariage à Schangnan, Haut-
Vully et Payerne

Communiqué à l'état civil de Môtiers
et de Schangnan le 24. VII. 1924.

Les époux :

Siegenthaler
Jeanne Siegenthaler
née Peter

Les témoins :

Ch. Hornoz
Lo. Peter

L'officier de l'état civil :

Mattet
rempegt.

En date du 25 Avril 1955, le Département de
Justice et Police du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'acte inscrit ci-contre en ce
sens que le nom patronymique soit orthographié
"Peter" et non "Peter" et qu'elle soit dési-
gnée comme étant originaire de Vully-le-Haut
(Fribourg).

Inscrit le 10 Mai 1955 R. Piqueron
L'officier de l'état civil :
Communiqué au Départ. de J. et P. et à l'état civil
de Môtiers et Schangnan le 10 Mai 1955.

N° 20

Savary
et
Hubler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savary Charles Gustave

célibataire

employé de bureau

originaire de Sayernedomicile à Sayernené à Brittnau

le neuf Décembre

mil huit cent nonante huit

fils de Gustave Savary, agriculteuret de Frieda née Ammann, à Sayerne2. Hubler Blanche Renée

célibataire

employée de magasin

originaire de Bätterkinden (Berne)domiciliée à Sayernenée à Sayerne

le trente-un Août

mil neuf cent un

fille de Jules Henri Hubler, directeuret de Marie Jenny née Givèl, à SayerneTémoins: 1. Quiot Roger, employé de bureau, à Marseille2. Rapin Louis allié Hubler, négociant à SayerneLes publications ont eu lieu à Sayerne le huit et à Bätterkinden
le neuf Juillet mil neuf cent vingt-quatreAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sayerne, le huit Août mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.

2 & 3. Extraits de naissance des
fiancés.4 et 5. Actes de publications de
mariage à Bätterkinden et à
Sayerne.

Les époux :

Gustave SavaryBlanche Savary
née Hubler

Les témoins :

Quiot Roger
Rapin Louis

L'officier de l'état civil :

Matten rempest.Communiqué à l'état civil de Bätter-
kinden le 8. VIII. 1924.

Duplication de l'acte le 26. IX. 24

Registre des mariages A.

N^o 21
 Siegenthaler
 et
 Chassot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siegenthaler Aimé Benjamin
 célibataire
 cordier

originaire de Ormb (Berne)

domicilié à Payerne

né à en Chable-Terron, sous cheseaux le cinq Décembre

_____ mil huit cent nonante neuf

fils de Charles Siegenthaler, charretier

et de Elise Marie née Dondin, à Payerne

2. Chassot Germaine Angustine

célibataire

ouvrière à la condenserie

originaire de Bussy (Fribourg)

domiciliée à Payerne

née à Bussy le deux Février

_____ mil neuf cent deux.

fille de Joseph Fridolin Chassot, domestique à Sévaz

et de Marie Hélène née Chassot, à Payerne

Témoins: 1. Banderet Arthur, marbrier à Payerne

2. Chassot Marcel, chauffeur à Payerne

Les publications ont eu lieu à Ormb, à Bussy et à Payerne le
 trente Juin mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Payerne, le neuf août mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

4 à 6. actes de publications de mariage à Ormb, à Bussy et à Payerne

Les époux :

Siegenthaler Aimé
 Germaine Siegenthaler
 née Chassot

Les témoins :

A. Banderet
 M. Marcel

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempessé

Communiqué à l'état civil de Ormb
 et de Bussy le 9 août 1924.

N° 22.

Rimathé
et
Debonneville
née Trolliet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rimathé, Paul-Samuelveuf de Véronique née Quevedo, dès le sept Mai mil neuf cent vingt-deux.originaire de Schleims (Givens)domicilié à Sansannené à Spezia (Gènes, Italie) le huit Décembre

mil huit cent soixante-deux

fils de Domenic Rimathéet de Julia-Marguerite-Louise née Baron, décédés2. Debonneville née Trolliet, Jeanne-Marguerite-Emmaveuve de Paul-Robert Debonneville dès le vingt huit Octobre
mil neuf cent dix-huitoriginaire de Gimeldomiciliée à Marmandnée à Sansanne le vingt-neuf Juillet

mil huit cent septante-six

fille de Charles-François Trollietet de Louise née Debonneville, décédésTémoins: } 1. Fivat Henri, fabricant, à Payerne
2. Bloch Marcel, négociant, à PayerneLes publications ont eu lieu à Gimel le vingt-deux, à Sansanne le
vingt-trois, à Schleims et à Marmand le vingt-quatre Juillet
mil neuf cent vingt-quatre.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Payerne, le dix-neuf août mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
l'état civil de Sansanne.

Les époux :

P. RimathéM. Rimathé née Trolliet

Les témoins :

Henri FivatMarcel Bloch

L'officier de l'état civil :

Matter remplacéCommuniqué à l'état civil de Schleims
Sansanne, Gimel et Granges le 19
août 1924.

Registre des mariages A.

N° 23.

Tonnez

et

Tonnez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tonnez Marius Fritz

célibataire

agriculteur

originaire de Yvonand

domicilié à Tayerne, Strabloz

né à Tayerne le premier Juin

mil huit cent nonante sept

fils de Fritz Tonnez, agriculteur

et de Cécile Henriette née Savary, à Strabloz

2. Tonnez Hélène

célibataire

ménagère

originaire de Yvonand

domiciliée à Tayerne, Strabloz

née à Tayerne le vingt-un Décembre

mil huit cent nonante six

fille de Henri Frédéric Tonnez, agriculteur

et de Pauline Charlotte née Guignez, à Strabloz

Témoins :

1. Colomb Eugène, sous secrétaire municipal à Tayerne
2. Raccourdié Edouard, huissier municipal, à Tayerne.

Les publications ont eu lieu à Tayerne le sept, et à Yvonand le huit août mil neuf cent vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tayerne, le vingt trois août mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,
2. Extrait de naissance de la fiancée
- 3 et 4. Actes de publications de mariage à Yvonand et Tayerne.

Communiqué à l'état civil d'Yvonand le 23 août 1924.

Les époux :

Tonnez Marius

Hélène Tonnez

née Tonnez

Les témoins :

Eugène Colomb

Edouard Raccourdié

L'officier de l'état civil :

Mayer rempest

N° 24

Joye
et
Pasche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joye Marcel Constant

divorcé de Marie Anne nie Chenaux dès le vingt un Mai mil neuf cent vingt un
mennisier

originaire de Montagny les Monts, Mannens et Scuillens (Fribourg)

domicilié à Yverdon

né à Corcelles-Cormondrèche (Wenchtätel) le vingt. Six Juin

mil huit cent nonante un

fils de Nicolas Alexandre Joye

et de Maria Louisa nie Fournier, décédés

2. Pasche Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Vnibroye et de Servion

domiciliée à Yverdon

née à Orbe le vingt. deux Novembre

mil neuf cent

fille de Edouard Pasche, ancien chocolatier à Cottens

et de Anna Marie nie Büschi, décédée

Témoins: } 1. Gachet Alois, agriculteur à Grandcour,
2. Pasche Rosa, ménagère à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le deux, à Montagny les Monts, à Mannens, à Vnibroye, à Servion le quatre, et à Scuillens le cinq Août mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon, le treize Septembre mil neuf cent vingt. quatre

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil d'Yverdon

Les époux :

Marcel Joye

Marguerite Joye nie Fournier

Les témoins :

Alois Gachet

Rosa Pasche

L'officier de l'état civil :

Mattler
rempest

Communiqué à l'état civil d'Yverdon, Montagny les Monts, Mannens, Scuillens et Oron la Ville le 13 Sept 1924.

N° 25.

Favre

et

Jaquiéry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre Marcel Alfred
célibataire
négoçant
originaire de Ormont-dessus
domicilié à Payerne
né à Langenthal le cinq août
mil huit cent nonante six

fils de Henri Alois Favre, ancien négociant à St Maurice
et de Katharina Emma née Kirchhofer, décédée

2. Jaquiéry Éliane Hélène
célibataire

originaire de Démoret, Brenles et Mondon
domiciliée à Corcelles près Payerne
née à Démoret le trois mars
mil neuf cent un

fille de Albert Charles Jaquiéry, décédé
et de Hélène Éina née Boray, à Corcelles près Payerne

Témoins: { 1. Rabin Floris, Intendant de l'arsenal, à Payerne
2. Favre René, Directeur à Mondon.

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessus, à Mondon et à Payerne
le deux, à Corcelles près Payerne le trois, à Démoret et à
Brenles le quatre août mil neuf cent vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le dix neuf septembre mil neuf
cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.
- 4 à 9. Actes de publications de mariage à Ormont-dessus, Payerne, Démoret, Brenles, Mondon et Corcelles près Payerne.

Les époux :

Favre-Jaquiéry
Éliane Favre née Jaquiéry

Les témoins :

1. Rabin 2. Favre

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

Communiqué à l'état civil de Ormont-
dessus, Molondin, Lucens, Mondon
et Corcelles près Payerne le 19. IX. 1924.

N° 26

Tenthorey
et
Schwaninger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tenthorey Eugène Etienne

célibataire

typographe

originaire de Seignaux et Dompierre sur Yencens

domicilié à Layorne

né à Layorne

le trente Juin

mil huit cent nonante sept

fil de Henri Louis Tenthorey, boulanger

et de Ida née Chevalley, à Layorne

2. Schwaninger Ida

célibataire

ménagère

originaire de Guntmadingen (Schaffhouse)

domiciliée à Layorne

née à Layorne

le dix Octobre

mil huit cent nonante sept

fille de Jean Martin Schwaninger, décédé

et de Caroline Bertha née Schutz, à Layorne

Témoins :

1. Schwaninger Martin, maréchal, à Layorne

2. Tenthorey Julien, conducteur typographe, à Layorne

Les publications ont eu lieu à Layorne le vingt-deux, à Seignaux et à Dompierre sur Yencens le vingt-trois, et à Guntmadingen le vingt-cinq août mil neuf cent vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Layorne, le dix-neuf Septembre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.

4 & 5. Actes de publications de mariage à Seignaux, Dompierre sur Yencens, Guntmadingen et Layorne.

Communiqué à l'état civil de Villarzel, Yencens et Guntmadingen le 19. IX. 1924.

Les époux :

Eug. Tenthorey

Ida Tenthorey née Schwaninger

Les témoins :

Martin Schwaninger

Julien Tenthorey

L'officier de l'état civil :

Mayer remplacé

N° 27

Guye

et

Délorse

divorcée Chevillod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guye Jean Gustave

célibataire

télégraphiste

originaire des Bayards (Nenchâtel)

domicilié à Fayerne

né à Flevrier

le douze Juin

mil huit cent nonante deux

fils de Jean Henri Guye, employé postal retraité

et de Marie Souisa née Gasser, à Flevrier

2. Délorse Julie Alphonsinedivorcée en 2^{des} noces de Joseph Ernest Chevillod, dès le vingt-six

mai mil neuf cent vingt-un, garde-malade

originaire de Martigny - Bourg (Valais)

domiciliée à Fayerne

née à Saint-Maurice

le dix-sept Octobre

mil huit cent Septante-huit

fille de Jean Emile Alexis Délorse

et de Joséphine Tiraac, décédés

Témoins: } 1. Wullermet Joseph, agriculteur à Le Chenit.2. Blanc Joseph, télégraphiste à Sansame.

Les publications ont eu lieu à Fayerne le deux, à Martigny-Ville le trois et aux Bayards le quatre Septembre mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le vingt-sept Septembre mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

1. & 2. Promesses de mariage,

3 & 4. Extraits de naissance des fiancés

5 & 6. Acte du premier mariage et extrait du jugement en divorce pour la fiancée.

7 & 9. Actes de publications de mariage aux Bayards, à Martigny-Ville et à Fayerne.

Communiqué à l'état civil des Bayards et de Martigny le 27. Sept. 1924.

Les époux :

Guye
Alphonsine Guye né Delorse

Les témoins :

Wullermet Joseph
J. Blanc

L'officier de l'état civil :

Matten comp. 24

N° 28.

Moore
et
Dorthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moore Fritz

célibataire

négoçant

originaire de Vordemwald (Argovie)

domicilié à Sayerne

né à Sotzwil le quinze Mars

mil huit cent nonante neuf

fils de Albert Moore, décédé

et de Anna née Fen, à Wangen Tc.

2. Dorthe Julia Elisa

célibataire

employée de bureau

originaire de Gillarens (Fribourg)

domiciliée à Sayerne

née à Sayerne le douze avril

mil huit cent nonante huit

fille de Joseph Marie Dorthe, ouvrier à la Condenserie

et de Elisa née Oppliquer, à Sayerne

Témoins :

1. Niggeler Arnold, négociant, à Sayerne
2. Geniev Adrien, négociant, à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt-sept, à Vordemwald et à Gillarens le vingt-neuf septembre mil neuf cent vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt un Octobre mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Vordemwald, Gillarens et Sayerne.

Communiqué à l'état civil de Vordemwald et de Gillarens à Promarens le 21.10.1924.

Les époux :

Moore
Julia Moore née Dorthe

Les témoins :

Niggeler A
Geniev A

L'officier de l'état civil :

Matten
rempegt

N° 29

Crausaz

et

Jaunin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crausaz Marcel Emile

célibataire

boucher

originaire de Grey

domicilié à Tayerne

né à Tayerne

le dix août

mil neuf cent un

fils de Charles Crausaz, charretier

et de Léa née Mounoud, à Tayerne

2. Jaunin Frosine Marie

célibataire

ménagère

originaire de Villars le Grand

domiciliée à Tayerne

née à Villars le Grand

le vingt deux juillet

mil neuf cent trois

fille de Albert Jaunin, agriculteur à Villars le Grand

et de Marie Elisabeth née Doye, à Tayerne

Témoins: { 1. Siegenthaler Ernest, négociant à Tayerne
2. Plumettaé Paul, concierge à Tayerne

Les publications ont eu lieu à Tayerne le trente-Septembre, à Grey et à Villars le Grand le premier Octobre mil neuf cent vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tayerne, le vingt-quatre Octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
H. B. Actes de publications de mariage à Grey, Villars le Grand et Tayerne.

Les époux :

Crausaz Marcel
Marie Crausaz née Jaunin

Les témoins :

Siegenthaler Ernest
Plumettaé Paul

L'officier de l'état civil :

Mayer
remplet

Communiqué à l'état civil de Grey et de Villars le Grand le 24. Oct. 1924.

N° 30

Trolliet

et

Weber divorcée Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trolliet Constantveuf de Rosine née Michoud des le vingt un avril mil neuf cent quatre
ouvrier à la Condenserie

originaire de Henniez

domicilié à Sayerne

né à Henniez le vingt deux mars

mil huit cent soixante huit

fils de Daniel Ferdinand Trolliet

et de Rosalie née Trolliet, décédés

2. Weber Anna Elisabethdivorcée de Henri Ulysse Blanc des le vingt septembre mil neuf
cent vingt-trois, ménagère

originaire de Travers (Nenchâtel)

domiciliée à Sayerne

née à La Brévine le dix-huit septembre

mil huit cent septante cinq

fille de Benoit Weber, décédé

et de Anna Elisabeth née Kappeler, à La Brévine

Témoins: 1. Wagnières Jules, géolier, à Sayerne

2. Raccoursier Edouard, huissier municipal, à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Travers et à Sayerne le neuf, et à
Henniez le dix Octobre mil neuf cent vingt-quatre.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sayerne, le vingt-huit Octobre mil neuf cent
vingt-quatre.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

4. acte de décès de la première
épouse du fiancé5 & 6. Extrait du jugement en divorce
pour la fiancée accompagné de l'acte
de mariage.7 & 9. Actes de publications de mariage
à Henniez, Travers et Sayerne.Communiqué à l'état civil de Granges
et de Travers le 28. Oct 1924.

Les époux :

Constant Trolliet

Elisabeth Trolliet

née Weber.

Les témoins :

Jules Wagnières

Edouard Raccoursier

L'officier de l'état civil :

Matten rempli

Registre des mariages A.

N° 31.

Dufey

et

Riser / Ryser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufey Charles Wylsse

veuf de Alice Rose Louise née Maylan d'éc. le treize Mars mil neuf cent vingt-un, employé de banque

originaire de Saléziens

domicilié à Layerne

né à Bussigny sur Oron le quatorze Juillet

mil huit cent nonante-un

fils de Louis Dufey, huissier au Tribunal

et de Aline Rosine née Stuby, à Sevey

2. Riser Marguerite Louise

célibataire

ménagère

originaire de Sutzelflüh (Berne)

domiciliée à Layerne

née à Layerne le vingt-quatre Février

mil neuf cent trois

fille de Charles Riser, ouvrier à la Condenserie

et de Julia née Buache, à Layerne

Témoins : 1. Fivaux Jules, employé de banque, à Corcelles près Layerne.
2. Zahnd Marcel, camionneur, à Layerne.

Les publications ont eu lieu à Layerne le six, à Saléziens et à Sutzelflüh le sept octobre mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Layerne, le trente-un Octobre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Extrait de décès de la première épouse du fiancé
- 4 à 6. actes de publications de mariage à Saléziens, Sutzelflüh et Layerne

Communiqué à l'état civil de Saléziens et de Sutzelflüh le 31 Oct. 1924.

Les époux :

Dufey
Marguerite Dufey née Ryser

Les témoins :

Fivaux
Zahnd

L'officier de l'état civil :

Mayer remplacé

Par décision du 11 Octobre 1943 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci contre en ce sens que le nom patronymique que de l'épouse qui y a été orthographié par erreur "Riser" soit orthographié "Ryser". - Inscrit le 14 Octobre 1943.

L'officier de l'état civil :

Mayer

Communiqué au Département de Justice et Police et aux état civil de Saléziens et de Sutzelflüh le 14 Octobre 1943.

N° 22.

Duvoisin
et
Hulliger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duvoisin Jules César
célibataire
poëlier - fumiste
originaire de Champagne et Fontanexier
domicilié à Tayerne
né à Tayerne le trois février
mil neuf cent

fils de Henri Duvoisin, Serrurier à Tayerne
et de Marie née Falconnier, décédée

2. Hulliger Marthe Marguerite
célibataire
ménagère
originaire de Heimiswil (Berne)
domiciliée à Tayerne
née à Tayerne le seize Septembre
mil neuf cent deux

filles de Charles Ernest Hulliger, boulanger
et de Jeanne Marguerite née Kapin, à Tayerne

Témoins : 1. Duvoisin Henri, Serrurier, à Tayerne
2. Kapin Paul, appareilleur, à Tayerne

Les publications ont eu lieu à Tayerne le trente Août, à Champagne, à Fontanexier, et à Heimiswil le premier Septembre mil neuf cent vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Tayerne, le sept novembre mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 7. Actes de publications de mariage à Champagne, Fontanexier, Heimiswil et Tayerne.

Les époux :

J. Duvoisin
Marthe Duvoisin
née Hulliger

Les témoins :

Henri Duvoisin
Paul Kapin

L'officier de l'état civil :

Matter
rempest

Communiqué à l'état civil de Champagne, Bonvillars et Heimiswil le 7. nov. 1924.

Registre des mariages A.

N° 33

Cottier

et

Spicher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cottier Alexandre David

divorcé de Dame Hortense Caroline née Jaquet dès le vingt-cinq
Janvier mil neuf cent cinq, ouvrier à la Condenserie
originaire de Rongemont
domicilié à Fayerne
né à Yverdon le trente-un Janvier
mil huit cent soixante trois

fils de Abram David Cottier

et de Marie Sophie née Bertholet, décédés

2. Spicher Julia Susanne

célibataire

ouvrière à la condenserie

originaire de Ueberstorff (Fribourg)

domiciliée à Fayerne

née à Grandcour le vingt trois Novembre
mil huit cent nonante-huit

fille de Joseph Henri Spicher, agriculteur

et de Marie née Haussener, à Fayerne

Témoins : } 1. Straub née Schnell Marie, ménagère à Fayerne
2. Decosterd née Rapin Emilie, ménagère à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Fayerne le quatorze, à Rongemont et
à Ueberstorff le quinze Octobre mil neuf cent vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le dix Novembre mil neuf cent
vingt-quatre.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
4. Extrait du jugement en divorce des époux Cottier-Jaquet.
- 5 à 7. Actes de publications de mariage à Rongemont, Ueberstorff et Fayerne.

Communiqué à l'état civil de Rongemont
et de Ueberstorff le 10. Nov. 1924.

Les époux :

A. D. Cottier
Susanne Spicher
née Spicher

Les témoins :

Marie Straub
Emilie Decosterd

L'officier de l'état civil :

Matter remplacé

N° 34
 Peter
 et
 Rapin

En date du 25 Avril 1955, le Département de Justice et Police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte inscrit ci-contre en ce sens que le nom patronymique soit orthographié "Petter" et non "Peter" et que les membres de la famille Petter soient désignés comme étant originaires de "Vully-le-Haut" (Fribourg).
 Inscrit le 10 Mai 1955
 L'officier de l'état civil: P. Ligueron
 Communiqué au Département de Just. et Police et à l'état civil de Môtier et Corcelles p. P. le 10 Mai 1955

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Peter Louis
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Môtier (Haut-Vully)
 domicilié à Payerne, au Pont-Neuf
 né à Payerne, au Pont-Neuf le vingt-quatre mars
 mil huit cent nonante huit

fils de Jules Peter, agriculteur
 et de Bertha née Ferrin, à Payerne, au Pont-Neuf

2. Rapin Marguerite
 célibataire
 ménagère
 originaire de Corcelles près Payerne
 domiciliée à Corcelles près Payerne
 née à Corcelles le huit mars
 mil neuf cent un

filles de Louis Rapin, agriculteur
 et de Elise née Fischer, à Corcelles

Témoins: 1. Rapin Jean, employé de commerce, à Corcelles p. Payerne
 2. Siegenthaler Ernest, négociant à Payerne

Les publications ont eu lieu à Corcelles près Payerne et à Payerne le trois et au Haut-Vully le quatre novembre mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le dix-sept novembre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées:

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Corcelles près Payerne, au Haut-Vully et à Payerne.

Les époux:

Le Peter.

M. Petter née Rapin

Les témoins:

Jean Rapin
 Siegenthaler

L'officier de l'état civil:

Maurer rempl. g.

Communiqué à l'état civil du Haut Vully et à Corcelles près Payerne le 17. Nov. 1954.

Registre des mariages A.

N° 35

Frischknecht

et

Reusser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frischknecht Robert

célibataire

ébéniste

originaire de Hérisan (Appenzell)

domicilié à Sausanne

né à Hérisan le trente-un Octobre

mil huit cent huitante sept

fils de Johann Jakob Frischknecht, brodeur

et de Anna Maria née Weber, à Hérisan

2. Reusser Emilie

célibataire

employée de commerce

originaire de Horrenbach-Buchen (Berne)

domiciliée à Payerne

née à Payerne le seize Juin

mil neuf cent

fille de Frédéric Reusser, relieur

et de Elise Emilie née Hediger, à Payerne

Témoins : 1. Frischknecht Walter, ébéniste à Richtiges près Worle.
2. Hofmann Paul, employé de banque à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Sausanne le vingt-deux, à Hérisan, à Schwarznegg et à Payerne le vingt-trois Octobre mil neuf cent vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt-deux Novembre mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Sausanne.

Les époux :

Frischknecht Robert
Emilie Frischknecht
née Reusser

Les témoins :

W. Frischknecht
Paul Hofmann

L'officier de l'état civil :

Matter *comp.*

Communiqué à l'état civil d'Hérisan, Schwarznegg et Sausanne le 22. nov. 1924.

N° 36

Jaccoud

et

Cachin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccoud Paul

célibataire

employé de commerce

originaire de Pruidouxdomicilié à Fayernené à Fayerne le douze Octobre

mil huit cent nonante cinq

fils de Fouis Daniel Jaccoudet de Aloïse Eugénie Bron née Grobety, décédés2. Cachin Eva Rosa

célibataire

ménagère

originaire de Seigneux et Cerniazdomiciliée à Seigneuxnée à Seigneux le dix Sept Février

mil neuf cent deux

fille de Jean Alfred Cachin, décédéet de Augusta née Cosendat, à Seigneux

Témoins :

1. Cachin Frédéric, négociant à Seigneux2. Jaccoud Léon, ouvrier Nestlé, à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Fayerne le huit, à Seigneux et à Cerniaz le dix, et à Pruidoux le onze novembre mil neuf cent vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le cinq Décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 5. Actes de publications de mariage à Pruidoux, Seigneux, Cerniaz et Fayerne.

Communiqué à l'état civil de Pruidoux * et de Villarzel le 5^e Déc. 1924.
(* soit de S'-saphoim à Chexbres).

Les époux :

Paul Jaccoud
Eva Jaccoud
née Cachin

Les témoins :

Frédéric Cachin
Léon Jaccoud

L'officier de l'état civil :

Matter
remplète

Registre des mariages A.

N° 37

Chevalley

et

Tenseyres

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Constant Oscar

célibataire

facteur au télégraphe

originaire de Denezey

domicilié à Tayerne

né à Tayerne

le vingt mai

mil huit cent nonante sept

fils de Héli Chevalley, décédé

et de Charlotte Rosine née Enamy, à Tayerne

2. Tenseyres Berthe Eva

célibataire

originaire de Corcelles-le-Jorat

domiciliée à Tayerne

née à Tayerne

le trois octobre

mil neuf cent deux

fille de Henri Louis Tenseyres, chef de district aux C.F.F.

et de Elisa née Roulier, à Tayerne

Témoins :

1. Jaccoud Léon, ouvrier bestier, à Tayerne

2. Tenseyres Henri, employé de commerce à Tayerne.

Les publications ont eu lieu à Tayerne le sept, à Corcelles-le-Jorat le huit et à Denezey le neuf novembre mil neuf cent vingt quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tayerne, le cinq décembre mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

4 & 6. actes de publications de mariage à Corcelles le Jorat, Denezey et Tayerne

Les époux :

Chevalley Oscar

Chevalley Eva

née Tenseyres

Les témoins :

Léon Jaccoud.

Tenseyres Henri

L'officier de l'état civil :

Mayer compes

Communiqué à l'état civil de Denezey et de Corcelles le Jorat le 5.XII.1924.

N° 28

Dèlessert

et

Dey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dèlessert Marius

célibataire

employé aux forêts cantonales

originaire de Teney-le-Jorat

domicilié à Sayerne

né à Sayerne (Corges) le quatre Juillet

mil huit cent nonante-sept

fils de Julien Dèlessert, agriculteur

et de Marie Louise née Savary, à Corges

2. Dey Blanche Marguerite

célibataire

ouvrière à la condenserie

originaire de Sayerne

domiciliée à Sayerne

née à Sayerne le quinze Juillet

mil neuf cent quatre

fille de Louis Dey, cantonnier

et de Berthe Auguste née Kapin, à Corges

Témoins: 1. Savary Louis, agriculteur, à Sayerne

2. Jomini Maurice, charbon, à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le dix-neuf, et à Teney-le-Jorat le vingt trois novembre mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le huit Décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. & 3. Extraits de naissance des fiancés

4 & 6. Actes de publications de mariage à Teney-le-Jorat et Sayerne.

Communiqué à l'état civil de Corcelles-le-Jorat le 8. déc. 1924.

Les époux :

Dèlessert Marius

Blanche Dèlessert Dey

Les témoins :

Louis Savary
Maurice Jomini

L'officier de l'état civil :

Matter
rempey

N° 39

Rapin

et

Visinand née Renevey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rapin Jules Daniel

célibataire

laitier

originaire de Fayernedomicilié à Fayernené à Fayerne le dix Septembre

mil huit cent nonante deux

fils de Albert Rapin, laitier à Fayerneet de Sophie née Savary, décédée2. Visinand née Renevey Marie Félicie, dite VéaVeuve de Gaston Charles Visinand dès le quatorze Mars mil
neuf cent vingt, ménagèreoriginaire de Corsier (Vaud)domiciliée à Fayernenée à Fétigny le huit Avril

mil huit cent huitante sept

fille de Joseph Philippe Auguste Renevey, décédéet de Anne Amélie née Fontaine, à FétignyTémoins: } 1. Schwaminger Alfred, maréchal à Fayerne
2. Rossier Benjamin, cordier, à Fayerne.Les publications ont eu lieu à Fayerne le vingt, et à Corsier le
vingt deux Novembre mil neuf cent vingt quatreAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Fayerne, le dix Décembre mil neuf cent vingt-
quatre.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance de la fiancée
3. Acte de décès de Gaston Charles Visinand
- 4 et 5. Actes de publications de mariage à Corsier et Fayerne

Communiqué à l'état civil de Corsier
le 10 Dec. 1924

Les époux :

Jules RapinLéa Rapin née Renevey

Les témoins :

Alfred Schwaminger
Benjamin Rossier

L'officier de l'état civil :

Matter remplacé

N° 40
Goutte
et
Fallon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goutte Emile Antoine

célibataire

négoçant

originaire de Cozmont, Département du Juy de Dôme, France

domicilié à Sayerne

né à Sayerne le vingt-six Décembre

mil huit cent nonante-deux

fils de Antoine Goutte, négociant

et de Marie née Sandet, à Sayerne

2. Fallon Angèle

célibataire

ménagère

originaire de Molondin

domiciliée à Sayerne

née à Sayerne le premier Octobre

mil neuf cent un

fille de Jules Henri Fallon, ouvrier à la Condenserie

et de Marie Louise née Meyer, à Sayerne

Témoins :

1. Bercher Ernest, comptable, à Sayerne

2. Beaufils Albert, imprimeur, à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le six et à Molondin le huit Novembre mil neuf cent vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt-deux Décembre mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage;
2 & 3. Extraits de naissance des fiancés; 4 & 5. Actes de publications de mariage à Molondin et Sayerne;
6. Certificat de capacité matrimoniale du Consulat de France à Dansonne;
7. Permis de publication et autorisation de célébrer du Département de Justice et Polier

Communiqué à l'état civil de Molondin et à la Chancellerie d'Etat le 22 fév. 1924.

Les époux :

E. Goutte

Angèle Goutte, née Fallon
Les témoins :

Bercher

Beaufils

L'officier de l'état civil :

Matter comp.

Registre des mariages A.

N° 141

Merz

et

Joye div. Jannin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Merz Henri Louis

veuf de Sara Sylvie née Domini dès le trente Juillet mil neuf cent dix-huit, tailleur

originaire de Burg (Freibourg)

domicilié à Payerne

né à Bellerive le vingt neuf mai
mil huit cent soixante neuf

fils de Frédéric Merz

et de Marie Louise née Grandjean, décédés

2. Joye Marie Elisabeth

divorcée de Albert Jannin dès le vingt Septembre mil neuf cent vingt-trois, ménagère

originaire de Villars le Grand

domiciliée à Payerne

née à Gletterens le cinq mai
mil huit cent septante quatre

fille de Pierre Joye

et de Philomène née Dubey, décédés

Témoins: 1. Roulin Alphonse, ouvrier à Payerne

2. Rollinet Joseph, cordonnier à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Burg et à Payerne le quinze, et à Villars le Grand le dix-sept Novembre mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt-Sept Décembre mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.

4. Acte de décès de la première épouse du fiancé.

5. Extrait du Jugement en divorce des époux Jannin-Joye,

6 & 8. Actes de publications de mariage à Burg, Villars-le-Grand et Payerne

Communiqué à l'état civil de Morat et de Constantine le 27 Dec. 1924.

Les époux :

Merz Henri
Marie Merz

Les témoins :

Roulin Alphonse
Joseph Rollinet

L'officier de l'état civil :

Moutier *remplacé*

No 42

Zbinden

et

Mottet née Morattel

Par jugement du Tribunal du district de Yverne, rendu en date du 20 Février 1928 de: clari définitif et exécutoire le 16 Mars 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage

Inscrit le 28 Mars 1928.

L'officier de l'état civil

M. M. H. R. R. R.

Communiqué au Département de Justice et Police le 20. III. 1928

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Zbinden Emile Nicolas

veuf de Emma née Girard dès le vingt deux Février mil neuf cent vingt-deux, marchand

originaire de Guggisberg (Berne)

domicilié à Yverne

né à Yverne

le neuf avril

mil huit cent soixante-neuf

fils de Jean Zbinden

et de Anna née Herli, décédée

2. Mottet Eliza née Morattel

veuve de Henri Mottet dès le seize Novembre mil neuf cent vingt

ménagère

originaire de Henniez

domiciliée à Yverne

née à Sédilles

le quatre Février

mil huit cent septante-huit

filie de Felix Morattel

et de Grilletet née Besson, décédée

Témoins: 1. Meylan Arnold, laitier à Yverne

2. Raccoursier Edouard, huissier municipal à Yverne

Les publications ont eu lieu à Guggisberg et à Yverne le dix-huit, et à Henniez le vingt Octobre mil neuf cent vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverne le vingt-sept Décembre mil neuf cent

vingt-quatre

Pièces déposées:

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

4 & 5. Actes de décès des précédents époux de chacun des fiancés.

6. & 8. Actes de publications de mariage à Guggisberg, Henniez et Yverne.

Communiqué à l'état civil de Guggisberg et de Granges le 27 Dec. 1924.

Les époux:

Emile Zbinden

Eliza Zbinden née Morattel.

Les témoins:

Arnold Meylan

Edouard Raccoursier

L'officier de l'état civil:

M. M. H. R. R. R.

Val le 20 Mars 1925
F. Commanchez

Registre des mariages A.

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

filie de

et de

Témoins: 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Le N° 42 de la page 46 est celui de la dernière inscription faite en 1924. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. L'officier de l'état civil de Payerne. S. Mathier, Rapin

Un double a été remis le 3 Janvier 1925 à l'Autorité Cantonale en exécution de l'ordonnance fédérale du 25 Janvier 1910. L'officier de l'état civil de Payerne. S. Mathier, Rapin



N° 1.

Cossy
et
Rapin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cossy Charles Louis

célibataire

boulangier

originaire de Rivaix

domicilié à Tayerne

né à Moudon le seize Mars

mil huit cent nonante-huit

filz de Charles Cossy, boulangier

et de Rose Céline née Gilliéron, à Moudon

2. Rapin Emma

célibataire

originaire de Tayerne

domiciliée à Tayerne

née à Tayerne le vingt-six Août

mil huit cent nonante-quatre

fille de Henri Rapin

et de Marie Louise née Sommerer, décédés

Témoins :

1. Rapin Charles, micamcier, à Tayerne

2. Bornoz Charles, cafetier, à Tayerne.

Les publications ont eu lieu à Tayerne le treize et à Rivaix le
seize Décembre mil neuf cent vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tayerne, le neuf Janvier mil neuf cents-
vingt-cinq

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

4 & 5. Actes de publications de mariage à Rivaix et Tayerne

Les époux :

Charles Cossy,

Emma Cossy,

née Rapin.

Les témoins :

Charles Rapin micamcier,

Charles Bornoz

L'officier de l'état civil :

Mattier rempli

Communiqué à l'état civil de St-Saphorin
le 9. janv. 1925.

Registre des mariages A.

N° 2

Bonny

et

Genoux née Schneiter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonny Jacques Louis

veuf de Méty née Fivaz dès le vingt-neuf Février mil neuf cent

vingt-quatre ; cafetier

originaire de Chevroux

domicilié à Tayerne

né à Chevroux

le vingt-deux Septembre

mil huit cent soixante-sept

fils de Jean Jacques Bonny

et de Louise Julie née Cuany, décédés

2. Genoux Alice née Schneiter

veuve de Jules César Genoux dès le huit Février mil neuf

cent vingt-quatre ; cuisinière

originaire de Sainte-Croix

domiciliée à Tayerne

née à Orbe

le vingt Janvier

mil huit cent huitante trois

fille de Emile Louis Schneiter

et de Emilie Rodine née Thuillard, à Sausanne

Témoins : 1. Bonny Oscar, cafetier à Tayerne.

2. Mulliger Ernest, boulanger, à Tayerne.

Les publications ont eu lieu à Tayerne le vingt-six, à Chevroux le vingt-sept, et à Sainte-Croix le vingt-huit Janvier mil neuf cent vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tayerne, le seize Février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.

4 & 5. Extraits de décès des précédents époux de chacun des fiancés,

6 à 8. Actes de publications de mariage à Chevroux, Sainte-Croix et Tayerne

Communiqué à l'état civil de Grandcom et de Sainte-Croix le 16 février 1925.

Les époux :

Jacq. Bonny
Alice Bonny

Les témoins :

O. Bonny.
Mulliger Ernest

L'officier de l'état civil :

Mater
rempege

N° 3

Bersier

et

Jöhr

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bersier Philippe-Émile-Pierre

célibataire

négoçant

originaire de Engy (Fribourg)

domicile à Nenchâtel

né à Sayerne

le trente octobre

mil huit cent nonante-neuf

fils de Philippe-Joseph Bersier

et de Suzanne-Marie née Jaquenod, à Sayerne

2. Jöhr Rosalie

célibataire

originaire de Innerbirmood (Berne)

domiciliée à Sayerne

née à Morat

le deux Décembre

mil neuf cent deux

fille de Friedrich Jöhr

et de Rosa née Kurza, à Sayerne

Témoins :

1. Jöhr Friedrich dit Fritz, cafetier à Sayerne

2. Rochud Emmannel, négociant à Nenchâtel

Les publications ont eu lieu à Nenchâtel le trente un Janvier, à Engy, à (Innerbirmood) Kurzenberg et à Sayerne le deux Février mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt-un Février mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

autorisation de célébrer de l'état civil de Nenchâtel

Les époux :

Philippe-Émile-Pierre Bersier
Rosa Bersier, née Jöhr

Les témoins :

F. Jöhr
Emmanuel Rochud

L'officier de l'état civil :

Maurer
remplacé

Communiqué à l'état civil de Engy Nenchâtel et Kurzenberg le 21 février 1925

Registre des mariages A.

N° 4

Guichard

et

Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guichard Léon Jules

célibataire

manoeuvre

originaire de Sonay

domicilié à Layingne

né à Layingne le quatre Mars

mil huit cent nonante neuf

fils de Joseph Edouard Guichard, en France

et de Marie Antoinette née Rosset, à Layingne

2. Blanc Irène Elise

célibataire

ouvrière en tabacs

originaire de Moissy

domiciliée à Layingne

née à Moissy le quinze Décembre

mil neuf cent quatre

fille de Jean Frédéric Blanc, entrepreneur

et de Elmire Marie née Chappuis, à Chevroux.

Témoins: { 1. Chaillet Ernest, ingénieur, à Layingne
2. Bachofen Otto, coiffeur, à Layingne

Les publications ont eu lieu à Layingne le vingt-deux, à Sonay et à Moissy le vingt-quatre Décembre mil neuf cent vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Layingne, le vingt-un Mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

4 à 6. Actes de publications de mariage à Sonay, Moissy et Layingne.

Communiqué à l'état civil de Sonay et de Grandcour le 21. Mars 1925.

Les époux :

Guichard Léon

Irène Guichard

Blanc

Les témoins :

Chaillet

Bachofen

L'officier de l'état civil :

Matten

comp. g.

N° 5.

Savary
et
Domini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savary Georges-Samuel-Léon
célibataire
agriculteur
originaire de Sayerne
domicilié à Sayerne, à Corges
né à Sayerne, à Strabloz le Six Décembre
mil huit cent nonante - sept

filz de Samuel-Louis Savary, agriculteur
et de Emma née Vädermann, à Corges

2. Domini Rachel
célibataire
ménagère
originaire de Sayerne
domiciliée à Sayerne, à Strabloz
née à Sayerne, à Strabloz le vingt-quatre avril
mil huit cent nonante - quatre

fille de Samuel-Henri Domini, cordonnier
et de Elise née Estoppey, à Strabloz.

Témoins: { 1. Penseyres Ernest, agriculteur, à Sayerne
2. Oberli Ernest, agriculteur, à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le cinq mars mil neuf cent
vingt - cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt - six Mars mil neuf cent
vingt - cinq

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. acte de publication de mariage à Sayerne.

Les époux :

Georges Savary
Rachel Savary
née Domini

Les témoins :

Penseyres Ernest
Oberli Ernest

L'officier de l'état civil :

Matten

Registre des mariages A.

N^o 6
Grobety
et
Giorgio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grobety Henri - Jacques

célibataire

instituteur

originaire de Vallorbe

domicilié à Payerne

né à Lucens

le vingt juillet

mil huit cent nonante-six

fils de Jules Henri Grobety, décédé

et de Julie née Bonny, à Payerne

2. Giorgio Germaine - Alice

célibataire

employée de bureau

originaire de Valangin (Neuchâtel)

domiciliée à Payerne

née à Cressier

le onze Mars

mil neuf cent

fille de Jean François Giorgio, chef de gare

et de Vina née Girard, à Payerne

Témoins: } 1. Colliex Jacques, instituteur à Payerne

2. Giorgio François, chef de gare à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Payerne le cinq, à Valangin le six et à Vallorbe le sept mars mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le premier avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, —

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

4 à 6. Actes de publications de mariage à Vallorbe, Valangin et Payerne

Les époux :

Henri Grobety

Germaine Grobety
née Giorgio

Les témoins :

J. Colliex
F. Giorgio

L'officier de l'état civil :

Mayer
complet

Communiqué à l'état civil de Vallorbe et de Valangin le 14 avril 1925.

N° 7
Cherbuin
et
Gilliard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherbuin Paul
célibataire
tapissier
originaire de Sayerne
domicilié à Sayerne
né à Sayerne le vingt-six avril
mil huit cent nonante trois

filz de François Emile Cherbuin, agriculteur
et de Henriette Lisette née Stuki, à Sayerne

2. Gilliard Augustine-Marie
célibataire
pierreuse
originaire de Montpreveyres et Mézières
domiciliée à Avenches
née à Granges le vingt Janvier
mil huit cent nonante-neuf

fille de Auguste Gilliard, journalier
et de Marie Henriette née Siquet, à Granges

Témoins :
1. Cherbuin Emile, agriculteur à Sayerne
2. Liechti Albert, négociant à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne, à Montpreveyres, à Mézières et à Avenches le seize mars mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le trois avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2. & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4. à 7. Actes de publications de mariage à Montpreveyres, Mézières, Avenches et Sayerne.

Les époux :

Paul Cherbuin
Augustine Cherbuin

Les témoins :

Emile Cherbuin Stuki
Albert Liechti

L'officier de l'état civil :

Matter
rempest

Communiqué à l'état civil de Corcelles-
le-Jorat, Mézières et Avenches le
3 avril 1925.

Registre des mariages A.

N° 8

Röthlisberger

et

Maeder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Röthlisberger Albert

célibataire

sacher

originaire de Bovil (Berne)domicilié à Sayernené à Saint-Silvester le trois févriermil huit cent nonante-huitfils de Johann Röthlisberger, agriculteuret de Elisabeth nee Hohli, à Seedorf2. Maeder Emma

célibataire

ménagère

originaire de Sourtens (Fribourg)domiciliée à Chandonnée à Traratond le dix-sept octobremil neuf cent unfille de Gottfried Benoit Maeder, décédéet de Elise nee Wenger, à Chandon

Témoins :

1. Maechler Laurent, coiffeur à Sayerne2. Röthlisberger Frédéric, agriculteur à Courteney près Noéval

Les publications ont eu lieu à Sayerne et à Grosshöchstetten le vingt-quatre, à Sourtens et à Chandon le vingt-cinq mars mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le neuf avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 7. Actes de publications de mariage à Grosshöchstetten, Sourtens, Chandon et Sayerne.

Communiqué à l'état civil de Grosshöchstetten, Morat et Léchelles le 9 avril 1925.

Les époux :

Röthlisberger Albert
Emma Röthlisberger Maeder

Les témoins :

Maechler Laurent
Röthlisberger Frédéric

L'officier de l'état civil :

Maeder
remplacé

N° 9
 Vergier
 et
 Michel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vergier Roger - Charles
 célibataire
 modelleur
 originaire de Morat (Fribourg)
 domicilié au Petit-Saconnex (Genève)
 né à Paris (5^{me} arr^t) le vingt-cinq mars
 mil neuf cent

l.a.f.
 fils de Eugène Vergier, ajusteur
 et de Emma Bertha Holzappel, à Paris

2. Michel Marthe Eina
 célibataire
 modiste
 originaire de Cheyres (Fribourg)
 domiciliée à Payerne
 née à Payerne le cinq Janvier
 mil neuf cent un

lille de Emile Clément Michel, retraité des C.F.F.
 et de Elise Steiner, à Payerne

Témoins : { 1. Clavel Albert, ajusteur mécanicien, à Payerne.
 2. Raccat Joseph, employé C.F.F., à Payerne.

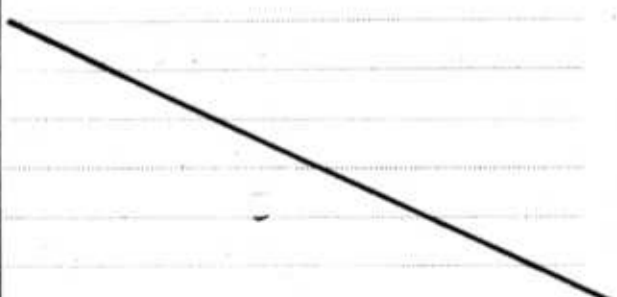
Les publications ont eu lieu au Petit-Saconnex le neuf, à Morat, à Cheyres et à Payerne le dix mars mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le onze avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil du Petit-Saconnex



Communiqué à l'état civil de Morat et de Cheyres, et au Bureau Cantonal à Genève le 11. avril 1925.

Les époux :

R. Vergier
 M. Vergier Michel

Les témoins :

A. Clavel
 J. Raccat

L'officier de l'état civil :
 Mauer remplacé

N° 10

Döhr

et

Blümer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Döhr Marc Emile

célibataire

ouvrier à la tuilerie

originaire de Innerbirrmoos (Berne)

domicilié à Fayerne

né à Kueyres-les-Prés le dix-huit Décembre

mil neuf cent

fils de Jean Döhr

et de Marie Victorine née Marguet, à Fayerne

2. Blümer Ida

célibataire

cigarière

originaire de Engi (Glaris)

domiciliée à Fayerne

née à Nonfoux près Essertines le vingt-cinq Novembre

mil huit cent nonante-sept

fille de Albert Blümer, ouvrier de campagne

et de Elisabeth née Schumacher, à Fayerne

Témoins : 1. Döhr Jean, journalier, à Fayerne

2. Blümer Albert, ouvrier de campagne, à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Fayerne, à Vinden et à Engi le
dix-sept mars mil neuf cent vingt-cinqAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Fayerne, le onze avril mil neuf cent vingt-
cinq

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des
fiancés4 à 6. Actes de publications de
mariage à Vinden, Engi et
Fayerne.Communiqué à l'état civil de Kuzenberg
et de Engi le 11. avril 1925.

Les époux :

Döhr Marc

Blümer Ida née Blümer

Les témoins :

Döhr Jean

Blümer Albert

L'officier de l'état civil :

Mater
remplé

N° 11

Blanc
et
Schwurger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Etienne Casimir

célibataire

journalier

originaire de Mammens-Grandsvaz (Fribourg)

domicilié à Payerne

né à Mammens le huit août

mil neuf cent un

fils de Victor Nicolas Blanc, agriculteur à Mammens
 et de Marie née Maradan, décédée.

2. Schwurger Cécile

célibataire

ouvrière en tabacs

originaire de Domdidier (Fribourg)

domiciliée à Payerne

née à Villarsy/Montagny les Monts le trente Juin

mil neuf cent trois

fille de Félix Basile Schwurger

et de Sidwine née Eugir, décédés

Témoins: } 1. Cosandey Henri, journalier, à Payerne
 } 2. Blanc Louis, journalier, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le sept, à Mammens et à Domdidier le huit avril mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt-quatre avril mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Mammens, Domdidier et Payerne.

Communiqué à l'état civil de Mammens et de Domdidier le 24 avril 1925.

Les époux :

Blanc Etienne

Schwurger Cécile

née Schwurger

Les témoins :

Cosandey Henri

Blanc Louis

L'officier de l'état civil :

Mattet

Registre des mariages A.

N° 12

Butticaz

et

Tiquerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Butticaz Maurice

célibataire

médecin-vétérinaire

originaire de Tuidoux, Jongny et Le Châtelarddomicilié à Sayernené à Chexbresle trente-un Marsmil huit cent nonante-septfils de Maurice Butticaz, sellieret de Thélène née Emery, à Chexbres2. Tiquerat Marie Isabelle

célibataire

originaire de Donneloyedomiciliée à Donneloyenée à Donneloyele treize Octobremil huit cent nonante sixfille de Jean Arnold Tiquerat, agriculteuret de Adèle Fousa née Gallandat, à DonneloyeTémoins: } 1. Tullienoz Henri, pharmacien, à Sayerne} 2. Beaufils Albert, imprimeur, à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le quatorze, à Montreux-Châtelard et à Donneloye le quinze, à Tuidoux le seize, et à Jongny le dix-sept avril mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le quatre Mai mil neuf cent
vingt-cinq

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. & 3. Extraits de naissance des fiancés
4. & 5. Actes de publications de mariage à Tuidoux, Jongny, Châtelard-Montreux, Donneloye et Sayerne

Communiqué à l'état civil de St-Saphorin
Cordier, Montreux et Molondin le
4 Mai 1925

Les époux :

M. Butticaz
M. Tiquerat

Les témoins :

H. Tullienoz
Beaufils

L'officier de l'état civil :

M. Maury
remplète

N° 13.

Delaurens

et

Juriens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delaurens Charles Louis Samueldivorcé de Marguerite Léa née Chevronlet dès le quatorze Février
mil neuf cent vingt-quatre ; photographe
originaire de Genève, Haute-Voie, France
domicilié à Fayerne
né à La Hénite (Berne) le huit Décembre

mil huit cent Septante-neuf

fils de Charles Louis Delaurens, décédé
et de Elisa née Herzig, à Colombier2. Juriens Isabelle Agnès

célibataire

plissense

originaire de Villars-le-Terroir
domiciliée à Fayernenée à Villars-le-Terroir le vingt-quatre Janvier
mil huit cent nonante-six

fille de Jean-David Juriens, agriculteur

et de Bernadette-Agathe-Marie née Pittet, à Fayerne

Témoins: 1. Jöhr Fritz, cafetier, à Fayerne

2. Clerc Adolphe, négociant à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Fayerne le dix et à Villars-le-Terroir
le douze Mars mil neuf cent vingt-cinqAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le sept mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage ; 2 & 3. Extraits de noit-
-sanes des fiancés ; 4 et 5. Extrait de mariage et
extrait du jugement en divorce des époux Delau-
-rens & Chevronlet ; 6 & 7. Actes de publications
de mariage à Villars-le-Terroir et Fayerne ;
8. Certificat de capacité matrimoniale délivré
par le Consulat de France à Lausanne ; 9. Lemis
de publier et autorisation de célébrer du
Département de Justice et Police.
Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne et à l'état civil d'Schallens
le 7. mai 1925.

Les époux :

DelaurensI. Juriens née
II. Delaurens née Juriens

Les témoins :

Fritz Jöhr
Adolphe Clerc

L'officier de l'état civil :

Mayer rempli

Registre des mariages A.

N° 14

Mottaz

et

Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottaz Léon Adrien

célibataire

garde - frontière

originaire de Syens

domicilié à Chônex (Genève)

né à Syens

le vingt-trois Janvier

mil neuf cent

fils de Paul Mottaz, décédé

et de Marie Hélène née Dubois, à Sausanne

2. Martin Olga Suzanne

célibataire

originaire de Meyruz (Vaud)

domiciliée à Villars-le-Comte

née à Villars-le-Comte

le vingt-deux Janvier

mil huit cent nonante-sept

fille de Ami-Edouard Martin, agriculteur

et de Alice née Pidoux, à Villars-le-Comte

Témoins: 1. Martin Bertha, à Villars-le-Comte

2. Martin Florian, agriculteur à Villars-le-Comte

Les publications ont eu lieu à Chônex le treize, à Syens le quatorze, à Meyruz et à Villars-le-Comte le seize civil mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Jayerne, le seize Mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Chônex

Les époux :

Mottaz Léon
Suzanne Mottaz née Martin

Les témoins :

Bertha Martin
Florian Martin

L'officier de l'état civil :

Matter *(signature)*

Communiqué à l'état civil de Mondor et de Denezy, et au Bureau Cantonal de l'état civil à Genève le 16.V.1925

N^o 15
Fasnacht
et
Golaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fasnacht Ovide-Edouard

célibataire

employé de banque

originaire de Montilier (Fribourg)

domicile à Payerne

né à Cotterd (Bellerive) le trois mai

mil neuf cent trois

fils de Walther-Gottlieb-Wilhelm Fasnacht, boisselier

et de Cécile-Clémence née Bardet, à Cotterd

2. Golaz Jeanne-Berthe-Marie

célibataire

institutrice

originaire de l'abbaye

domiciliée à Payerne

née à Sansanne le vingt-huit Février

mil huit cent quatre-vingt-six

filles de Jean-François-Emile Golaz, décédé

et de Susanne Hélène née Kolb, à Sansanne

Témoins : } 1. Jussey Wylsse, employé de banque, à Payerne
2. Kubli Alexandre, employé de banque, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Montilier, à l'abbaye et à Payerne le trente avril mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt-neuf mai mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

4 & 6. Actes de publications de mariage à Montilier, à l'abbaye et à Payerne.

Communiqué à l'état civil de Morat et de l'abbaye le 29 mai 1925.

Les époux :

Fasnacht

et Golaz

Les témoins :

Jussey
Kubli

L'officier de l'état civil :

Mayer

rempest.

Registre des mariages A.

N° 16

Henrioud

et

Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henrioud Jean-Constant-Gustave

célibataire

voyageur de commerce

originaire de Genève et Belmont $\frac{1}{2}$ Yverdon

domicilié à Fayerne

né à Genève le onze octobre

mil neuf cent

fils de Edouard Henrioud, décédé

et de Jeanne Ernestine Faule née Bureau, à Genève

2. Rossier Julia-Céline

célibataire

employée de commerce

originaire de Mammens-Grandsiraz et Montagny-les-Monts

domiciliée à Fayerne

née à Grandsiraz le vingt-cinq juillet

mil huit cent nonante-sept

fille de Maurice-Joseph Rossier, décédé

et de Rosine née Rossier, à Fayerne

Témoins: 1. Bourqui Joseph, hôtelier à Fayerne

2. Maffiolini Jean, mécanicien à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Fayerne et à Montagny les Monts le vingt-un, à Genève et à Belmont $\frac{1}{2}$ Yverdon le vingt-deux, et à Mammens le vingt-trois avril mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le trente mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 5. Actes de publications de mariage à Genève, Belmont- $\frac{1}{2}$ Yverdon, Mammens, Montagny-les-Monts et Fayerne

Communiqué à l'état civil de Belmont $\frac{1}{2}$ Y. de Mammens, de Montagny les Monts, et au Bureau cantonal de Genève le 30.V. 1925.

Les époux :

Henrioud
Julia Henrioud née Rossier

Les témoins :

Joseph Bourqui
Jean Maffiolini

L'officier de l'état civil :

Mattier
comp. 1/2

N^o 17
 Mathys
 et
 Bourqui

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mathys Frédéric Auguste
 célibataire
 cordonnier
 originaire de Wymigen (Berne)
 domicilié à Payerne
 né à Payerne le dix-neuf août
 mil huit cent quatre-vingt-huit

filz de Frédéric Louis Mathys, cordonnier à Payerne
 et de Elmire Augustine née Favre, décédée

2. Bourqui Elisa dite Louisa
 célibataire
 aide-cuisinière
 originaire de Fawagny-le-Grand et Muriest (Fribourg)
 domiciliée à Payerne
 née à Fawagny-le-Grand le trente-un Janvier
 mil neuf cent cinq

fille de Joseph-Louis Bourqui, journalier
 et de Marie Rosine née Dolion, à Fawagny-le-Grand.

Témoins : } 1. Cosandey Henri, journalier à Payerne
 } 2. Jennet Luc, journalier à Payerne

Les publications ont eu lieu à Wymigen, à Payerne, à Fawagny-le-Grand et à Muriest le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le trente mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 5. Actes de publications de mariage à Wymigen, Fawagny-le-Grand, Muriest et Payerne.

Communiqué à l'état civil de Wymigen,
 Fawagny-le-Grand et Muriest le 30.
 F. 1925.

Les époux :

Frédéric Mathys Fils
 Louisa Mathys née Bourqui

Les témoins :

Cosandey Henri.
 Luc Jennet

L'officier de l'état civil :

Mayer rempest

Registre des mariages A.

N° 18

Bachofen

et

Nicola

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bachofen Otto

célibataire

coiffeur

originaire de Regensburg (Zurich)

domicilié à Sayerne

né à Olten le vingt-un mai

mil neuf cent deux

fils de Heinrich Bachofen

et de Bertha née Bitterli, décédés

2. Nicola Rosa

célibataire

employée de commerce

originaire de Santino, province de Gorara, Italie

domiciliée à Sayerne

née à Sayerne le trente-un août

mil huit cent nonante-sept

fille de Emile Nicola, décédé

et de Adèle née Ferrini, à Sayerne

Témoins: 1. Bachofen Heinrich, mécanicien à Olten
2. Kemp Otto, ingénieur à Baden.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt-trois Janvier, à Regensburg le vingt-quatre Janvier, et à Santino les huit et quinze mars mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le premier Juin mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4. Certificat d'état libre pour la fiancée, 5. autorisation de publier du Département de Justice et Police, 6. à 8. Publications de mariage à Regensburg et Sayerne, et certificat de publication à Santino

Communiqué à l'état civil de Regensburg et à la Chancellerie d'état à Lausanne le 1. VI. 1925

Les époux :

Bachofen

R. Bachofen née Nicola

Les témoins :

Heinrich Bachofen

O. Kemp

L'officier de l'état civil :

Matt
rempe

N° 19

Siegenthaler

et

(Dondin)

Tasche

Par jugement du Tribunal du district de Yverne, rendu en date du 8 Avril 1935, déclaré définitif et exécutoire le 3 mai 1935, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage. Inscrit le 7 mai 1935.

L'officier de l'état civil

Mattier

Communiqué au Département de Justice et Police le 7 mai 1935.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siegenthaler Charles-Ami

célibataire

ouvrier à la Condenserie

originaire de Trub (Berne)

domicile à Yverne

né à Yverne

le neuf Juin

mil huit cent nonante-huit

fils de Charles Siegenthaler, agriculteur

et de Elise-Marie née Dondin, à Yverne

2. Tasche Ida-Alice

célibataire

couturière

originaire de Servion

domiciliée à Yverne

née à Servion

le vingt-deux Novembre

mil neuf cent trois

fille de Georges Emile Tasche, employé C. F. F.

et de Marie Emma née Destraz, à Yverne

Témoins :

1. Recordon Victor, ouvrier Nestlé à Yverne

2. Böpple Wilhelm, mécanicien Nestlé, à Yverne

Les publications ont eu lieu à Yverne le trente Avril, à Trub le premier mai et à Servion le deux mai mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverne, le trois Juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

4 à 6. Actes de publications de mariage à Trub, Servion et Yverne.

Les époux :

Siegenthaler Charles

Alice Siegenthaler

née Tasche

Les témoins :

Victor Recordon

W. Böpple

L'officier de l'état civil :

Mattier rempl.

Communiqué à l'état civil de Trub et d'Oron le 3.VI. 1935.

Registre des mariages A.

N° 20

Bladt

et

Meyer

Par décret du Grand Conseil du 14 décembre 1933, Bladt Jean, mentionné ci-contre, a été naturalisé Vaudois et reçu avec sa famille au nombre des bourgeois de la Commune de Sayerne.
Inscrit le 13 mars 1934.

L'officier de l'état civil



Communiqué au Département de Justice et Police et à l'état civil de Bonfol le 14 mars 1934.

Par lettre du 21 mars 1934, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné l'annulation de l'annotation marginale ci-dessus, ceci en vertu de l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928 sur le service de l'état civil prescrivait qu'il ne sera pas fait d'inscription de changement de bourgeoisie dans les registres spéciaux. -

Inscrit le 24 mars 1934.

L'officier de l'état civil:

Matter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Bladt Jean

célibataire

gérant

originaire de Paris (France)

domicilié à Sayerne

né à Delémont

le six Janvier

mil huit cent quatre-vingt dix-huit

fils de Paul Bladt, négociant

et de Clarisse dite Alice née Maury, à Genève

2. Meyer Alice - Judith

célibataire

originaire de Bernévésin (Berne)

domiciliée à Sayerne

née à Lucens

le vingt-neuf Octobre

mil neuf cent

fille de Eugène Meyer, négociant

et de Cécile née Günzburger, à Sayerne

Témoins:

1. Bladt Paul, négociant à Genève

2. Meyer Eugène, négociant à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le dix-huit, et à Bonfol le vingt Avrit mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt-six Juin mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4 & 5. Actes de publications de mariage à Bonfol et à Sayerne, 6. Certificat de capacité matrimoniale pour le fiancé, 7. Permis de publication et autorisation de célébrer du Département de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'état à Lausanne et à l'état civil de Bonfol le 26 Juin 1925

Les époux:

Bladt

Alice Bladt

née Meyer

Les témoins:

Paul Bladt
Eugène Meyer

L'officier de l'état civil:

Matter

N° 21
Goutte
et
Jaton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goutte François - Anguste
célibataire

négoçant

originaire de Cosmont (Suy. de Dôme, France)

domicilié à Payerne

né à Payerne le vingt-deux Janvier

mil huit cent quatre-vingt seize

fils de Antoine Goutte, négociant

et de Marie née Sandet, à Payerne

2. Jaton Marcelle - Germaine
célibataire

employée de commerce

originaire de Villars - Mendraz

domiciliée à Payerne

née à Payerne le neuf Octobre

mil neuf cent deux

fille de Alexis Jaton, ouvrier à la Condenserie

et de Benoîte Marie-Françoise dite Bénédicte née Collet, à Payerne

Témoins: 1. Morgenegg Fritz, cafetier, à Payerne

2. Mendel Gustave, comptable, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le quatre et à Villars-Mendraz le six mai mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt-quatre Juillet mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés, 4 & 5. Actes de publications de mariage à Villars-Mendraz et Payerne, 6. Certificat de capacité matrimoniale pour le fiancé, 7. Permis de publication et autorisation de célébrer du Département de Justice et Police.

Communiqué à l'état civil de St Cierges et à la Chancellerie d'Etat le 24. Juillet 1925.

Les époux :

F. Goutte

G. Goutte

née Jaton

Les témoins :

F. Morgenegg

G. Mendel

L'officier de l'état civil :

Mayer

Registre des mariages A.

N^o 22
Schwaninger
et
Bonny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwaninger Alfred

célibataire

maréchal

originaire de Guntmadingen (Schaffhouse)

domicilié à Payerne

né à Aumont le vingt-un Juin

mil huit cent nonante-deux

fils de Jean Martin Schwaninger, décédé

et de Caroline Bertha née Schutz, à Payerne

2. Bonny Ida - Elise

célibataire

ménagère

originaire de Chevroux

domiciliée à Chevroux

née à Chevroux le huit Décembre

mil huit cent nonante-quatre

filles de Charles Henri Bonny, décédé

et de Eugénie née Mayor, à Chevroux

Témoins :
1. Givel Oscar, fonctionnaire postal, à Payerne.
2. Schwaninger Martin, maréchal, à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt-cinq, à Chevroux le vingt-sept, et à Guntmadingen le vingt-huit Juillet mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le quatorze Août mil-neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

4 & 6. Actes de publications de mariage à Guntmadingen, Chevroux et Payerne

Communiqué à l'état civil de Grandcom et de Guntmadingen le 14. Août 1925.

Les époux :

Alf. Schwaninger.

Ida Bonny

Ida Schwaninger née Bonny.

Les témoins :

Oscar Givel

Martin Schwaninger

L'officier de l'état civil :

Moutier remplacé

N° 23.
Fontaine
et
Schilter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fontaine Henri Emile
célibataire
charretier
originaire de Fétigny (Fribourg)
domicilié à Payerne
né à Fétigny le vingt-deux Novembre
mil huit cent nonante-trois

fils de Jacques Joseph Fontaine
et de Philomène Magdeleine née Fontaine, décédés

2. Schilter Ida
célibataire
ménagère
originaire de Schwyz
domiciliée à Fétigny
née à Galmiz le dix-neuf mai
mil neuf cent quatre

fille de Johannes Schilter, marchand de bétail
et de Julia née Bischoff, à Fétigny

Témoins: 1. Thierwächter Gottfried, chauffeur d'auto, à Payerne
2. Schilter Jean, marchand de bétail à Fétigny.

Les publications ont eu lieu à Fétigny le vingt-sept, à Payerne
et à Schwyz le vingt-huit Septembre mil neuf cent vingt-
cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Payerne, le vingt-quatre Octobre mil neuf
cent vingt-cinq.

Pièces déposées :
1. Promesse de mariage
2 & 3. Extraits de naissance des
fiancés.
4 à 6. Actes de publications de
mariage à Fétigny, Schwyz
et Payerne.

Les époux :
Fontaine Henri
Schilter Ida
née Schilter

Les témoins :
Gottfried Thierwächter
Jean Schilter

L'officier de l'état civil :
Matter

Communiqué à l'état civil de Fétigny
et de Schwyz le 24 Octobre 1925.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 24

Freienbühl

et

Savary

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freienbühl Otto

célibataire

ébéniste

originaire de Staffnan (Emme)domicilié à Sangenthalné à Wisen le huit Juillet

mil huit cent nonante-sept

fils de Josef Freienbühl, à Staffnanet de Albertine nie Walser, décédée2. Savary Marguerite

célibataire

originaire de Sayernedomiciliée à Sayernenée à Sayerne le douze Mai

mil neuf cent trois

fille de Henri Louis Savaryet de Maria nie Degerlehner, à SayerneTémoins: } 1. Andrist Charles, cordonnier, à Sayerne2. Bachofen Otto, coiffeur, à SayerneLes publications ont eu lieu à Sangenthal le quatorze, à Staffnan et à Sayerne le quinze Octobre mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le trente Octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer
de l'état civil de Sangenthal

Les époux :

Otto Freienbühl.
Marguerite Freienbühl
née Savary.

Les témoins :

Ch. Andrist.
O. Bachofen - Niolen

L'officier de l'état civil :

MattenCommuniqué à l'état civil de Staffnan
et de Sangenthal le 30 Octobre 1925.

N° 25
 Quidort
 et
 Carrel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Quidort Alfred Robert
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Chevroux
 domicilié à Tayerne
 né à Tayerne le neuf Mai
 mil huit cent nonante-quatre

filz de Frédéric-Charles Quidort, agriculteur
 et de Henriette née Tonnez, à Tayerne

2. Carrel Marie Féonie
 célibataire
 ouvrière en tabac
 originaire de Siviriez
 domiciliée à Tayerne
 née à Châtonnaye le neuf Décembre
 mil huit cent nonante-sept

fille de Paul Carrel, menuisier
 et de Marie née Bossel, à Tayerne

Témoins :
 1. Quidort Frédéric, agriculteur à Tayerne
 2. Carrel Paul, menuisier, à Tayerne

Les publications ont eu lieu à Tayerne le trois, à Siviriez le quatre,
 et à Chevroux le cinq Octobre mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tayerne, le six novembre mil neuf cent vingt-
 cinq

Pièces déposées :

1. Promesses de mariage
 2 & 3. Extraits de naissance des
 fiancés
 4 à 6. Actes de publications de
 mariage à Chevroux, Siviriez
 et Tayerne.

Communiqué à l'état civil de Grandcom
 et de Siviriez le 6 novembre 1925.

Les époux :

Alfred Quidort
 Marie Quidort
 née Carrel

Les témoins :

Frédéric Quidort Tonnez
 Paul Carrel

L'officier de l'état civil :

Müller remplacé.

Registre des mariages A.

N° 26

Thévoz

et

Schözi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thévoz Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Mussydomicilié à Chevrouxné à Chevroux

le huit Janvier

mil huit cent huitante-neuf

fils de Henri-Albert Thévoz, agriculteuret de Marie née Gentil, à Chevroux.2. Schözi Thérèse-Germaine

célibataire

ménagère

originaire de Radelfingen (Berne)domiciliée à Saint-Martin (Val-de-Ruz)née à Neuveville

le vingt Janvier

mil neuf cent trois

fille de Jules-Albert Schözi, cantonnieret de Lina-Cécile née Conrad, à NeuvevilleTémoins: 1. Thévoz-Gentil Henri, agriculteur à Chevroux2. Mayer Alfred, agriculteur à Chevroux.Les publications ont eu lieu à Mussy, à Chevroux, et à Radelfingen le dix-sept, et à St-Martin le dix-neuf octobre mil neuf cent vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Jayezne, le onze novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Grandcom.

Les époux :

Henri ThévozGermaine Thévoz
née Schözi

Les témoins :

Henri ThévozAlfred Mayer

L'officier de l'état civil :

Matten rempli

Communiqué à l'état civil de Grandcom, Radelfingen et Chézard (nonchâtel) le 11. Nov. 1925.

N^o 27
 Wicht
 et
 Spicher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wicht Fernand - Félix

célibataire

mennier

originaire de Montévrax (Fribourg)

domicilié à Sayerne

né à Coudet le premier Octobre

mil neuf cent

fil de Augustin Robert Wicht, mennier

et de Marie Louise née Curty, à Sayerne

2. Spicher Cécile - Léa

célibataire

ménagère

originaire de Ueberstorf (Fribourg)

domiciliée à Sayerne

née à Sayerne le neuf Juin

mil neuf cent trois

fille de Louis Alexandre Spicher, camionneur

et de Marie Céline née Sythoud, à Sayerne

Témoins : { 1. Wicht Gustave, mennier à Sayerne
 2. Spicher Louis, camionneur à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le treize, à Montévrax
 et à Ueberstorf le quatorze Novembre mil neuf cent
vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt-sept Novembre mil neuf cent
vingt-cinq

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
 4 à 6. Actes de publications de mariage à Montévrax, Ueberstorf et Sayerne

Les époux :

Fernand Wicht

Léa Wicht
 née Spicher

Les témoins :

Gustave Wicht
Louis Spicher

L'officier de l'état civil :

Matter
 remplacé.

Communiqué à l'état civil de Praroman
 et de Ueberstorf le 27 Nov 1925.

Registre des mariages A.

N° 28

Jaton

et

De Dompierre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaton Fernand

célibataire

boulangier

originaire de Teney-le-Toratdomicilié à Tayernené à Moudon le quatre septmil neuf cent deuxfils de Oscar Jaton, boulangier à Tayerneet de Emma Elise née Gronx, décédée2. De Dompierre Julie

célibataire

ménagère

originaire de Tayernedomiciliée à Tayernenée à Tayerne le vingt-cinq juinmil neuf cent cinqfille de César De Dompierre, agriculteuret de Vina née Mottet, à TayerneTémoins : { 1. Goumaz Walther, serrurier à Tayerne
2. Stucki Charles, boucher à TayerneLes publications ont eu lieu à Tayerne le cinq et à Teney-le-Torat le sept octobre mil neuf cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tayerne, le quatre Décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 5. Actes de publications de mariage à Teney-le-Torat et Tayerne.

Communiqué à l'état civil de Couvettes le Torat le H. XII 1925.

Les époux :

Jaton FernandJulie Jaton néeDe Dompierre

Les témoins :

Goumaz WaltherCharles Stucki

L'officier de l'état civil :

Matten rempli

N° 29
Maur
et
Sandry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maur Frédéric - Valentin
célibataire
journalier
originaire des Chiolèyes
domicilié à Payerne
né à Bied^{a/m.} (Allemagne) le vingt-un Janvier
mil huit cent nonante-deux

filz de Friedrich Maur, décédé
et de Emma née Krebs, à Payerne

2. Sandry Elsa Edmée
célibataire
blanchisseuse
originaire de Saint-Sulpice (Nenchâtel)

domiciliée à Payerne
née à Yverdon le vingt six mars mil huit
cent nonante - ~~mil neuf~~ ~~cent~~

fille de Oscar-Frédéric-Armand Sandry, décédé
et de Ida née Droz, à Yverdon

Témoins : { 1. Renaud Henri, cigareur, à Payerne
2. Mayor Henri, maçon à Payerne

Les publications ont eu lieu à Saint-Sulpice et à Payerne le
treize, et aux Chiolèyes le quatorze novembre mil neuf
cent vingt-cinq

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le trente-un Décembre mil neuf
cent vingt-cinq

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. & 3. Extraits de naissance
des fiancés
H & 6. Actes de publications
de mariage, à Saint-Sulpice,
aux Chiolèyes et à Payerne

Communiqué à l'état civil d'Oron
et de St-Sulpice le 31 XII. 1925.

Les époux :

Frédéric Maur
Elsa Yvonne Sandry

Les témoins :

RENAUD HENRI
Mayor Henri

L'officier de l'état civil :
Maurer *remplacé*

Registre des mariages A.

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Témoins: 1. 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Le n° 29 de la page 76 est celui de la dernière inscription faite en 1925. Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions. L'officier de l'état civil de Payerne.

S. Mather. Rapiu

Un double a été remis le 4 Janvier 1926 à l'Autorité Cantonale en exécution de l'ordonnance fédérale du 25 Janvier 1910.

L'officier de l'état civil de Payerne.

S. Mather. Rapiu



Val le 26.4.26
Le Préfet
F. Commanche

N° 1

Mini

et

Bauer

Par jugement du Tribunal
Civil du Val de Travers rendu
en date du 15 Mai 1928, déclaré
définitif et exécutoire le 10 Juin 1928,
le mariage inscrit ci-contre a
été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux
ans, le délai pendant lequel
le mari et la femme ne pour-
ront contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 13 Juin 1928.

L'officier de l'état civil
Sp. Mather. Rapin

Communiqué au Département
de Justice et Police le 15.VI.1928

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mini Ceriglio René

célibataire

mécenicien - chauffeur

originaire de Sopagno (Tessin)

domicilié à Payerne

né à Ste-Croix le cinq Septembre

mil huit cent nonante-cinq

fils de Angelo Mini

et de Julie Genie née Simon, décédés

2. Bauer Germaine Frida

célibataire

couturière

originaire de Täuffelen & Gerlafingen (Berne)

domiciliée à Payerne

née à Payerne le vingt-quatre Août

mil huit cent nonante-quatre

fille de Frédéric Bauer, ouvrier à la Condenserie

et de Vina Rosalie née Contesse, à Payerne

Témoins: } 1. Theintz Georges, girant, à Payerne
2. Pasche Albert, menuisier, à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt-sept, à Sopagno
et à Täuffelen le vingt-huit Janvier mil neuf cent vingt
- Six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le quinze Février mil neuf cent
vingt-six.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 à 6. Actes de publications de mariage à Sopagno, Täuffelen, et Payerne.

Communiqué à l'état civil de Sopagno
et de Täuffelen le 15. II. 1926.

Les époux :

Mini René

Mini Germaine née Bauer

Les témoins :

Theintz Georges
Pasche Albert

L'officier de l'état civil :

Mather

Registre des mariages A.

N° 2

Gran

et

Aebi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gran Albert - Eugène

célibataire

étalagiste

originaire de Ried, b. N. (See, Fibourg) et Engollon (Benchâtel)

domicilié à Fayerne

né à Orbe le treize Juillet

mil neuf cent deux

fils de Maurice Gran, cultivateur à Santa-Fucia (Cuba)

et de Marie Elise née Haempfl, décédée

2. Aebi Bertha Rosa Martha

célibataire

domestique

originaire de Rinderwil (Sterne)

domiciliée à La Tour de Peilz

née à Alscherningen (Suisse) le vingt avril

mil neuf cent trois

fille de Robert Aebi, vacher

et de Johanna Friederika née Helius, aux Hauts-Geneveys

Témoins: 1. Jomini Louis, tapissier, à Fayerne

2. Merz Paul, employé de commerce, à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Fayerne le vingt-cinq, à Ried, à Engollon, à La Tour de Peilz le vingt-six, et à Rinderwil le vingt-sept Janvier mil neuf cent vingt-six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le vingt Février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

1. & 2. Promesses de mariage

3 & 4. Extraits de naissance des fiancés

5 à 9. Actes de publications de mariage à Ried (See), Engollon, Rinderwil, La Tour de Peilz et Fayerne

Les époux :

Albert Gran

Bertha Gran

ne Aebi

Les témoins :

Lo Jomini Tapissier
Paul Merz

L'officier de l'état civil :

Matter remplacé

Communiqué à l'état civil de Morat, Fenin, Rinderwil et La Tour de Peilz le 26. II. 1926.

N° 3.

Bernasconi
et
Dagosto

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernasconi Giuseppe

célibataire

maçon

originaire de Russo (Cessin)

domicilié à Sayerne

né à Trancate (Cessin) le quatorze Mars

mil huit cent nonante-un

fils de Carlo Bernasconi

et de Enigia Bernasconi, décédée

2. Dagosto Marina

célibataire

cigarière

originaire de Sumirago, province de Milan, Italie.

domiciliée à Sayerne

née à Brissago (Cessin) le Sept août

mil huit cent nonante-deux

fille de Desiderio Dagosto, maçon à Zurich

et de Rosina Branca, décédée

Témoins: 1. Orsini Casimir, peintre, à Sayerne

2. Frigerio Pierre, entrepreneur à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Russo et à Sayerne le vingt-huit
Décembre mil neuf cent vingt-cinq, et à Sumirago le vingt-
quatre Janvier mil neuf cent vingt-six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le dix Mars mil neuf cent vingt-
six.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,
2 & 3. Extraits de naissance des
fiancés, 4. Certificat d'état
libre pour la fiancée, 5. Autori-
-sation de publier du Département
de Justice et Police, 6 à 8. Actes
de publications de mariage à
Russo, Sumirago et Sayerne.

Communiqué à l'état civil de Russo
et à la Chancellerie d'Etat à
Sausanne le 10 Mars 1926.

Les époux :

Bernasconi Giuseppe
Bernasconi Marina
née Dagosto

Les témoins :

Orsini Casimir
Frigerio Pierre

L'officier de l'état civil :

Matten
remplé

Registre des mariages A.

N^o 4
Rapin
et
Decorges

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rapin Henri Louis

célibataire

ouvrier à la Condenserie

originaire de Bavière

domicilié à Bavière

né à Bavière le vingt-neuf Juillet

mil neuf cent un

fils de Paul Rapin, ouvrier à la Condenserie

et de Amélie Elvina née Domini, à Bavière

2. Decorges Marcelle

célibataire

ménagère

originaire de Bavière

domiciliée à Bavière

née à Bavière le six Juillet

mil neuf cent cinq

fille de Henri Decorges, agriculteur

et de Suzanne Marie née Freyburghaus, à Bavière

Témoins: } 1. Dondin François, chef de train, à Bavière
2. Rapin Louis, cordonnier, à Bavière.

Les publications ont eu lieu à Bavière le premier Mars mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bavière le dix-neuf Mars mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. acte de publication de mariage à Bavière

Les époux :

Rapin Henri.
Marcelle Rapin née Decorges.

Les témoins :

André
Louis Rapin

L'officier de l'état civil :

Matter *remplet*

Communiqué

N^o 5
Jenni
et
Häberli

l. d. f.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jenni Ernest Ulrich
célibataire
agriculteur
originaire de Eggwil (Berne)
domicilié à Bretigny sur Morrens
né à Marthensengen le vingt-six Février
mil huit cent nonante-neuf
fils de Rodolphe Jenni, décédé
et de Anna née Häberli, ménagère à Bretigny

2. Häberli Marie
célibataire
ménagère
originaire de Münchenbuchsee (Berne)
domiciliée à Payerne
née à Payerne le dix-neuf Décembre
mil huit cent nonante-sept
fille de Samuel Häberli, décédé
et de Marie Rosine née Kohli, ménagère à Payerne

Témoins: } 1. Häberli Emile, agriculteur à Payerne
2. Ney Ernest, sous secrétaire municipal à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Bretigny sur Morrens le premier,
à Eggwil, à Münchenbuchsee et à Payerne le deux Mars
mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le dix-neuf Mars mil neuf cent
vingt-six

Pièces déposées :
Autorisation de célébrer de
l'état civil de Bottens

Les époux :
Ernest Jenni
Marie Jenni - Häberli

Les témoins :
Em. Häberli
Ney Ernest

L'officier de l'état civil :
Matter

Communiqué à l'état civil de Eggwil
Bottens et Münchenbuchsee le 19
mars 1926.

Registre des mariages A.

N^o 6
Givel
et
Meyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Givel Ernest Samuel Théophile

célibataire

fondé de pouvoirs

originaire de Fayerne

domicilié à Fayerne

né à Fayerne

le vingt-sept Juin

mil huit cent nonante-sept

fils de Henri Givel, négociant

et de Julie Louise née Terrin, à Fayerne

2. Meyer Gertrude

célibataire

ménagère

originaire de Bennevésin (Berne)

domiciliée à Fayerne

née à Encens

le dix-huit Juillet

mil neuf cent deux

fille de Eugène Meyer, négociant

et de Cécile née Güneburger, à Fayerne

Témoins: } 1. Meyer Eugène, négociant à Fayerne.
 } 2. Givel Henri, négociant à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Bonfol et à Fayerne le premier
Février mil neuf cent vingt-six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le dix-neuf Mars mil neuf cent
vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. & 3. Extraits de naissance
des fiancés

4 & 5. Actes de publications
de mariage à Bonfol et à
Fayerne.

Communiqué à l'état civil de Bonfol
le 19 Mars 1926.

Les époux:

E. Givel

G. Givel née Meyer

Les témoins:

Eugène Meyer

[Signature]

L'officier de l'état civil:

Mayer
remplé

N° 7

Marguerat

et

Tissot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marguerat Louis

célibataire

chauffeur C. F. F.

originaire de Entry et Forel (Savaux)

domicilié à Fayerne

né à Mondon le vingt Décembre
mil huit cent nonante-deuxfils de Jules François Pierre Lion Marguerat
et de Rosine née Schumacher, décédés

2. Tissot Bertha Isabelle

célibataire

originaire de Montaubion - Chardonney

domiciliée à Fayerne

née à Fayerne le six Septembre
mil huit cent nonante-cinqfille de Henri Alphonse Louis Tissot, négociant
et de Bertha Alice née Duplan, à FayerneTémoins : 1. Weber Max, commerçant à Fayerne
2. Groux Henri, ferblantier à FayerneLes publications ont eu lieu à Entry, à Montaubion - Chardonney
et à Fayerne le vingt-deux, et à Forel le vingt-trois Février
mil neuf cent vingt-sixAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Fayerne, le vingt-neuf Mars mil neuf cent
vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 à 7. Actes de publications de mariage à Entry, Forel (Savaux), Montaubion - Chardonney et Fayerne.

Communiqué à l'état civil de Entry,
Forel (Savaux) et St. Cierges le
29 Mars 1926.

Les époux :

Marguerat Louis
Bertha Marguerat
née Tissot

Les témoins :

Max Weber
Henri Groux

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

Registre des mariages A.

N^o 8
Villommet
et
Roux.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Villommet Alfred - Paul

célibataire

contre-maître

originaire de Fayerne

domicilié à Vevey

né à Fayerne

le cinq Janvier

mil huit cent nonante-neuf

fils de Alfred Villommet, cigariier

et de Beatrice Euphrasie née Frey, à Fayerne

2. Roux Jeanne - Chèrese

célibataire

employée d'hôtel

originaire de Martigny-Combe

domiciliée à Vevey

née à Martigny-Combe

le quinze mai

mil neuf cent trois

fille de Joseph Antoine Roux, cultivateur

et de Ether née Giroud, à Martigny-Combe

Témoins: 1. Mottet Emile, ferrassier à Henrietz

2. Villommet Albert, coiffeur à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Vevey et à Martigny-Ville le quatorze
et à Fayerne le quinze Mars mil neuf cent vingt-six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le trois Avril mil neuf cent vingt
-six

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer
de l'état civil de Vevey

Les époux :

Alfred Villommet

Chèrese Villommet

née Roux,

Les témoins :

Emile Mottet

Villommet Albert

L'officier de l'état civil :

Mattet rempest

Communiqué à l'état civil de Vevey
et de Martigny-Ville le 3. IV. 1926.

N^o 9
Caille
et
Dongoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caille Michel-Emile

célibataire

ouvrier à la Condenserie

originaire de Fayerne

domicilié à Fayerne

né à Fayerne le trente Décembre

mil neuf cent un

fils de Henri Caille, agriculteur à Fayerne

et de Mathilde Sophie née Givel, décédée

2. Dongoud Odile-Marie

célibataire

ménagère

originaire de Moiddes (Fribourg)

domiciliée à Fayerne

née à Engy (Fribourg) le sept avril

mil huit cent nonante-neuf

fille de Martin Alfred Dongoud, charbon

et de Alphonsine née Bersier, à Engy

Témoins: } 1. Caille Eugène, agriculteur à Fayerne
2. Parisod Paul, cafetier, à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Fayerne le six, et à Moiddes le neuf Mars mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le huit avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 5. Actes de publications de mariage à Moiddes et Fayerne.

Communiqué à l'état civil de Moiddes le 8. avril 1926.

Les époux :

Caille Michel Dongoud
Odile Caille Dongoud

Les témoins :

Eugène Caille
Paul Parisod

L'officier de l'état civil :

Mayer rempest

Registre des mariages A.

N° 10

Ferrin

et

Forestier née Schwab.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ^{à l'Infirmierie de la Broye} ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferrin Georges Louis

divorcé de Emma Augusta Chuard, dès le quinze avril mil neuf cent

vingt-un, agriculteur

originaire de Fayerne

domicilié à Fayerne

né à Fayerne

le deux Juin

mil huit cent huitante-six

fils de Samuel Ferrin

et de Henriette Fanny née Douak, décédés

2. Forestier née Schwab, Anna

Veuve de Eugène Louis Forestier dès le premier avril mil neuf cent seize, ménagère

originaire de Cully et Entuy

domiciliée à Fayerne

née à Fraeschels

le dix-huit Octobre

mil huit cent septante-neuf

fille de Samuel Schwab, décédé

et de Anna née Hurri, à Renchâtel.

Témoins: 1. Croliet Louis, Infirmier à Fayerne

2. Plumetta Jean, ancien boulanger à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Fayerne le seize, à Entuy et à Cully le dix-sept Février mil neuf cent vingt-six.

Par autorisation du vingt avril mil neuf cent vingt-six le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a autorisé l'officier de l'état civil à célébrer le mariage à l'Infirmierie de la Broye à Fayerne, où le fiancé est en traitement.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le vingt-deux avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2. Extrait de naissance de la fiancée; 3. Acte de mariage avec inscriptions du divorce des époux Ferrin - Chuard, 4. Extrait de décès de Eugène Louis Forestier, 5 à 7. Actes de publications de mariage à Cully, Entuy et Fayerne; 8. autorisation du Département de Justice et Police.

Communiqué à l'état civil de Cully et Entuy le 22 avril 1926.

Les époux :

Georges Ferrin

Anna Ferrin

née Schwab

Les témoins :

Louis Croliet

Plumetta Jean

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

N^o 11.
Bosny
et
Tenschler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bosny Nicolas Jean
célibataire
boulangier
originaire de Sayerne
domicilié à Sayerne
né à Sayerne le dix-huit Février

mil neuf cent trois

fils de Jean Frédéric Bosny, décédé
et de Constance née Humetaz, à Sayerne

2. Tenschler Marthe Eugénie
célibataire
ménagère
originaire de Därstetten et Erlenbach (Suisse)
domiciliée à Sayerne
née à Sayerne le trente Octobre

mil neuf cent cinq

fille de David Tenschler, agriculteur
et de Elise Marie née Rossier, en France

Témoins :
1. Ferrin Edouard, fils, laitier à Sayerne
2. Domini Marcel, charcutier, à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne et à Erlenbach le sept, et
à Därstetten le huit avril mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt-trois avril mil neuf cent
vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Actes de publications de
mariage à Därstetten, Erlenbach
et Sayerne.

Les époux :

Nicolas Bosny
Marthe Bosny
née Tenschler

Les témoins :

Edouard Ferrin fils
Marcel Domini

L'officier de l'état civil :

Matter remplacé

Communiqué à l'état civil de Därstetten
et Erlenbach le 23 avril 1926

Registre des mariages A.

N^o 12
Descombes
et
Laurent

+ 2.2.47

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Descombes Ernest Albert

célibataire

cariste

originaire de Fignières (Benchâtel)

domicilié à Fayerne

né au Vandéron le onze août

mil huit cent nonante huit

fils de Louis Ernest Descombes

et de Léa née Nemitz, décédés

2. Laurent Lina Julia

célibataire

ménagère

originaire de Chavornay

domiciliée à Fayerne

née à Fayerne le dix-sept Décembre

mil neuf cent

fille de Jules Laurent, cordonnier

et de Susanne Louise née Dondin, à Fayerne

Témoins : 1. Moor Fritz, négociant à Fayerne

2. Sewenberger Marc, négociant à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Chavornay et à Fayerne le six, et à Fignières le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt-six.

Approuvé la radiation des mots "vingt-neuf" à la ligne qui précède, les quels doivent être remplacés par le mot "sept". Rectifié avant la clôture de l'inscription.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Fignières, Chavornay et Fayerne

Les époux :

E. Descombes

Lina Descombes née Laurent

Les témoins :

Moor

M. Sewenberger

L'officier de l'état civil :

Matten

Communiqué à l'état civil de Fignières et de Chavornay le 29 avril 1926.

N^o 13
 Fankhauser
 et
 Rosselet - Christ

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fankhauser Jules David Louis
 célibataire
 honneur
 originaire de Trub (Berne)
 domicile à Grandson
 né à La Chaux de Fonds le vingt-quatre Juin
 mil huit cent nonante-neuf

fils de Jules Léopold Fankhauser
 et de Henriette Cécile née Bourquin ; à La Chaux de Fonds

2. Rosselet - Christ Louise - Juliette
 célibataire
 ménagère
 originaire de Grand Bayard
 domiciliée à Layingne
 née à Sausanne le quinze Mars
 mil neuf cent trois

fille de Fritz Ulysse Rosselet - Christ
 et de Rachel Emma née Guye - Bergeret, à Layingne

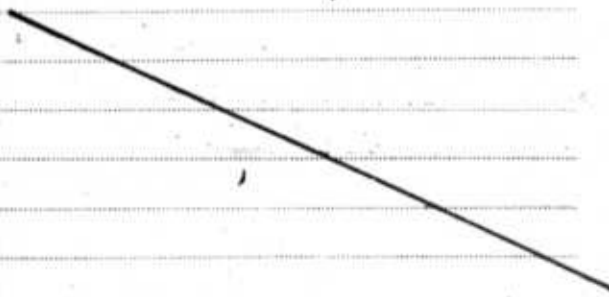
Témoins : } 1. Rosselet Albert, cultivateur à Poligny (Sua. France)
 } 2. Rosselet Samuel, cultivateur, à Villars (Sua. France)

Les publications ont eu lieu à Grandson le cinq, à Layingne et
 à Trub le six, et aux Bayards le sept avril mil neuf
 cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Layingne le huit Mai mil neuf cent vingt-
 six

Pièces déposées :
 Autorisation de célébrer de
 l'état civil de Grandson



Communiqué à l'état civil de Trub,
 de Grandson et des Bayards le
 8 mai 1926.

Les époux :
 Jules Fankhauser
 Louise Juliette Fankhauser
 née Rosselet

Les témoins :
 Albert Rosselet
 Samuel Rosselet

L'officier de l'état civil :
 M. Müller rempl.

N° 114

Vulliémox

et

Lecoultre

En date du 11 Octobre 1950, le
Département de Justice et Police du
canton de Vaud a ordonné la rectifica-
tion de l'acte inscrit ci-contre en ce
sens que le nom patronymique de
l'épouse soit orthographié
"Le Coultre" et non "Lecoultre".

Inscrit le 16 Octobre 1950

L'officier de l'état civil:



Communiqué au Département de
Justice et Police le 16 Octobre 1950
ainsi qu'aux offices de l'état civil de
Cherit et Vuarrens.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Vulliémox Henri Ernest

célibataire

pharmacien

originaire de Vuarrens

domicilié à Payerne

né à Payerne

le vingt-neuf Janvier

mil huit cent nonante-six

fils de Ernest Vulliémox, pharmacien

et de Marie-Elisa née Venve, à Payerne.

2. Lecoultre Betty Bertha Amélie

célibataire

originaire de Cherit

domiciliée au Sentier

née au Sentier

le quatorze Mars

mil neuf cent quatre

fille de Henri-William Lecoultre, fabricant

et de Bertha Eugénie née Audemars, au Sentier

Témoins: } 1. Guisan Louis, sous-directeur de Banque, à Payerne
2. Bendel Gustave, comptable, à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Payerne le quatorze, à Vuarrens
et au Brassus le quinze, et au Sentier le seize avril
mil neuf cent vingt-six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt-cinq Mai mil neuf cent
vingt-six.

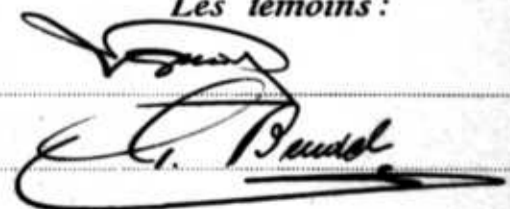
Pièces déposées:

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 à 7. Actes de publications de mariage à Vuarrens, au Brassus, au Sentier et à Payerne

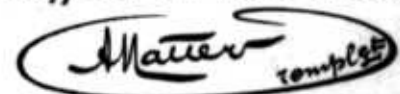
Les époux:

H. Vulliémox
Betty Bertha Lecoultre née Audemars

Les témoins:



L'officier de l'état civil:



Communiqué à l'état civil de Vuarrens,
du Brassus et au Sentier le 25 mai
1926.

N° 15

Tappy

et

Domini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tappy Ernest

célibataire

boulangier

originaire de Teney-le-Jorat

domicilié à Tayerne

né à Sausanne

le vingt-trois Janvier

mil neuf cent

fils de Eugène Tappy, gendarme retraité à Tayerne

et de Rosine née Sahud, décédée

2. Domini Léa - Valentine

célibataire

ménagère

originaire de Tayerne

domiciliée à Tayerne

née à Tayerne

le vingt sept Octobre

mil huit cent nonante-cinq

fille de Jules-François Domini, décédé

et de Marie née Steinmann, ménagère à Tayerne

Témoins: { 1. Tappy Marcel, employé de banque, à Tayerne
2. Domini Louis, négociant, à Tayerne

Les publications ont eu lieu à Tayerne le douze et à Teney-le-Jorat le quatorze Mai mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tayerne, le quatre Juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés,
- 4 & 5. Actes de publications de mariage à Teney-le-Jorat et à Tayerne,

Les époux :

Ernest Tappy

Léa Tappy

née Domini

Les témoins :

Marcel Tappy

Louis Domini

L'officier de l'état civil :

Matten remplacé

Communiqué à l'état civil de Corcel-le-Jorat le 4 Juin 1926

N^o 16.
Blankart
et
Mayer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blankart Gustave-Adolphe

célibataire

horloger

originaire de Stallikon (Zurich)

domicilié à Fayerne

né à Fayerne

le vingt-cinq Mars

mil huit cent huitante-deux

fils de Gustave Adolphe Blankart

et de Louise Amélie Wronse née Givel, décédés

2. Mayer Jeanne

célibataire

originaire de Ballens, Mollens et Cartegnin

domiciliée à Fayerne

née à Villiersens

le quatre Février

mil huit cent huitante-quatre

fille de Frédéric-Ernest Mayer

et de Fanny-Vina née Benoit, décédés

Témoins: 1. Perrin Fernand, négociant, à Fayerne

2. Givel Oscar, fonctionnaire postal, à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Stallikon et à Fayerne le huit, à Ballens et à Mollens le neuf, et à Cartegnin le dix Mai mil neuf cent vingt-six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le quatre Juin mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés,
- 4 à 8. Actes de publications de mariage à Stallikon, Ballens, Mollens, Cartegnin et Fayerne.

Communiqué à l'état civil de Stallikon de Ballens et de Gilly le 14 Juin 1926.

Les époux :

Gustave Blankart
Jeanne Blankart née Mayer

Les témoins :

Perrin
Oscar Givel

L'officier de l'état civil :

Mayer remplacé

N^o 17
 Martin
 et
 Howard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Jean-Henri
 célibataire
 garde feins C.F.F.
 originaire de Syens
 domicilié à Berne
 né à Sayerne le quinze avril
 mil neuf cent trois

fils de Jules-Henri Martin, employé C.F.F.
 et de Marie-Hélène Débarz, à Sayerne

2. Howard Anna-Margaretha
 célibataire

originaire de Thörigen
 domiciliée au Petit-Saconnex
 née à Tiesenort, district de Danzig, Prusse
 le quatre juin mil neuf cent un
 fille de Friedrich Howard, décédé
 et de Augusta-Amalie König, à Bienne

Témoins :
 1. Martin Henri, employé C.F.F. à Sayerne
 2. Raccourcier Edouard, huissier municipal, à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Berne le six, à Herzogenbuchsee
 et au Petit-Saconnex le sept, et à Syens le huit juillet
 mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le trente juillet mil neuf cent
 vingt-six.

Pièces déposées :
 Autorisation de célébrer de
 l'état civil de Berne

(A large diagonal line is drawn across this section, indicating no further pieces were deposited.)

Communiqué à l'état civil de Berne,
 Herzogenbuchsee et Goudon,
 et au Bureau Cantonal à
 Genève le 30 VII, 1926.

Les époux :

Martin Jean
 Marguerite Martin Howard

Les témoins :

Martin Henri
 Edouard Raccourcier

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

N° 18

Droux

et

Viquerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Droux Henri Auguste

célibataire

maçon

originaire de La Doux (Fribourg)

domicilié à Payerne

né à Farvagny-le-Grand le onze Janvier

mil huit cent nonante-neuf

fils de François Eucien Droux

et de Bertha Marguerite née Bersier, décédés

2. Viquerat Aimée

célibataire

pieriste

originaire de Combremont-le-Grand

domiciliée à Encens

née à Rovray le premier Avril

mil neuf cent un

fille de Emile Viquerat, agriculteur

et de Marie née Chevalley, à Rovray

Témoins :

1. Chollet Roger, ferblantier à Payerne

2. Bardet Constant, ébéniste, à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix-neuf, à La Doux et à Combremont-le-Grand le vingt-un, et à Encens le vingt-deux Juin mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Payerne, le trente-un Juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.
- 4 & 7. Actes de publications de mariage à La Doux, Combremont-le-Grand, Encens et Payerne.

Communiqué à l'état civil de La Doux, Combremont le Grand et Encens le 31 juillet 1926.

Les époux :

Droux Henri

Aimée Droux née

Viquerat

Les témoins :

Roger Chollet
Bardet Constant

L'officier de l'état civil :

Matter *complet*

N^o 19
Fontana
et
Stenggli

Par jugement du Tribunal
du district de Yverne, rendu en
date du 2 Décembre 1947, déclaré
définitif et exécutoire le 17 Décembre
1947, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Inscrit le 7 Janvier 1948
L'Officier de l'état civil :

H. Pegivron

Communiqué au Département
de Justice et Police le 8 Janvier
1948.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fontana Francesco

veuf de Marguerite née Wittwer dès le six Novembre mil
neuf cent dix-neuf, mécanicien
originaire de Montescheno (Novare, Italie)
domicilié à Yverne

né à Montescheno (Italie) le douze Mars

mil huit cent huitante-quatre

fils de Adelaïde Fontana, décédée

et de

2. Stenggli Gabrielle-Léa

célibataire

couturière

originaire de Entlebuch (Lucerne)

domiciliée à Yverne

née aux Islettes (Meuse, France) le vingt-cinq Septembre

mil huit cent nonante-huit

fille de Emile Antoine Stenggli, tailleur

et de Marie Léa Esneur, en France

Témoins: 1. Bianchetto Giovanni, cordonnier, à Yverne

2. Raccoursier Edouard, huissier municipal à Yverne.

Les publications ont eu lieu à Entlebuch et à Yverne le trente
Aout et à Montescheno le vingt-trois Mars mil neuf cent
vingt-six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverne, le treize Aout mil neuf cent
vingt-six.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2+3. Extraits
de naissance des fiancés, 4. Acte
de décès de Marguerite Fontana née
Wittwer, 5. Certificat d'état libre
pour le fiancé, 6 à 8. Actes de publi-
cations de mariage à Montescheno,
Entlebuch et Yverne, 9. Permis de
publier et autorisation de célébrer du
Département de Justice et Police.
Communiqué à la Chancellerie d'état
à Lausanne et à l'état civil d'Entlebuch
le 13 Aout 1946.

Les époux :

Fontana Francesco

Gabrielle Fontana née
Stenggli

Les témoins :

Giovanni Bianchetto

Edouard Raccoursier

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

Registre des mariages A.

N° 20

Savary
et
Bonny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savary Georges-Émile

célibataire

coiffeur

originaire de Sayernedomicilié à Sayernené à Sayerne le vingt-sept août

mil huit cent nonante-huit

fils de Edouard-Émile Savary, décédéet de Emma née Schwab, négociante à Sayerne2. Bonny Mathilde

célibataire

ménagère

originaire de Chevrouxdomiciliée à Sayernenée à Sayerne le quatorze novembre

mil neuf cent deux

fille de Oscar Bonny, cafetieret de Elise-Marie-Fouise née Quamy, à SayerneTémoins: 1. Devand Alphonse, négociant, à Sayerne2. Rapin Ernest, cafetier à SayerneLes publications ont eu lieu à Sayerne le six et à Chevroux
le huit août mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le six septembre mil neuf cent
vingt-six.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 5. Actes de publications de mariage à Chevroux et à Sayerne.

Les époux :

Ge. SavaryMathilde Savarynée Bonny

Les témoins :

A. DevandE. Rapin

L'officier de l'état civil :

Mauer rempl. p. l'off.Communiqué à l'état civil de
Grandcom le 6. Sept. 1926.

N° 21

Indermühle

et

Röthlisberger -
de Favrat née Gottard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Indermühle Alfred

célibataire

électricien

originaire de Amsoldingen (Berne)

domicilié à Sayerne

né à Sayerne

le vingt-quatre Novembre

mil neuf cent un

fils de Ferdinand Indermühle, à Sauermy (France)

et de Elisa Fankhauser née Cruchon, décédée

2. Röthlisberger - de Favrat née Gottard Marie

veuve de Aimé-Émile-Louis Röthlisberger dès le quatre Août

mil neuf cent vingt-un, négociante

originaire de Trub (Berne)

domiciliée à Sayerne

née à Moudon

le vingt-cinq Septembre

mil huit cent huitante-cinq

fille de Jacques-Marius Gottard

et de Frieda-Elise née Badoux, décédés

Témoins: { 1. Dorthe Hémir, typographe à Sayerne

2. Gilliard Daniel, voyageur, à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le dix-neuf, à Trub et
à Amsoldingen le vingt Août mil neuf cent vingt-sixAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sayerne, le dix Septembre mil neuf cent
vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des
fiancés.4. Extrait de Décès de Aimé-
Émile-Louis Röthlisberger5 à 7. Actes de publications de
mariage à Amsoldingen, Trub
et SayerneCommuniqué à l'état civil de Trub
et d'Amsoldingen le 10. Sept. 1926.

Les époux :

Indermühle Alfred
Marie Indermühle
née Gottard

Les témoins :

Henry Dubs
Daniel Gilliard

L'officier de l'état civil :

Mauer remplacé

Registre des mariages A.

N° 22

Wuillemin

et

Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wuillemin Charles-Louis

célibataire

ouvrier à la condenserie

originaire de Courgevans

domicilié à Fayerne

né à Courgevans le huit avril

mil huit cent huitante cinq

fils de Jean Samuel Wuillemin, décédé

et de Elise nie Maillard, à Courgevans

2. Martin Julie Anna, dite Julia

célibataire

ménagère

originaire de Jully

domiciliée à Fayerne

née à Fayerne le dix-neuf février

mil huit cent nonante-six

fille de Louis-Gabriel-Emile Martin, ouvrier à la Condenserie

et de Vina nie Meyer, à Fayerne

Témoins: { 1. Wuillemin Emile, employé Nestlé, à Fayerne
2. Parisod Paul, cafetier à Fayerne.Les publications ont eu lieu à Fayerne le vingt, à Courgevans
et à Jully le vingt-un août mil neuf cent vingt-six.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Fayerne, le Septe Septembre mil neuf
cent vingt-six.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance
des fiancés
- 4 à 6. Actes de publications
de mariage à Courgevans, à
Jully et à Fayerne.

Les époux :

Wuillemin Charles
Julie Wuillemin
nie Martin

Les témoins :

Wuillemin Emile
Parisod Emile Paul

L'officier de l'état civil :

Matter rempère

Communiqué à l'état civil de Meyriez
et de Jully le 16 Septembre 1926

N^o 23Menzi
et
Bercher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menzi Alfred

célibataire

chauffeur C. F. F.

originaire de Filzbach (Glaris)domicilié à Fayernené à Crissierle Six Octobremil neuf cent unfils de Fridolin Menzi, employé C. F. F.et de Louise Fanny née Belet, à Yverdon2. Bercher Marthe Louisa

célibataire

ménagère

originaire de Combremont-le-Granddomiciliée à Fayernenée à Fayernele cinq Févriermil huit cent nonante-neuffille de Louis Bercher, agent Banque Cantonale Vaudoise à Fayerne
et de Janline Louise née Ferrin, décédée

Témoins :

1. Bercher Ernest, comptable à Fayerne2. Bercher-Rapin Louis fonctionnaire postal à FayerneLes publications ont eu lieu à Fayerne le vingt-un, à Combremont-le-Grand le vingt-deux et à Obstalden le vingt-trois août mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le dix-huit Septembre mil neuf
cent vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 à 6. Actes de publications de mariage à Obstalden, Combremont-le-Grand et Fayerne.

Les époux :

Alfred Menzi

(Marthe Bercher, née Bercher)

Marthe Menzi, née Bercher

Les témoins :

Louis Bercher-Rapin

L'officier de l'état civil :

Matten rempl^tCommuniqué à l'état civil de Obstalden
et de Combremont-le-Grand le 18 Sept
1926.

N° 24

Courvoisier

et

Zbinden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Courvoisier Ernest Maxime Georges

célibataire

pasteur

originaire du Voce, La Chaux-de-Fonds et Bienne

domicilié à Sayerne

né à Versoix le trente novembre

mil huit cent nonante-cinq

filz de Georges Eugène Adrien Courvoisier, décédé
et de Emilie née Meyrat, à Sayerne

2. Zbinden Berthe Marguerite

célibataire

originaire de Sayerne

domiciliée à Sayerne

née à Sayerne le treize Juin

mil neuf cent deux

fille de Ernest Zbinden, fabricant

et de Amélie née Plumettaz, à Sayerne

Témoins: 1. Bloch Fernand, négociant à Sayerne

2. Zbinden Ernest, fabricant à Sayerne.

Les publications ont eu lieu au Voce, à La Chaux-de-Fonds et à Bienne le trente, et à Sayerne le trente un Août

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt-trois Septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. Extrait de naissance du fiancé

3 à 6. Actes de publications de mariage au Voce, à La Chaux-de-Fonds, à Bienne et à Sayerne.

Les époux :

E. Courvoisier.

Berthe Courvoisier née Zbinden

Les témoins :

Bloch

E. Zbinden

L'officier de l'état civil :

Mayer remplacé

Par ordonnance du 31 mai 1933, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que la famille Zbinden descendant des époux Friedrich Zbinden et de Louise née Doudin, soit désignée comme étant originaire non seulement de Sayerne mais encore de Guggisberg (Seme).

Inscrit le 5 Juin 1933.

L'officier de l'état civil

Mayer

Communiqué à l'état civil du Voce, La Chaux-de-Fonds, Bienne et Guggisberg, et au Département de Justice et Police. -

Communiqué à l'état civil du Voce, de La Chaux-de-Fonds et de Bienne le 23 Sept. 1926.

N° 25
Kossier
et
Territa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kossier Charles-Benjamin
veuf de Marie née Reber dès le sept Juin mil neuf-
cent vingt-quatre, agriculteur
originaire de Villarszel
domicilié à Fayerne
né à Fayerne le dix-neuf Juin
mil huit cent huitante-un

filz de Benjamin Daniel Kossier
et de Marie Louise née Moratel, décédés

2. Territa Emma Virginie
célibataire
ménagère
originaire de Villarlod et Villarsiviriaux (Fribourg)
domiciliée à Fayerne
née à Villarlod le trente-un Décembre
mil huit cent nonante-un

fille de Pierre Alexis Territa
et de Hélène née Tyton, décédés

Témoins: } 1. Roulet Constant, maréchal à Fayerne
 } 2. Dumand Fernand, cafetier à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Fayerne le trois, à Villarszel et
à Villarsiviriaux le quatre, et à Villarlod le cinq Sep-
tembre mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne le vingt-quatre Septembre mil
neuf cent vingt-six.

Pièces déposées:
1. Promesse de mariage -
2 & 3. Extraits de naissance
des fiancés
4 à 7. Actes de publications
de mariage à Villarszel, Villarlod,
Villarsiviriaux et Fayerne.

Les époux:
Charles Kossier
Emma Kossier née Territa

Les témoins:
Roulet Constant
Dumand Fernand

L'officier de l'état civil:
Mayer *compère*

Communiqué à l'état civil de Villarszel
Villarlod et Villarsiviriaux le 24^e
Sept. 1926.

N^o 26
Sartore
et
Antoniotti
née Ghilardi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sartore Philiberto

veuf de Maria Madelena née Pinolfi dès le treize
Février mil neuf cent quatorze, gypser-peintre
originaire de Cavallirio (Novare, Italie)
domicilié à Sayerne
né à Cavallirio le vingt-un Août
mil huit cent soixante-sept

filz de Giovanni Sartore

et de Martina Sillani, décédés

2. Antoniotti née Ghilardi Maria-Giuseppa

veuve de Antonio Antoniotti dès le vingt-sept-Septembre
mil neuf cent vingt-cinq, ménagère
originaire de Tresana, (province de Modssa, Italie)
domiciliée à Sayerne
née à Tresana le dix-sept Février
mil huit cent huitante-un

fille de Giovacchino Ghilardi

et de Pasquina Sansa, décédés

Témoins : 1. Sartore Charles, gypser-peintre à Aumont
2. Buache Albert, entrepreneur à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le cinq, à Cavallirio et
à Tresana le vingt-deux Août mil neuf cent vingt-
six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt-cinq Septembre mil
neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3. Extraits
de naissance des fiancés, 4 & 6. Extraits
de décès des précédents conjoints de
chacun des époux, 7 & 9. Certificats
d'état libre par vevrage des fiancés,
10 & 12. Actes de publications de mariage
à Cavallirio, Tresana et Sayerne.
13. Permis de publier et autorisation de
célébrer du Département de Justice et Police.
Communiqué en deux doubles à la
Chancellerie d'Etat à Lausanne
le 25 Sept. 1926

Les époux :

Sartore Philiberto
Giuseppina Sartore
née Ghilardi

Les témoins :

Charles Sartore
Buache Alb.

L'officier de l'état civil :

Mayer rempl.

N° 27
 Fuchs
 et
 Desponds

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fuchs Charles - Eugène
 célibataire
 employé de bureau
 originaire de Einsiedeln (Schwyz)
 domicilié à Yverne
 né à Yverne le premier Mai
 mil neuf cent un

fils de Rodolphe - Robert Fuchs, mécanicien
 et de Eugénie née Bornoz, à Yverne

2. Desponds Cécile - Annette
 célibataire
 employée de bureau
 originaire de Sursery (Vaud) et Versoix (Genève)
 domiciliée à Yverne
 née à Corcelles près Yverne le Sept Juin
 mil huit cent nonante - sept

fille de Ulysse - Henri Desponds, instituteur émérite
 et de Susanne née Groux, à L'Isle

Témoins : } 1. Weber Max, comptable, à Yverne
 } 2. Doudin Ernest, horloger à Yverne.

Les publications ont eu lieu à Versoix et à Yverne le sept, à Sursery et à Einsiedeln le huit septembre mil neuf cent vingt - six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverne, le cinq Octobre mil neuf cent vingt - six.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.
- 4 à 7. Actes de publications de mariage à Einsiedeln, Sursery, Versoix et Yverne.

Les époux :

C. Fuchs
 Cécile Fuchs, née Desponds.

Les témoins :

Max Weber
 Ernest Doudin

L'officier de l'état civil :

Matter remplacé

Communiqué à l'état civil de Einsiedeln, La Sarraz et Versoix le 5. Octobre 1926.

N° 28

Mestral

et

Modoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mestral Louis - César

célibataire

employé de banque

originaire de Fayernedomicilié à Montreux, Châtelardné à Fayerne le vingt-un Décembremil huit cent nonante-deuxfils de Abram Louis Benoit Mestral, décédéet de Rosine née Wächter, à Fayerne2. Modoux Marie - Hélène

célibataire

couturière

originaire de Bouloz et Promasens (Fribourg)domiciliée à Clarens, Châtelardnée à Vevey le quatorze Novembremil huit cent nonante-septfille de Joseph Célestin Modoux, décédéet de Marie Françoise Gendre, à ClarensTémoins: 1. Righetti Léon, négociant à Fayerne2. Bendel Gustave, comptable à FayerneLes publications ont eu lieu à Châtelard le premier, à Fayerne
et à Promasens le deux, et à Bouloz le trois septembre mil
neuf cent vingt - sixAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Fayerne, le treize Octobre mil neuf cent
vingt - six.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
l'état civil de Montreux

Les époux :

Mestral
Mestral née Modoux

Les témoins :

Righetti Léon
G. Bendel

L'officier de l'état civil :

Matter rompessCommuniqué à l'état civil de Montreux,
de Porsel et de Promasens le 13 oct
1926.

N° 29
 Ney
 et
 Cherbuin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ney Adrien Samuel
 célibataire
 ouvrier à la Condenserie
 originaire de Fayerne
 domicilié à Fayerne
 né à Fayerne le vingt-neuf Décembre
 mil huit cent nonante-sept

filz de Michel Ney, boncher
 et de Vina Aimée née Tolet, à Fayerne

2. Cherbuin Berthe - Julia
 célibataire
 assistante
 originaire de Fayerne
 domiciliée à Fully
 née à Fayerne le seize Octobre
 mil huit cent nonante cinq

fille de Jules-Daniel Cherbuin
 et de Marie-Henriette née Descorges, décédés

Témoins : } 1. Gollier Georges, agriculteur à Fayerne
 } 2. Fankhauser René, agriculteur à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Fayerne le dix-huit, et à Fully
 le vingt-Septembre mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le quinze Octobre mil neuf cent
 vingt-six

Pièces déposées :

- 1 & 2. Promesses de mariage,
- 3 & 4. Extraits de naissance des fiancés
- 5 & 6. Actes de publications de mariage à Fully et Fayerne.

Les époux :

Samuel Ney
Berthe Ney
 née Cherbuin
 Les témoins :
Georges Gollier
René Fankhauser

L'officier de l'état civil :

Matter remplacé

Communiqué à l'état civil de Fully
 le 15 octobre 1926

N^o 30
Spicher
et
Tippo~~x~~ née Domini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spicher Nicolas-Henri
célibataire
monteur-levageur
originaire de Ueberstorff (Fribourg)
domicilié à Vevey
né à Villeneuve (Broye) le vingt-quatre Mai
mil huit cent nonante

filz de Louis-Alexandre Spicher, voiturier
et de Marie-Céline née Tythoud, à Fayerne

2. Tippo~~x~~ née Domini Emma
Veuve de Ancien-Alfred Tippo~~x~~ dès le deux Juin mil neuf
cent vingt, ménagère
originaire de Charmey (Fribourg)
domiciliée à Fayerne
née à Strabloz rière Fayerne le dix Septembre
mil huit cent nonante-un

fille de Henri-François Domini, agriculteur
et de Alicia née Crausatz, à Strabloz rière Fayerne

Témoins :
1. Rossier Etienne, employé à Fayerne.
2. Moreillon Henri, représentant à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Vevey, à Ueberstorff, et à Fayerne
le trente Septembre, et à Charmey le premier Octobre
mil neuf cent vingt-six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le vingt-deux Octobre mil neuf
cent vingt-six.

Pièces déposées :
Autorisation de célébrer de
l'état civil de Vevey.

Les époux :
H. Spicher
Emma Spicher née Domini
Les témoins
Etienne Rossier
Moreillon Henri

Communiqué à l'état civil d'Ueberstorff,
de Vevey et de Charmey le 22 Octob.
1926.

L'officier de l'état civil :
Matter

N^o 31
 Silva
 et
 MESSI

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Silva Dante
 célibataire
 ouvrier à la briqueterie
 originaire de Roveresca, province de Savie, Italie
 domicilié à Sayerne
 né à Croglis (Tessin) le huit juillet
 mil neuf cent deux

fils de Gaetano Silva
 et de Maria née Andina, à Molinazzo - Monteggio

2. Messi Arturina-Elvezia-Regina
 célibataire
 cigareuse
 originaire de Biogno - Beride (Tessin)
 domiciliée à Sayerne
 née à Biogno - Beride le huit janvier
 mil neuf cent

fille de Camilla MESSI, ménagère à Teney-le-Dorat
 et de

Témoins :
 1. Cressini Jacques, contremaître, à Sayerne
 2. Cressini Emenegildo, tuilier, à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt neuf juillet, à Biogno - Beride le premier août, et à Roveresca le onze septembre mil neuf cent vingt - six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt-trois octobre mil neuf cent vingt - six.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3.
- Extraits de naissance des fiancés.
- 4 & 5. Autorisation des parents et certificat d'état libre pour le fiancé,
6. à 8. Actes de publications de mariage à Roveresca, Biogno - Beride, et Sayerne,
9. Autorisation de publier et permis de célébrer du Département de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne et à l'état civil de Biogno - Beride le 23 octobre 1926

Les époux :

Silva Dante

Arturina Silva

note MESSI

Les témoins :

Cressini Jacques
 Cressini Emenegildo

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

N° 32
 Mayor
 et
 Roulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayor Henri Marius
 célibataire
 maçon
 originaire de Grandcour
 domicilié à Tayerne
 né à Tayerne le vingt-cinq avril
 mil neuf cent un

fils de Louis Mayor, maçon
 et de Anna Santine née Ryffel, à Tayerne

2. Roulin Cécile Marie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Forel (Fribourg)
 domiciliée à Tayerne
 née à Forel le vingt-deux juin
 mil neuf cent un

fille de Laurent Florentin Roulin, agriculteur
 et de Marie Florentine née Rey, à Forel

Témoins :
 1. Roulin Henri, agriculteur à Tayerne
 2. Jument Luc, journalier, à Tayerne.

Les publications ont eu lieu à Tayerne le vingt-neuf, à Forel
 le trente et à Grandcour le trente un d'octobre mil neuf
 cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tayerne, le six novembre mil neuf cent
 vingt-six.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Grandcour, Forel et Tayerne.

Les époux :

Mayor Henri,
 Cécile Mayor née Roulin

Les témoins :

Henri Roulin
 Luc Jument

L'officier de l'état civil :

Maurice Rempelt

Communiqué à l'état civil de Forel et
 de Grandcour le 6. nov. 1926.

N° 23

Dupasquier

et

Cachin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupasquier Pierre Raymond

célibataire

journalier

originaire de La Cour de Crème (Fribourg)

domicile à Sayerne

né à La Cour de Crème le vingt un avril

mil neuf cent quatre

fils de Jules Joseph Dupasquier, journalier à Courtaman et de Féontine Rodolphine née Bussey, décédée

2. Cachin Léa

célibataire

ouvrière en tabacs

originaire de Cerniat

domiciliée à Sayerne

née à Sayerne le vingt-quatre Septembre

mil neuf cent deux

fille de Paul Henri Cachin, ouvrier à la Condenserie et de Louise Julia née Veyre, à Sayerne

Témoins : 1. Clot William, pierriste, à Sayerne.
2. Sen Ernest, maréchal, à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt-sept, à La Cour de Crème et à Cerniat le vingt-huit Octobre mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le dix-huit Novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 à 6. Actes de publications de mariage à La Cour de Crème, Cerniat et Sayerne.

Les époux :

Dupasquier Raymond

Léa Dupasquier Cachin

Les témoins :

Clot William

Sen Ernest

L'officier de l'état civil :

Mayer remplacé

Communiqué à l'état civil de La Cour de Crème et de Villarszel le 18 Nov. 1926.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 34
Bertholet
et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertholet François-Henri

célibataire

pierriste

originaire de Saprax et de Rougemont

domicilié à Encens

né à Oulens sur Encens le vingt-un Mai

mil neuf cent un

fils de Marc-François Bertholet, agriculteur à Oulens

et de Hélène-Rose née Chabloz, décédée

2. Rochat Alice-Amélie-Elisa

célibataire

vendeuse

originaire de l'Abbaye

domiciliée à Payerne

née au Font le trente-un Janvier

mil huit cent huitante-trois

fille de Marc-François Rochat

et de Fanny-Françoise née Tigneti, décédée

Témoins: 1. Baechler Charles, agriculteur à Payerne

2. Gutmann Robert, laitier à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Encens le vingt-huit, à Saprax, à Rougemont, à l'Abbaye et à Payerne le vingt-neuf octobre mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt-cinq Novembre mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Encens.

Les époux :

François Bertholet

Alice Bertholet

et Rochat

Les témoins :

Ch. Baechler.

Rob. Gutmann.

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

Communiqué à l'état civil de Encens, Romoinmôtier, Rougemont et l'abbaye le 25. nov. 1926.

N° 35.
Schmied
et
Zand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmied Arsène-Vital
célibataire
ferblantier
originaire de Herznach (Argovie)
domicilié à Sayerne
né à Montagny les Monts le vingt-trois Juillet
mil neuf cent un

fil de Antoine Schmied, décédé
et de Angélique née Bugnon, à Sayerne

2. Zand Hélène-Berthe-Eugénie
célibataire
pierriste
originaire de Bottens
domiciliée à Encens
née à Encens le neuf Décembre
mil neuf cent deux

fille de Eugène Zand, pierriste
et de Louise Emma née Roulin, à Encens

Témoins :
1. Schmied Victor, journalier, à Sayerne
2. Glardon Jules, ouvrier à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le deux, à Encens le trois,
à Herznach et à Bottens le quatre Novembre mil neuf cent
vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt-cinq Novembre mil neuf
cent vingt-six

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance
des fiancés.
- 4 à 7. Actes de publications
de mariage à Herznach, Bottens,
Encens et Sayerne.

Les époux :

Schmied - Vital
Hélène Schmied Zand
vive

Les témoins :

Schmied Victor
Glardon Jules

L'officier de l'état civil :

Matter remplacé

En date du 29 Mars 1950, le Départe-
ment de Justice et Police du canton de
Vaud, a ordonné la rectification de
l'acte inscrit ci-contre, en ce sens
que le nom patronymique des membres
de la famille "Schmied" soit
orthographié "Schmid".

Inscrit le 1^{er} Avril 1950.

L'officier de l'état civil :

J. Jaquignon

Communiqué au Département de
Justice et Police, à l'état civil de
Herznach et Bottens à Poliez-le-Grand
le 1^{er} Avril 1950

Communiqué à l'état civil de Herznach,
Poliez-le-Grand et Encens le 25 nov.
1926.

N° 36

Assal

et

Doudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Assal Edouard
 célibataire
 employé de banque
 originaire de Treytorrens (Vaud)
 domicilié à Montana
 né à Sayerne le sept août
 mil huit cent nonante-huit

filz de Alfred Assal, agriculteur
 et de Marie née Schallenberg, à Sayerne

2. Doudin Marthe Marie
 célibataire
 mécanicienne
 originaire de Sayerne
 domiciliée à Sayerne
 née à Sayerne le vingt deux Janvier
 mil huit cent nonante-neuf

fille de Jules Doudin, horloger
 et de Marie née Caille, à Sayerne

Témoins: } 1. Levy Alfred, négociant à Bâle
 } 2. Weber Max, commerçant à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Montana le vingt-six, à Sayerne le vingt-huit, et à Treytorrens le vingt-neuf Octobre mil neuf cent vingt-six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt-neuf Novembre mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Montana

Les époux :

Edouard Assal
Marthe Assal-Doudin

Les témoins :

Dr. Ferry
M. Weber

L'officier de l'état civil :

Matten remplacé

Communiqué à l'état civil de Montana et de Combrement le Grand le 29 nov. 1926.

N^o 37
 Perrin
 et
 Jenny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin Edouard
 célibataire
 laitier
 originaire de Fayerne
 domicilié à Sédeilles
 né à Fayerne le treize Juin
mil neuf cent deux

filz de Edouard Perrin, laitier
 et de Hélène née Wuillemin, à Fayerne

2. Jenny Simonne - Emma
 célibataire
 originaire de Sangenbruck (Bâle-Campagne)
 domiciliée à Fayerne
 née à Fayerne le dix-neuf Mars
mil neuf cent

fille de Jean Jenny, serrurier à Fibourg
 et de Marguerite-Emma née Wajoz, à Fayerne

Témoins : { 1. Buache Charles, concierge à Fayerne
 2. Tomini Louis, libraire, à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Fayerne le douze, à Sédeilles et
 à Sangenbruck le treize novembre mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le vingt Décembre mil neuf cent
vingt-six

Pièces déposées :
 Autorisation de célébrer de
 l'état civil de Villarzel

Les époux :
Edouard Perrin-Jenny
Simonne Jenny

Les témoins :
Charles Buache
Louis Tomini

Communiqué à l'état civil de Villarzel
 et de Sangenbruck le 20 Dec. 1926.

L'officier de l'état civil :
Mattier
 rempl. par

Registre des mariages A.

N° 38.

Dongond

et

Foget

Par jugement du Tribunal de Première Instance de Genève, rendu en date du 31 Mai 1939, déclaré définitif et exécutoire le 25 Juillet 1939, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. -
Inscrit le 31 Juillet 1939
l'officier de l'état civil

Matter

communiqué au Département de Justice et Police le 31 Juillet 1939.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dongond Louis Charles

célibataire

manoeuvre

originaire de Middesdomicilié à Fayernené à Middes le vingt-six Juillet

mil neuf cent six

fils de Charles Dongond, forestier à Middeset de Marie Caroline née Pury, décédée2. Foget Isabelle - Hélène

célibataire

ménagère

originaire de Agiezdomiciliée à Fayernenée à Corcelles près Fayerne le premier Juin

mil neuf cent un

fille de Jean Fritz Foget, retraité C.F.F., à Fayerne
et de Alice née Charin, décédéeTémoins: 1. Blanc Casimir, journalier à Fayerne2. Schreyer Walter, boucher à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Fayerne et à Agiez le huit,
et à Middes le neuf Décembre mil neuf cent vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le trente-un Décembre mil neuf
cent vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Middes, Agiez et Fayerne.

Les époux :

Dongond Louis
Isabelle Dongond
née Foget

Les témoins :

Blanc Casimir
Walter Schreyer

Communiqué à l'état civil de Middes
et de Agiez le 31 Dec 1936.

L'officier de l'état civil :

Matter

Av

et

Le N° 38 de la page 115 est celui de la dernière inscription faite en 1926.

Les deux doubles du présent registre sont conformes.

*Ce que nous certifions l'officier de l'état civil
Sr. Mathes. Rapin*

Un double a été remis le 3 janvier 1927 à l'autorité cantonale, en exécution de l'ordonnance fédérale du 25 janvier 1910.

*L'officier de l'état civil de Payerne
Sr. Mathes. Rapin*

*vu le 16.6.27
Le Préfet
J. Cornuau*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil.

N° 1.

Crausaz

et

Willommet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crausaz François-Louis
 célibataire
 employé de brasserie
 originaire de Trey
 domicilié à Fayerne
 né à Cutilles le dix-neuf Février
 mil neuf cent quatre
 fils de Charles Crausaz
 et de Léa née Monnoud, à Fayerne

2. Willommet Marthe-Rosa
 célibataire
 ouvrière à la condenserie
 originaire de Fayerne
 domiciliée à Fayerne
 née à Fayerne le vingt-cinq Octobre
 mil huit cent nonante-neuf
 fille de Louis Willommet, décédé
 et de Albertine née Zahnd, à Fayerne

Témoins :
 1. Blumer Adolphe, ouvrier Nestlé, à Fayerne
 2. Caille Émile, négociant à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Trey et à Fayerne le douze Janvier mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le quatre Février mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.
- 4 & 5. Actes de publications de mariage à Trey et à Fayerne.

Les époux :

Crausaz Louis

Marthe Crausaz Willommet

Les témoins :

Blumer Adolphe

Émile Caille

L'officier de l'état civil :

Mattier
rempl.

Communiqué à l'état civil de Trey
 le 4 février 1927.

No 2

Savary

et

Kattaz, divorcée
Jacot-Guillarmod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savary César

célibataire

appareilleur

originaire de Sayerne

domicilié à Sayerne

né à Sayerne

le vingt-quatre août

mil neuf cent deux

fils de Fritz Savary

et de Marie Maret née Badoux, décédés

2. Kattaz Louise-Joséphine

divorcée de Frédéric Henri Jacot-Guillarmod, dès le

vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt-cinq, cigarière

originaire de La Chaux-de-Fonds, La Sagne et La Ferrière

domiciliée à Sayerne

née à Engy (Fribourg)

le cinq avril

mil huit cent nonante trois

fille de François Kattaz

et de Valérie née Deschamps, décédés

Témoins: { 1. Blanc Jean, maçon, à Sayerne,

2. Hermann Auguste, journalier à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le dix-neuf, à La Chaux-de-Fonds
et à La Sagne le vingt, et à La Ferrière le vingt un août mil
neuf cent vingt-six.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sayerne, le douze février mil neuf cent
vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des
fiancés.4. Extrait du mariage Jacot-
Guillarmod et Kattaz, avec
inscription du divorce.5 à 8. Actes de publications de
mariage à La Chaux-de-Fonds, La Sagne,
La Ferrière, et Sayerne.Communiqué à l'état civil de La
Chaux-de-Fonds, La Sagne et
La Ferrière le 12 février 1927

Les époux :

Savary César
Louise Savary née Kattaz

Les témoins :

Jean Blanc,
Hermann Auguste

L'officier de l'état civil :

Mayer
remplacé

N° 3

Ney

et

Rey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ney Ivan-Jaak

célibataire

journalier

originaire de Sayerne

domicilié à Sayerne

né à Sayerne

le treize Juin

mil neuf cent trois

fils de Amélie Susanne Ney, à Sayerne

et de

2. Rey Marie-Anna

célibataire

ménagère

originaire de Mènières (Fribourg)

domiciliée à Mènières

née à Mènières

le vingt Octobre

mil neuf cent trois

fille de Jacques Joseph Ferdinand Rey, agriculteur
et de Marie Henriette née Brasey, à Mènières

Témoins :

1. Rey Eloi, agriculteur à Mènières

2. Bel Numa, électricien à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Mènières et à Sayerne le trois
Février mil neuf cent vingt-septAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sayerne, le vingt-cinq Février mil neuf
cent vingt-sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance
des fiancés4 & 5. Actes de publications
de mariage à Mènières et
à Sayerne.

Les époux :

Ney Ivan
Anna Ney née Rey

Les témoins :

Eloi Rey
Numa Bel

L'officier de l'état civil :

Matten
rempletCommuniqué à l'état civil de
Mènières le 25 février 1927.

N° 4.

Rossetet-Christ
et
Rapin

En date du 22 Août 1953, le Département de Justice et Police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte inscrit ci-contre en ce sens que le nom patronymique "Rossetet-Christ" soit changé en "Rossetet" à l'exclusion de Christ.
Inscrit le 27 Août 1953.

L'officier de l'état civil:

R. Liguorini

Communiqué au Département de Justice et Police le 27 Août 1953

Inscription radiée par ordre du Département de Justice et Police du canton de Vaud.

L'officier de l'état civil:

R. Liguorini

Par décision du 3 Juillet 1953, le département de Justice du canton de Neuchâtel a autorisé Rossetet-Christ, Ulysse Armand désigné ci-contre, à changer de nom conformément à l'article 30 du code civil suisse et à porter à l'avenir le patronyme:

"Rossetet".

Inscrit le 15 septembre 1953

L'officier de l'état civil:

R. Liguorini

Communiqué au Département de Justice et Police du canton de Vaud le 15 septembre 1953.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Rossetet-Christ, Ulysse Armand
célibataire
agriculteur
originaire des Bayards (Neuchâtel)
domicilié à Payerne
né aux Bayards le dix-sept Octobre
mil neuf cent un

fils de Fritz-Ulysse Rossetet-Christ, décédé
 et de Rachel Emma née Guye-Bergeret, à Payerne

2. Rapin Rachel
célibataire
ménagère
originaire de Corcelles près Payerne
domiciliée à Corcelles

née à Corcelles près Payerne le quinze Décembre
 mil huit cent nonante-neuf

fille de Ernest Rapin, agriculteur
 et de Elisa née Rapin, à Corcelles

Témoins: 1. Rossetet Adèle, ménagère, à Payerne
 2. Rossetet Alfred, employé Nestlé à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Payerne le sept, aux Bayards et à Corcelles près Payerne le huit Février mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le cinq Mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

- 1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 à 6. Actes de publications de mariage aux Bayards, à Corcelles et à Payerne.

Les époux:

Armand Rossetet
Rachel Rossetet née Rapin

Les témoins:

Adèle Rossetet
Alfred Rossetet

L'officier de l'état civil:

M. Müller
rempeste

Communiqué à l'état civil des Bayards et de Corcelles près Payerne le 5 Mars 1927.



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 L. d.

N° 5
Fiva
et
Doudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fiva Marcel
célibataire
chauffeur
originaire de Corcelles près Payerne
domicilié à Payerne
né à Payerne le dix-sept Janvier
mil neuf cent deux

filz de Charles Frédéric Fiva, agriculteur
et de Aline née Jan, à Payerne

2. Doudin Julia Elise
célibataire
menagère
originaire de Payerne
domiciliée à Payerne
née à Payerne le vingt-quatre Juillet
mil neuf cent deux

fille de Daniel Jacques Doudin, facteur postal
et de Ida Marie née Viengme, à Payerne

Témoins: 1. Delacombat Eugène, confiseur à Payerne
2. Doudin Conrad, employé de bureau, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le dix-sept, et à Corcelles
près Payerne le dix-huit Février mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le Sept Mars mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 5. Actes de publications de mariage à Corcelles et Payerne.

Les époux :

Marcel Fiva
Julia Fiva née Doudin

Les témoins :

Eugène Delacombat
Conrad Doudin

L'officier de l'état civil :

Mayer
rempest

Communiqué à l'état civil de Corcelles
près Payerne le 7 Mars 1927.

N^o 6
 Habermacher
 et
 Stucki

En date du 23 Octobre 1953, le Département de Justice et Police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte inscrit ci-contre en ce sens que les membres de la famille Stucki soient désignés comme étant originaires de "Grosshöchstetten (Berne) et de l'état de Neuchâtel" et non seulement de Grosshöchstetten (Berne).

Inscrit le 10 Novembre 1953

L'officier de l'état civil: R. Liguery

Communiqué au Départ. de Justice et Police, à l'état civil de Grosshöchstetten et de Rickenbach et au Départ. de Justice du canton de Neuchâtel, le 10 Novembre 1953.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Habermacher Josef
 célibataire
 employé de banque
 originaire de Rickenbach (Sucerne)
 domicile à Payerne
 né à Rickenbach le huit Juin
 mil huit cent nonante-six

fils de Jakob Habermacher
 et de Elisabetha née Habermacher, décédés

2. Stucki Mathilde
 célibataire
 ménagère
 originaire de Grosshöchstetten (Berne)
 domiciliée à Payerne
 née à Payerne le vingt-huit Mars
 mil neuf cent quatre

fille de Ernest Stucki
 et de Maria née Gerber, décédés

Témoins: } 1. Cariot Hermine, à Paris 1^{er} arr.
 } 2. Stucki Charles, boucher à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le onze, à Rickenbach et à Grosshöchstetten le douze Février mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne le dix Mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:
 1. Promesse de mariage
 2 & 3 Extraits de naissance des fiancés
 4 & 6 Actes de publications de mariage

Les époux:
 Josef Habermacher
 Mathilde Habermacher
 née Stucki
 Les témoins:
 Hermine Cariot
 Charles Stucki

Communiqué à l'état civil de Rickenbach et de Grosshöchstetten le 10 Mars 1927.

L'officier de l'état civil:
 M. Matter
 rempl. est.

No 7
Sindigner
et
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sindigner Constant Charles
célibataire
employé aux C. F. F.
originaire de Saint-Prex
domicilié à Genève
né à Saint-Prex le dix-huit septembre
mil huit cent nonante-huit

filz de Charles Auguste Sindigner, décédé
et de Alice Susanne Tache, à Villeneuve

2. Blanc Odette Eugénie
célibataire
originaire de Moisy
domiciliée à Fayerne
née à Fayerne le vingt-deux février
mil neuf cent cinq

fille de Elise Emma Blanc, à Fayerne
et de

Témoins : 1. Chassot Marcel, chauffeur à Fayerne
2. Sindigner François, vendeur à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Genève le quatorze, à Fayerne
le quinze, à Saint-Prex et à Moisy le seize Décem-
bre mil neuf cent vingt-six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Fayerne le vingt-six mars mil neuf cent
vingt-sept

Pièces déposées :
Autorisation de célébrer
de l'état civil de Genève

Les époux :
Sindigner
Odette Sindigner
ni Blanc
Les témoins :
Chassot Marcel
Sindigner

Communiqué à l'état civil de Saint-Prex,
Grandcour et Genève (Bureau
cantonal) le 26 mars 1927.

L'officier de l'état civil :
Matten
rempest.

Par jugement du Tribunal de
Première Instance de la Républi-
que et canton de Genève en date
du 11 Janvier 1949, déclaré dé-
finitif et exécutoire le 2 Février
1949, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce. -
Inscrit le 8 Février 1949. -
L'officier de l'état civil :
P. Pequiron

Communiqué au Département
de Justice et Police le 8 Février 1949

pas de délai

N° 8

Keller
et
Bächler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Keller Alfred Ernest
célibataire
technicien
originaire de Rubigen (Berne)
domicilié à Schio, province de Vicenza, (Italie)
né à Sully le vingt-sept Novembre
mil huit cent nonante-neuf

filz de Vina née Bigler, actuellement épouse de Franz-
et de Ulrich Keller, négociant à Berne,

2. Bächler Bertha-Renée
célibataire
originaire de Lenk (Berne)
domiciliée à Sayerne
née à Sayerne le onze Janvier
mil neuf cent deux

fille de Friedrich Heinrich Bächler, négociant
et de Bertha Julia née Reber, à Sayerne

Témoins : } 1. Kurmeister Albert, professeur, à Sayerne
2. Reber Maurice, comptable à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Münsingen le trois, à Sayerne
le quatre, à Lenk le cinq, et à Schio (Italie) le vingt-
sept Février mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Sayerne, le premier Avril mil neuf cent
vingt-sept

Pièces déposées :
Autorisation de célébrer de
l'état civil de Münsingen

Les époux :
Alfred Keller
Bertha née Bächler

Les témoins :
A. Kurmeister
M. Reber.

Communiqué à l'état civil de Lenk
et de Münsingen le 1. IV. 1927

L'officier de l'état civil :
Matter
rempeff.

No 9
Bötschi
et
Champion

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bötschi Emil Heinrich
célibataire
mécanicien

originaire de Bühwil et Schönholzerswilen (Thurgovie)
domicilié à Genfenthal (Argovie)
né à Winterthur le trois Septembre
mil huit cent nonante-huit

fils de Emil Bötschi, machiniste
et de Katharina née Raur, à Winterthur

2. Champion Frida
célibataire

originaire de Sayerne
domiciliée à Sayerne
née à Sayerne le vingt Août
mil huit cent nonante-huit

fille de Henri-Dules Champion
et de Julie née Früh, à Sayerne

Témoins : } 1. Viffenegger Charles, Secrétaire municipal à Sayerne
 } 2. Champion Henri, menuisier à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Genfenthal le neuf, à Bühwil,
à Schönholzerswilen et à Sayerne le dix mars mil neuf
cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le huit Avril mil neuf cent
vingt-sept

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
l'état civil de Genfenthal.

Les époux :

Emil Bötschi
Frida Bötschi
née Champion
les témoins :
Charles Viffenegger
Henri Champion

L'officier de l'état civil :

Mattes rempest

Communiqué à l'état civil de Nonkirch,
Schönholzerswilen et Genfenthal
le 8 Avril 1927

N° 10.
Humbel
et
Weber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Humbel Ernest

célibataire

ouvrier industriel

originaire de Boniswil (Argovie)

domicilié à Ste Croix

né à Entersbach (Solence) le huit Mars

mil neuf cent quatre

filz de Wilhelm Humbel, boulanger à Benziken

et de Frieda Anna née Stauffer, décédée

2. Weber Hermine Olga

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Golaten (Berne)

domiciliée à Payerne

née à Payerne le deux Août

mil huit cent nonante-neuf

fille de Gottfried Weber, décédé

et de Elida née Pfund, à Payerne

Témoins : 1. Joget Fritz, retraité C.F.F. à Payerne
2. Weber Hermann, pierriste à Payerne

Les publications ont eu lieu à Ste Croix le onze, aux Granges de Ste Croix, à Payerne, à Wileroltigen le douze, et à Boniswil le treize avril mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le trente avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer
de l'état civil de Ste Croix

Les époux :

Ernest Humbel
Olga Humbel Weber

Les témoins :

Fritz Joget
H. Weber

L'officier de l'état civil :

Mayer rempl. est

Communiqué à l'état civil de Boniswil,
Ste Croix et Wileroltigen le 30
avril 1927.

N° 11

Bieri
et
Guillod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bieri Robert

célibataire

journalier

originaire de Schangnan (Seme)

domicilié à Fayerne

né à Chesopelloz le deux juillet

mil huit cent nonante huit

fils de Gottfried Bieri, journalier

et de Anna Barbara née Gerber, à Fayerne

2. Guillod Bertha

célibataire

ménagère

originaire de Bas-Vully

domiciliée à Sugiez

née à Sugiez le quatre novembre

mil huit cent nonante-huit

fille de Jules Guillod, agriculteur

et de Vina née Zürcher, à Sugiez

Témoins: 1. Bieri Emile, charretier à Grandcour

2. Raccourcier Edouard, huissier municipal, à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Fayerne le neuf, à Bas-Vully
et à Schangnan le onze avril mil neuf cent vingt septAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Fayerne, le trente avril mil neuf cent
vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance
des fiancés4 à 6. Actes de publications de
mariage à Schangnan, Bas-
Vully et Fayerne

Les époux :

Bieri Robert

Bertha Bieri née Guillod

Les témoins :

Emile Bieri

E. Raccourcier

L'officier de l'état civil :

Mayer rempli

Communiqué à l'état civil de Schan-
gnan et de Bas Vully le 30 avril
1927.

N° 12
 Ischi
 et
 Reber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ischi Arnold
 célibataire
 garagiste
 originaire de Rumisberg (Berne)
 domicile à Fayenne
 né à Fayenne le vingt-trois Novembre
 mil huit cent nonante-neuf
 fils de Jean Ischi, mécanicien
 et de Emma Elisa née Fontanier, à Fayenne

2. Reber Germaine
 célibataire
 ménagère
 originaire de Treytorrens (Vaud) et Schangnan (Berne)
 domiciliée à Fayenne
 née à Fayenne le vingt-neuf Décembre
 mil huit cent nonante-six
 fille de Eugène Edouard Reber, receveur de l'état
 et de Bertha née Wacti, à Fayenne

Témoins :
 1. Blankart Paul, commerçant, à Bâle,
 2. Bendel Gustave, comptable à Fayenne

Les publications ont eu lieu à Fayenne le vingt-sept, à Oberbipp
 et à Schangnan le vingt-huit, et à Treytorrens le vingt-neuf
 avril mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayenne le vingt-sept Mai mil neuf
 cent vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,
2. Extrait de naissance du fiancé
- 3 à 6. Actes de publications de mariage à Oberbipp, à Schangnan, à Treytorrens et à Fayenne.

Communiqué à l'état civil de Oberbipp,
Schangnan et Combremont le Grand

Les époux :

A. Ischi
Germaine Ischy née Reber

Les témoins :

S. Blankart
G. Bendel

L'officier de l'état civil :

Matter
 remplacé

N° 13

Progin
et
Decotterd

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Progin Alexis Augustin
Célibataire

garde freins
originaire de Noisery (Fribourg)
domicilié à Payerne
né à Noisery le vingt-sept avril
mil huit cent nonante-neuf

11
fils de Joseph Urbain Progin, agriculteur
et de Julie Elisabeth née Berdet, à Noisery

2. Decotterd Jeanne Marie
célibataire

ménagère
originaire de Noirlens (Fribourg)
domiciliée à Dombidier
née à Dombidier le quatorze Février
mil neuf cent quatre

fille de Jean Philippe Decotterd, agriculteur
et de Stéphanie Marie Constance née Corminboeuf, à Dombidier.

Témoins :
1. Ferillard Jules, garde freins, à Payerne
2. Rochex Louis, employé C.F.P. à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Payerne le treize, à Noisery et
à Dombidier le quatorze, et à Noirlens le quinze Mai mil
neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le trente-un Mai mil neuf cent
vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2 & 3. Extraits de naissance
des fiancés.
4 à 7. Actes de publications
de mariage à Noisery, à
Noirlens, à Dombidier et à
Payerne.

Communiqué à l'état civil de Comblion
Vevy et Dombidier le 31.5.1927.

Les époux :

Progin Alexis

Jeanne Progin

née Decotterd

Les témoins :

Ferillard Jules

Rochex Louis

L'officier de l'état civil :

Matten rempli

N° 14.

Jennet

et

Hänni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jennet Luc Jules

célibataire

journalier

originaire de Foncine le Haut, Départ. du Jura, France

domicilié à Payerne

né à Payerne le six Septembre

mil huit cent nonante-un

fils de Luc-Auguste Jennet

et de Emma née Aubert, décédés

2. Hänni Hedwig

célibataire

blanchisseuse

originaire de Strättligen (Berne)

domiciliée à Bulle (Fribourg)

née à Berne le dix avril

mil neuf cent trois

fille de Rudolf Hänni, ferblantier

et de Marie née Wälti, à Bulle.

Témoins :

- 1. Cosandey Henri, journalier, à Payerne
- 2. Crombeque Amédée, journalier, à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Payerne le onze, à Thonne et à Bulle le douze Mai mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le dix Juin mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

1. & 2. Promesses de mariage, 3 & 4. Extraits de naissance des fiancés; 5 à 7. Actes de publications de mariage à Thonne, Bulle et Payerne; 8. Certificat de capacité matrimoniale délivré par le Consulat de France à Lausanne; 9. autorisation de publier et de célébrer du Département de Justice et Police. - Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne, à l'état civil de Thonne et de Bulle le 10 Juin 1927.

Les époux :

Luc Jennet
Hedwig Jennet
ni Hänni

Les témoins :

Cosandey Henri
Crombeque Amédée

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 15
Gotti
et
Jan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gotti Tito - Mario
célibataire

manoeuvre

originaire de Saladina, province de Bergamo, Italie

domicilié à Fayerne

né à Saladina (Italie) le premier Septembre

mil neuf cent six

filz de Enigi Gotti, manoeuvre

et de Angelina Gambirasio, à Corcelles près Fayerne

2. Jan Violette - Désirée

célibataire

Vendense

originaire de Corcelles près Fayerne

domiciliée à Corsier sur Vevey

née à Corsier le vingt-Sept Juin

mil huit cent nonante huit

fille de Jules Eugène Jan, agent de police

et de Emma Pauline née Chandet, à Corsier

Témoins: } 1. Gotti Vomis, manoeuvre, à Corcelles près Fayerne
2. Fasineti Angèle, manoeuvre à Corcelles p. F.

Les publications ont eu lieu à Fayerne le premier, à Corcelles le deux, à Corsier le quatre, et à Saladina le dix-sept mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le vingt-cinq Juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 & 3.
- Extraits de naissance des fiancés, H & D.
- Autorisation des parents et certificat d'état libre pour le fiancé. G & D. Pu.
- Publications de mariages à Saladina, à Corcelles p. F., à Corsier s/V. et à Fayerne.
10. Autorisation de publier et de célébrer au Département de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne, à l'état civil de Chardonne et de Corcelles p. F. le 25 Juin 1927.

Les époux :

Tito Gotti
Piolette Gotti
née Jan

Les témoins :

Lorri Gotti
Fasineti Angèle

L'officier de l'état civil :

Matten

N^o 16.
Grivaaz
et
Tellet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grivaaz Edmond-Henri

célibataire

installateur-électricien

originaire de Payerne

domicilié à Payerne

né à Payerne le onze juillet

_____ mil neuf cent _____

fils de Henri Benjamin Grivaaz, décédé

et de Adèle Marie-Louise née Guignez, à Payerne

2. Tellet Ida

célibataire

pierriste

originaire de Bas-Vully

domiciliée à Henniez

née à Henniez le vingt septembre

_____ mil huit cent nonante-huit _____

fille de Auguste Tellet, décédé

et de Vina née Steinmann, à Henniez

Témoins :

1. Beaufils Albert, imprimeur, à Payerne
2. Sache Louis, gendarme, à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Henniez, au Bas-Vully, et à Payerne le trente mai mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le neuf juillet mil neuf cent
vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
4 à 6. Actes de publications de mariage à Henniez, au Bas Vully, et à Payerne.

Les époux :

Edmond Grivaaz
Ida Grivaaz née Tellet

Les témoins :

Beaufils
Sache Louis

L'officier de l'état civil :

Mattet remplacé

Communiqué à l'état civil de Môtiers
(Jully) et Granges le 9 juillet 1927.

Registre des mariages A.

Form. 2.

N° 17
Bossy
et
Cherbuin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bossy Georges-Frédéric
célibataire
mécanicien
originaire de Sayerne
domicilié à Sayerne
né à Sayerne le Sept Septembre
mil huit cent nonante-huit

107
fils de Jean Frédéric Bossy, décédé
et de Constance née Plumettaz, à Sayerne

2. Cherbuin Julia
célibataire
modiste
originaire de Sayerne
domiciliée à Sayerne
née à La Sarraz le dix-neuf Juillet
mil neuf cent

filles de Mathilde Caroline Cherbuin, à Sayerne
et de _____

Témoins : { 1. Buache Henri, employé Nestlé, à Sayerne
2. Plumettaz Georges, cordier, à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt-quatre Juin mil
neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le dix-huit Juillet mil neuf cent
vingt-sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2 & 3. Extraits de naissances
des fiancés
4. acte de publication de mariage
à Sayerne

Communiqué

Les époux :

Georges Bossy
Julia Bossy née Cherbuin

Les témoins :

Henri Buache
Georges Plumettaz

L'officier de l'état civil :

Mattet
remplacé

N° 18
Chevalley
et
Ternez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Eugène

célibataire

agriculteur

originaire de Champtauraz

domicilié à Champtauraz

né à Champtauraz le quatre août

mil huit cent huitante-quatre

filz de Daniel Samuel Chevalley

et de Constance nie Chevalley, décédés

2. Ternez Mina

célibataire

ménagère

originaire de Villars-Bramard

domiciliée à Combremont-le-Grand

née à Combremont-le-Grand le dix-huit Décembre

mil huit cent nonante

fille de Émile Ternez, à Combremont-le-Grand

et de Louise nie Tiquerat, décédée

Témoins :

1. Parisod Paul, fils, cafetier à Payerne

2. Raccoursier Edouard, huissier municipal à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Combremont le Grand et à Champtauraz le onze, et à Villars-Bramard le douze Juillet mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne le vingt-neuf Juillet mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Combremont-le-Grand

Les époux :

Eugène Chevalley

Mina Chevalley

nie Ternez

Les témoins :

Paul Parisod

E. Raccoursier

L'officier de l'état civil :

Matter *complet*

Communiqué à l'état civil de Combremont et de Villarszel le 29. VII 1927.

N° 19
 Bosshard
 et
 Buache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bosshard Robert

célibataire

marchand-tailleur

originaire de Feldi (Altikon, Zurich)

domicilié à Sayerne

né à Moosseedorf (Berne) — le dix-sept Mars

mil huit cent nonante-neuf

fil de Georg Bosshard

et de Maria Elisabeth nie Messer, décédée

2. Buache Elisabeth

célibataire

repasseuse

originaire de Sayerne

domiciliée à Sayerne

née à Sayerne — le treize Novembre

mil neuf cent deux

fille de César Louis Buache, ouvrier à la Condenserie, à Sayerne,

et de Susanne nie Baumgartner, décédée

Témoins: 1. Bourqui Joseph, hôtelier à Sayerne.

2. Wittwer Emile, boulanger à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le treize et à Altikon le quatorze Juin mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt-neuf Juillet mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. Extrait de naissance du fiancé.

3. et 4. Actes de publications de mariage à Altikon et à Sayerne.

Les époux :

Robert Bosshard
Elisabeth Buache

Les témoins :

J. Bourqui
E. Wittwer

L'officier de l'état civil :

Maurer
 remplacé

Communiqué à l'état civil d'Altikon le 29. VII. 1927.

N° 20
Bercher
et
Chrsam

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bercher Ernest
célibataire
comptable
originaire de Combremont-le-Grand
domicilié à Yverne
né à Yverne le vingt août
mil huit cent nonante-trois

fils de Louis Bercher, agent de la Banque Cantonale Vaudoise à Yverne
et de Pauline Louise née Ferrin, décédée

2. Chrsam Marguerite
célibataire
ménagère
originaire de Kümblingen et Bâle-Ville
domiciliée à Riehen près Bâle
née à Bâle le quatorze Janvier
mil neuf cent neuf

fille de Walther Chrsam, facteur postal
et de Elise née Dünkel, à Riehen

Témoins : } 1. Mœntzi Alfred, chauffeur C.F.F. à Yverne
2. Bercher Louis, fonctionnaire postal, à Yverne.

Les publications ont eu lieu à Combremont-le-Grand et à Yverne
le dix-sept, à Buchten et à Bâle le dix-huit Juin
mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverne, le quatre août mil neuf cent
vingt-sept

Pièces déposées :

- 1 & 2. Promesses de mariage -
- 3 & 4. Extraits de naissance
des fiancés
- 5. Autorisation des parents de
la fiancée mineure
- 6 & 7. Actes de publications de
mariage à Combremont-le-Grand,
Buchten, Bâle et Yverne.

Communiqué à l'état civil de Buchten,
Bâle et Combremont le Grand le
4 août 1927.

Les époux :

Marguerite Bercher
née Chrsam.

Les témoins :

A. Mœntzi Bercher
L. Bercher Ferrin

L'officier de l'état civil :
Mayer
complet

N° 21

Marti

et

Pittet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marti Louis Albert
célibataire

ouvrier à la Condenserie

originaire de Sumiswald (Berne)

domicilié à Sayerne, à Chabloz

né à Sayerne le quatorze avril

mil huit cent nonante six

fils de Louis Marti

et de Charlotte Louise dite Louisa née Domini, décédée

2. Pittet Emma
célibataire

originaire de Seigneux

domiciliée à Trey

née à Trey le quatre juillet

mil huit cent nonante six

fille de Constant Pittet, décédé

et de Anna née Cornamusa, à Trey

Témoins : } 1. Jaccoud Léon, ouvrier Nestlé, à Sayerne
2. Ney Samuel, ouvrier Nestlé, à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le quatorze, à Sumiswald, à Seigneux et à Sayerne le quinze juillet mil neuf cent vingt - sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le cinq août mil neuf cent vingt - sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 à 7. Actes de publications de mariage à Sumiswald, Trey, Seigneux et Sayerne.

Les époux :

Marti Louis
Emma Marti née Pittet.

Les témoins :

Léon Jaccoud.
Samuel Ney.

L'officier de l'état civil :

Matter rempex

Communiqué à l'état civil de Trey,
Villarzel & Sumiswald le 5. VIII.
1927.

N° 29
Delacour
et
Savary

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacour Gabriel-Robert
célibataire

employé de fabrique
originaire de Corcelles près Payerne et Mussy
domicilié à Morges
né à Corcelles près Payerne le sept Février
mil huit cent nonante-quatre

fils de Henri-Louis Delacour
et de Elise née Ney, décédés

2. Savary Renée
célibataire

ménagère
originaire de Payerne
domiciliée à Payerne, Vers-chez-Terzin
née à Payerne le treize Avril
mil huit cent nonante-cinq

filles de Henri Savary, décédé
et de Eina Elise née Hubler, à Payerne

Témoins : 1. Hermann Edouard, négociant, à Payerne
2. Niffenegger Charles, secrétaire municipal, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Morges, à Payerne et à Corcelles
près Payerne le vingt Juillet, et à Mussy le vingt-un
Juillet mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le onze Août mil neuf cent vingt
- sept.

Pièces déposées :
Autorisation de célébrer de
l'état civil de Morges.

Les époux :
Robert Delacour
Renée Delacour
née Savary

des témoins :
Ed. Hermann
Ch. Niffenegger

L'officier de l'état civil :
Matter compl.

Communiqué à l'état civil de Morges,
Corcelles p. P. et Grandcom le 11
août 1927.

N° 23.

Huguenin-Vuillemin

et

Bel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Huguenin-Vuillemin, Marius-Adrien
 veuf de Bertha Anna née Dret, dès le vingt-un Décembre
 mil neuf cent vingt-cinq, mécanicien
 originaire de La Chaux-du-Milieu et du Vole
 domicilié à Echandens
 né à La Chaux-du-Milieu le cinq Février
 mil huit cent nonante

fils de Paul-Arnold Huguenin-Vuillemin,
 et de Marie-Emma née Allen, décédés

2. Bel Blanche-Philippine,
 célibataire
 ménagère
 originaire de Bavière
 domiciliée à Bavière
 née à Bavière le seize Novembre
 mil huit cent nonante-un

fille de Henri Bel, décédé
 et de Olympe née Frasse, à Bavière

Témoins :
 1. Caniger Marius, facteur à Echandens
 2. Cachin Louis, mécanicien à Bavière.

Les publications ont eu lieu à Echandens et à La Chaux-du-Milieu le vingt-sept, au Vole et à Bavière le vingt-huit Juillet mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bavière, le vingt-sept août mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Sonay.

Les époux :

M. Huguenin
 Blanche Huguenin
 née Bel.

Les témoins :

Marius Caniger.
 Louis Cachin

L'officier de l'état civil :

Matten
 rempl.

Communiqué à l'état civil du Vole,
 de La Chaux du Milieu et de
 Sonay le 27 août 1927.

N^o 24.
Bapst
et
Wenger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bapst Ernest-Albert

célibataire

agriculteur

originaire de St. Ursen (Fribourg)

domicilié à Sayerne

né à Sayerne le dix Octobre

mil neuf cent cinq

fils de Joseph-Albert Bapst, ouvrier à la Condenserie
et de Elisabeth née Siniger, à Sayerne

2. Wenger Frida

célibataire

ménagère

originaire de Sänggenbüchel (Berne)

domiciliée à Sayerne

née à Sayerne le vingt-six Décembre

mil neuf cent cinq

fille de Christian Wenger, décédé

et de Magdalena née Fremund, à Sayerne.

Témoins :

1. Hodel Jacob, ouvrier Nestlé, à Sayerne,
2. De Dompierre César, fils, agriculteur à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le quinze, à St. Ursen
et à Amsoldingen le seize août mil neuf cent vingt-
sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le deux Septembre mil neuf cent
vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,
2. Extrait de naissance de
la fiancée
- 3 à 5. Actes de publications
de mariage à Amsoldingen,
à St. Ursen et à Sayerne.

Les époux :

Bapst Ernest
Bapst Frida-née Wenger

Les témoins :

Jacob Hodel.
De Dompierre César

L'officier de l'état civil :

Mattier
cent

Communiqué à l'état civil de St. Ursen
et de Amsoldingen le 2 Septembre
1927.

N° 25
 Tékka
 et
 Sandoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tékka Cyprien - Joseph

célibataire

agriculteur

originaire de Cheiry (Fribourg)

domicilié à Fayerne

né à Villeneuve (Broye) le cinq août

mil huit cent huitante-deux

fils de Philibert-Jaques Tékka, décédé

et de Marie-Philippine née Chassot, à Bussy

2. Sandoz Marie-Mathilde

célibataire

Sertissense

originaire de La Brevine et du Voele

domiciliée au Voele

née aux Brenets le six novembre

mil huit cent septante-neuf

fille de Armand Sandoz, décédé

et de Marie Adèle née Bourquin, au Voele

Témoins: } 1. Chassot Marcel, chauffeur, à Fayerne
 2. Béranek Henri, négociant, à Fayerne,

Les publications ont eu lieu à Fayerne le vingt; à Cheiry,
 à La Brevine et au Voele le vingt-un septembre mil
 neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le cinq octobre mil neuf cent
 vingt-sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance
 des fiancés
- 4 à 7. Actes de publications
 de mariage à Cheiry, La Brevine,
 Le Voele et Fayerne.

Les époux :

Tékka Joseph,
 Mathilde Tékka née Sandoz

Les témoins :

Marcel Chassot,
 Henri Béranek

L'officier de l'état civil :

Maur
 rempege

Communiqué à l'état civil de Surpierre,
 de La Brevine et du Voele le 5 oct.
 1927.

N^o 26
Eichenberger
et
Fontana

L. d. F.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eichenberger Reinhold
célibataire
employé de banque
originaire de Burg (Argovie)
domicilié à Bâle
né à Burg le deux août
mil neuf cent deux

filz de Adolf Eichenberger, fabricant de cigares
et de Eina née Weber, à Burg

2. Fontana Frida-Carmen
célibataire
modiste
originaire de Fribourg
domiciliée à Sayerne
née à Veytaux le treize juillet
mil neuf cent trois

fille de Philippe Fontana, maître serrurier
et de Jeanne-Frieda née Stucky, à Sayerne

Témoins :
1. Eichenberg Adolphe, fabricant, à Burg,
2. Fontana Philippe, cafetier, à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Bâle le sept, à Fribourg, à Burg et à Sayerne le neuf septembre mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne le dix octobre mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :
Autorisation de célébrer
de l'état civil de Bâle-Ville

Les époux :
R. Eichenberger
F. Fontana
Les témoins

Adolf Eichenberger Weber
Philipp Fontana

L'officier de l'état civil :
Matten
complet

Communiqué à l'état civil de Burg,
Bâle et Fribourg le 10 oct. 1927.

Registre des mariages A.

N° 27

Crausaz

et

Buache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crausaz Louis - Emile

célibataire

employé aux C. F. F.

originaire de Chavannes sur Moudon

domicilié à Saint-Maurice

né à Fayerne le cinq octobre

mil neuf cent deux

fils de Emile Crausaz,

et de Rosine née Mingard, à Fayerne

2. Buache Mildred - Alice

célibataire

cuisinière

originaire de Corcelles près Fayerne

domiciliée au Châtelard (Montreux)

née à Corcelles p. F. le vingt octobre

mil neuf cent deux

fille de Henri Buache, à Fayerne

et de Hélène née Jan-Duchêne, décédée

Témoins :

1. Zahard Willy, fromager à Cossonay

2. Jomini Louis, libraire à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Saint-Maurice le dix-neuf,
à Chavannes M. et à Corcelles p. F. le vingt, et au Châtelard
(Montreux) le vingt-deux septembre mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le vingt-quatre octobre mil
neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer
de l'état civil de Saint-
Maurice.

Les époux :

Crausaz Louis.
Mildred Crausaz.
née Buache.

Les témoins :

Zahard Willy
Louis Jomini

L'officier de l'état civil :

Matten
rempekt

Communiqué à l'état civil de Saint-
Maurice, Corcelles p. F., Montreux
et Moudon, le 24 octob. 1927.

N° 28.
Paroz
et
Brutschy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paroz Gaston-Armand
célibataire

officier de l'armée du Salut
originaire de Saicourt (Berne)
domicile à Sayerne
né à Walleray le vingt-six Juillet
mil huit cent nonante-sept

filz de Armand Paroz, décédé
et de Odine née Desvoignes, à Walleray

2. Brutschy Anna-Maria
célibataire

officière de l'armée du Salut
originaire de Rheinfelden (Argovie)
domiciliée aux Baux-Vives (Genève)
née à Rheinfelden le quatorze Février
mil huit cent nonante-sept

fille de Otto Brutschy, décédé
et de Joséphine née Harter, à Rheinfelden

Témoins : 1. Graw Albert, étalagiste à Sayerne
2. Ferrin Paul, officier de l'armée du Salut, à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le quatre, à Cavannes
et aux Baux-Vives le cinq, et à Rheinfelden le six Octobre
mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne. le vingt-huit Octobre mil neuf
cent vingt-sept.

Pièces déposées :

- 1. & 2. Promesses de mariage,
- 3 & 4. Extraits de naissance
des fiancés.
- 5 & 8. Actes de publications de
mariage à Cavannes, aux Baux-
Vives, à Rheinfelden et à
Sayerne.

Les époux :

G Paroz
A Paroz - Brutschy.

Les témoins :

Albert Graw-Albi
Paul Ferrin

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

Communiqué à l'état civil de Cavannes
Rheinfelden et au Bureau Cantonal
à Genève le 28 Octobre 1927.

N^o 29.
 Buache
 et
 Bucher née Schmied

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buache Henri-Daniel
 veuf de Berthe Anna née Comte, dès le vingt-un
 Septembre mil neuf cent vingt-cinq, charentier
 originaire de Fayerne
 domicilié à Fayerne
 né à Fayerne le vingt-sept Janvier
 mil huit cent septante-sept

filz de Daniel Eugène Buache,
 et de Louise née Dondin, décédés

2. Bucher Martha née Schmied
 veuve de Gustave Bucher, dès le vingt-quatre
 Novembre mil neuf cent dix-huit, ménagère
 originaire de Kallnach (Berne)
 domiciliée à Fayerne
 née à Signau (Berne) le dix Février
 mil huit cent huitante-sept

fille de Gottfried Schmied, jardinier
 et de Margaritha née Scheidegger, à Signau

Témoins : 1. Buache Charles, concierge à Fayerne
 2. Ney Ernest, sous secrétaire municipal à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Fayerne et à Kallnach le dix-
 huit Octobre mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le deux Novembre mil neuf
 cent vingt-sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 5. Extraits de décès des pre-
 miers conjoints de chacun des fiancés
- 6 & 7. Actes de publications de mariage à Kallnach et Fayerne

Communiqué à l'état civil de Kall-
 nach le 2 Nov. 1927.

Les époux :

Henri Buache
 Martha Buache
 née Schmied

Les témoins :

Buache Charles
 Ney Ernest

L'officier de l'état civil :

Matten rempli

N° 30

Magnin

et

Yonnez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnin Auguste-Philippe

célibataire

ouvrier charentier

originaire de Endrefin

domicilié à Tayerne

né à Tayerne

le dix-neuf novembre

mil huit cent nonante-neuf

fils de Auguste Philippe Magnin, couvreur à Tayerne
et de Julie Caroline née Jeannin, décédée

2. Yonnez Julia-Rachel

célibataire

ménagère

originaire de Yvonand

domiciliée à Tayerne

née à Tayerne

le quinze mai

mil neuf cent six

fille de Jacques François Yonnez, agriculteur à Tayerne
et de Jeanne Benjamine née Domini, décédée

Témoins :

1. Magnin Gustave, manoeuvre, à Tayerne

2. Gilliard Henri, agriculteur, à Tayerne

Les publications ont eu lieu à Endrefin et à Tayerne le treize,
et à Yvonand le quatorze septembre mil neuf cent
vingt-sept.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Tayerne, le cinq novembre mil neuf cent
vingt-sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance
des fiancés4 & 6. Actes de publications de
mariage à Endrefin, Yvonand
et Tayerne.

Les époux :

Auguste Magnin

Julia Magnin née Yonnez

Les témoins :

Magnin Gustave

Gilliard Henri

L'officier de l'état civil :

Macein
remplaceCommuniqué à l'état civil de Endrefin
et d'Yvonand le 5. nov. 1927.

N° 31
 Fivaž
 et
 Fischer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fivaž Henri
 célibataire
 industriel
 originaire de Sayerne
 domicilié à Sayerne
 né à Sayerne le huit Mai
 mil huit cent nonante huit

filz de Charles Jules Henri Fivaž, fabricant
 et de Séonie née Scheiterberg, à Sayerne

2. Fischer Mathilde-Berthe
 célibataire
 institutrice
 originaire de Weisterschwanden (Argovie)
 domiciliée à Wenchtätel
 née à Muhlhouse le deux Janvier
 mil neuf cent trois

fille de Alfred Fischer, parfumeur
 et de Berthe Mathilde Fischer née Hempff, à Muhlhouse

Témoins : 1. Dullicmoz Henri, pharmacien, à Sayerne
 2. Fivaž Henri, fabricant à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le premier, à Wenchtätel
 et à Weisterschwanden le trois Octobre mil neuf cent
vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le neuf Novembre mil neuf cent
vingt-sept

Pièces déposées :
 1 & 2. Promesses de mariage,
 3 & 4. Extraits de naissance des
 fiancés,
 5. Acte d'origine de la fiancée
 pour constatation de sa bourgeoisie,
 6 à 8. Actes de publications de
 mariage à Weisterschwanden,
Wenchtätel et Sayerne.

Les époux :
Henri Fivaž
Mathilde Fivaž, née Fischer
 Les témoins :
H. Dullicmoz
Henri Fivaž

Communiqué à l'état civil de Wenchtätel
 et de Weisterschwanden le 9. nov.
 1927.

L'officier de l'état civil :
Maller remplacé

Par jugement du Tribunal du
 district de Saudanne, rendu en
 date du 16 Octobre 1933, déclaré
 définitif et exécutoire le 17 Novembre
 1933, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 (Pas de délai fixé).

Inscrit le 24 novembre 1933.

L'officier de l'état civil
Maller

Communiqué au Département de
 Justice et Police le 24 novembre 1933.



N^o 32
 Tonnez
 et
 Quidort

L. d. f.
 1932

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tonnez Gustave-Adolphe
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Yvonand
 domicile à Payerne
 né à Payerne le vingt-cinq avril
 mil neuf cent

fils de Gustave Adolphe Tonnez, agriculteur
 et de Julie née Fivaz, à Payerne

2. Quidort Marie Elise
 célibataire
 ménagère
 originaire de Chevronx
 domiciliée à Payerne
 née à Payerne le trois Juin
 mil huit cent nonante-huit

fille de Frédéric Charles Quidort, agriculteur à Payerne
 et de Henriette née Tonnez, décédée

Témoins :
 1. Bapt Ernest, agriculteur à Payerne
 2. Tonnez Paul, agriculteur à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le quatre, à Yvonand
 et à Chevronx le cinq Novembre mil neuf cent vingt-
 sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le dix-neuf Novembre mil neuf
 cent vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
- 3 à 5. Actes de publications de mariage à Yvonand, à Chevronx et à Payerne.

Les époux :

Gustave Tonnez
 Marie Elise Quidort

Les témoins :

Bapt Ernest
 Paul Tonnez

L'officier de l'état civil :
 M. Müller
 rempl. et

Communiqué à l'état civil d'Yvonand
 et de Grandcour le 19 nov. 1927.

N° 33

Doudin

et

Stucchi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doudin Paul-Edouard

célibataire

commerçant

originaire de Sayernedomicilié à Sayernené à Sayerne le trente Mars

mil neuf cent

fils de Elie Doudin, charcutieret de Marie-Ernestine née Kapin, à Sayerne2. Stucchi Hélène Marie

célibataire

Vendense

originaire de Ornago, province de Milan, Italiedomiciliée à Sayernenée à Sayerne le dix-neuf Mars

mil huit cent nonante-cinq

fille de Giovanni-Pierre Stucchi, décédéet de Emma née Freitag, ménagère à SayerneTémoins : 1. Gronx Henri, forblantier, à Sayerne2. Tomini Eugène, menuisier, à Sayerne.Les publications ont eu lieu à Sayerne le huit et à Ornago le trente Octobre mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt-neuf Novembre mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés ;
4. Certificat d'état libre pour la fiancée ;
5. Autorisation de publier du Département de Justice et Police,
- 6 & 7. Actes de publications de mariage à Ornago et à Sayerne.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne le 29 nov. 1927.

Les époux :

Paul DoudinHélène Doudin
née Stucchi

Les témoins :

Henri GronxE. Tomini

L'officier de l'état civil :

Matter
comp. 1927

N° 34

Mollard

et

Monti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mollard Louis-Alphonse

célibataire

voyageur de commerce

originaire de Mammens-Grandsvaaz et Nozéaz (Fribourg)

domicilié à Fayerne

né à Sons-le-Sannier (France) le vingt-huit Mai

mil neuf cent six

fils de Jean-Baptiste Mollard, ferblantier

et de Marie Françoise Nicolass, à Fayerne

2. Monti Louise

célibataire

ouvrière à la Condenserie

originaire de Cuzzago, province de Novare, Italie

domiciliée à Fayerne

née à Fayerne le trois septembre

mil neuf cent sept

fille de Jean-Charles-Antoine Monti, décédé

et de Marie Pauline née Crausaz, à Veroy

Témoins :

1. Fiva Ernest, ouvrier Nestlé, à Fayerne
2. Monti Elvire, employée à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Fayerne le treize, à Mammens et à Nozéaz le quinze octobre, et à Cuzzago le six novembre mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le dix Décembre mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 et 3. Extraits de naissance des fiancés, 4. Certificat d'état libre pour la fiancée, 5 et 6. acte de décès du père et autorisation de la mère de la fiancée, 7. autorisation de publier du Département de Justice et Police, 8 et 11. actes de publications de mariage à Mammens, Nozéaz, Cuzzago et à Fayerne

Communiqué à l'état civil de Mammens et de Prez et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne le 10 Dec. 1927.

Les époux :

Louis Mollard
Louise Mollard née Monti

Les témoins :

Fiva Ernest
Elvira Monti

L'officier de l'état civil :

Mattar *complet*

N^o 35
 Pasteur
 et
 Schneider

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasteur Edmond

célibataire

employé C. F. F.

originaire de Sainte-Croix

domicilié à Domodossola

né à Payerne le vingt-sept Novembre

mil huit cent nonante-sept

fils de Jean-Samuel Pasteur

et de Marie-Severine née Wöeber, décédés

2. Schneider Ida-Hedwig

célibataire

originaire de Brügg (Berne)

domiciliée à Payerne

née à Payerne le vingt-neuf Novembre

mil huit cent nonante-cinq

fille de Alfred Schneider, serrurier

et de Emma Bertha née Wüllemir, à Payerne

Témoins: } 1. Guggi Robert, boulanger, à Payerne
 2. Schneider Alfred, serrurier, à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Sainte-Croix le neuf; aux Granges-de-S^{te} Croix, et à Payerne le dix; à Brügg le onze; et à Domodossola le treize Novembre mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le dix-sept Décembre mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Sainte-Croix.

Les époux :

Pasteur Edmond.
 Ida Pasteur
 nées Schmeieler.

Les témoins :

Robert Guggi
 Alfred Schneider

L'officier de l'état civil :

Matter remplé

Communiqué à l'état civil de Sainte-Croix et de Brügg le 17. Dec. 1927.

N° 36
Rossier
et
Delaurens
née Durieux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier Ulysse
célibataire
employé de commerce
originaire de Villarszel
domicilié à Payerne
né à Corcelles près Payerne le vingt six
mil huit cent nonante-trois

fils de Eugène Rossier
et de Emma née Terrin, décédés

2. Delaurens née Durieux, Isabelle Agnès
Veuve de Charles Louis Samuel Delaurens, dès le treize
Aout mil neuf cent vingt-cinq, plissense
originaire de Genève, Haute-Voie, France
domiciliée à Payerne
née à Villars-le-Terroir le vingt-quatre Janvier
mil huit cent nonante-six

fille de Jean David Durieux, agriculteur
et de Bernadette Agathe Marie née Pittet, à Payerne

Témoins : 1. Curtz Jules, négociant à Payerne
2. Durieux Auguste, employé aux C.F.F. à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Payerne le trente Novembre, et
à Villarszel le premier Décembre mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt-deux Décembre mil
neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage; 2 & 3. Extraits
de naissance des fiancés; 4. Acte de
décès de Charles Louis Samuel Delaurens;
5. Autorisation de publier du Dépar-
tement de Justice et Police; 6 & 7. Actes
de publications de mariage à Villarszel
et à Payerne; 8. Certificat de capacité
matrimoniale pour la fiancée délivré par
le Consulat de France à Sansambr.
Communiqué à l'état civil de Villarszel
et à la Chancellerie d'Etat à Sansambr.
le 22 Dec. 1927.

Les époux :

Ulysse Rossier
Isabelle Rossier née Durieux

Les témoins :

Jules Curtz
Auguste Durieux

L'officier de l'état civil :

M. Müller

N° 37
 Hilken
 et
 Assal

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hilken Alfred

célibataire

technicien

originaire de Neuhansen (Schaffhouse)

domicilié à Genève

né à Neuhansen le quatorze Juillet

mil neuf cent quatre

fils de Wilhelm Hilken, ciseleur

et de Anna Tetzold, au Voele

2. Assal Marthe

célibataire

employée de bureau

originaire de Treytorrens

domiciliée à Genève

née à Fayerne le vingt-huit Décembre

mil neuf cent deux

filles de Frédéric-Guillaume Assal, décédé

et de Marie-Louise Bandet, à Fayerne

Témoins : } 1. Guinand Francis, mécanicien à Corcelles (Nanchâtel)
 2. Weber Oscar, industriel à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Genève le premier, à Neuhansen le deux, et à Treytorrens le trois Décembre mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le vingt-six Décembre mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer
 de l'état civil de Genève

Les époux :

Alfred

Marthe Hilken née Assal

Les témoins :

Guinand

Oscar Weber

L'officier de l'état civil :

Mayer remplacé

Communiqué à l'état civil de Neuhansen,
 de Combremont le Grand et au Bureau
 Cantonal à Genève le 26. Dec. 1927.

Al.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Le n° 37 de la page 153 est celui de la dernière inscription faite en 1927. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. L'officier de l'état civil de Bayerne. S. Mathner. Rappin

Un double a été remis le 3 Janvier 1928, à l'autorité Cantonale, en exécution de l'ordonnance fédérale du 25 Janvier 1910. L'officier de l'état civil de Bayerne S. Mathner. Rappin



Vu le 11.4.28
Le Préfet
F. Thomamussy

No 1

Duperrex

et

Forestier

Par jugement du Tribunal du district d'Orbe, rendu en date du 1^{er} septembre 1950, devenu définitif et exécutoire le 27 septembre 1950, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à une année le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 4 Octobre 1950

L'officier de l'état civil :

R. Piqueron

Communiqué au Département de Justice et Police le 4 Octobre 1950

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duperrex Adrien

célibataire

ouvrier mécanicien

originaire de Hongemont

domicilié à Sayerne

né à Morges

le onze mai

mil neuf cent quatre

fils de Auguste Duperrex, horloger

et de Marie nee Bontay, à Gondan

2. Forestier Germaine

célibataire

ouvrière à la Condenserie

originaire de Cully et Entry

domiciliée à Sayerne

née à Sayerne

le vingt-un septembre

mil neuf cent cinq

fille de Henri-Louis Forestier, ouvrier à la Condenserie

et de Marie-Anna née Bandois, à Sayerne

Témoins : 1. Chévoz Eva, ménagère à Sayerne

2. Forestier Louis, coiffeur à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le dix, à Hongemont, à Cully et à Entry le onze novembre mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt-un janvier mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,
2 & 3. Extraits de naissance
des fiancés4 à 7. Actes de publications
de mariage à Hongemont, à
Cully, à Entry et à Sayerne.

Les époux :

Adrien Duperrex

Germaine Duperrex

née Forestier

Les témoins :

Eva Chévoz

Louis Forestier

Communiqué à l'état civil de Cully, Entry et Hongemont le 28. I. 1928

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

N° 2
Assal
et
Schwab

fid.f.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Assal Alfred-Edouard

célibataire

dentiste

originaire de Treytorrens (Vaud)

domicilié à Bienne

né à Fayerne le vingt Mars

mil huit cent nonante-six

filz de Alfred Assal, agriculteur

et de Marie née Schallenberg, à Fayerne

2. Schwab Elsa-Bertha

célibataire

originaire de Oberwil près Biren (Berne)

domiciliée à Fayerne

née à Fayerne le neuf Février

mil neuf cent quatre

fille de Jean Schwab, Directeur de banque

et de Bertha née Wehrli, à Fayerne

Témoins: } 1. Guisan Louis, sous-directeur de banque, à Fayerne
2. Fivaz Henri, fabricant, à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Bienne le trente, à Oberwil et à Fayerne le trente-un Décembre mil neuf cent vingt-sept, et à Treytorrens le premier Janvier mil neuf cent vingt-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le quatre Février mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de l'état civil de Bienne.

(A large diagonal line is drawn across this section, indicating no further pieces were deposited.)

Communiqué à l'état civil de Oberwil près Biren, Combremont le Grand et Bienne le 4 février 1928.

Les époux :

(Signatures of Alfred Assal and Elsa Schwab)
E. Assal - Schwab

Les témoins :

(Signatures of Louis Guisan and Henri Fivaz)
Henri Fivaz

L'officier de l'état civil :

(Signature of the civil officer)
Matten remplace

No 3

Tonnez

et

Hugonnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tonnez Félix-Emile

célibataire

agriculteur

originaire de Yvonand

domicilié à Tayerne, Vers-chez-Savary

né à Tayerne le dix-huit Octobre

mil huit cent nonante-un

fils de Samuel-Benjamin Tonnez, décédé

et de Eina nie Morel, à Tayerne

2. Hugonnet Louise-Valérie

célibataire

maîtresse de travaux à l'aiguille

originaire de Chavannes-le-Veyron

domiciliée à Tayerne, Vers-chez-Savary

née à Allaman le quatre Novembre

mil neuf cent six

fille de Paul-Albert Hugonnet, agriculteur

et de Valérie Morel, à Tayerne, Vers-chez-Savary

Témoins: } 1. Tonnez Henri, employé de commerce à Tayerne
2. Tonnez Arnold, jardinier, à Tayerne.

Les publications ont eu lieu à Tayerne le dix-sept, à Yvonand le dix-sept, et à Chavannes-le-Veyron le dix-huit Janvier mil neuf cent vingt-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tayerne, le quinze Février mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance de la fiancée
3. à 5. Actes de publications de mariage à Chavannes-le-Veyron, Yvonand et Tayerne.

Communiqué à l'état civil d'Yvonand et de Graney le 15 février 1928.

Les époux :

Emile Tonnez

Louise Tonnez

née Hugonnet

Les témoins :

Henri Tonnez

Arnold Tonnez

L'officier de l'état civil :

Matten rempl. est.

N° 4
Schorno
et
Barbey

En date du 11 Septembre 1952, le
Département de Justice et Police du canton
de Vaud a ordonné la rectification de l'acte
inscrit ci-contre en ce sens que le nom
patronymique "Schorno" soit orthogra-
phié "Schornoz".

Inscrit le 16 Septembre 1952
L'officier de l'état civil: R. Jiquenot
Communiqué au Département de Justice
et Police le 16 Septembre 1952 et aux états-
civils de Bonnefontaine et Morlon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schorno Maurice
veuf de Marie Berthe née Bugnon, dès le quinze
Mars mil neuf cent vingt deux, journalier
originaire de Bonnefontaine (Fribourg)
domicilié à Payerne
né à Bonnefontaine le trois Mars
mil huit cent huitante-huit

fils de Marcel Schorno, agriculteur à Bellefontaine
et de Florence née Etienne, décédée

2. Barbey Maria-Philomène
célibataire
ménagère
originaire de Morlon (Fribourg)
domiciliée à Payerne
née à Morlon le six Février
mil neuf cent cinq

filles de Louis Ancien Barbey, ouvrier de fabrique
et de Rosa Célestine née Baechler, à Morlon

Témoins: { 1. Cosandey Henri, ouvrier tuteur, à Payerne
2. Schorno Marcel, agriculteur à Bonnefontaine

Les publications ont eu lieu à Payerne et à Bonnefontaine
le dix et à Morlon le douze Février mil neuf cent
vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt-cinq Février mil neuf
cent vingt-huit

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance
des fiancés
- 4. Acte de décès de la première
épouse du conjoint
- 5 & 7. Actes de publications
de mariage à Bonnefontaine,
Morlon et Payerne.

Communiqué à l'état civil de Morlon
et de Bonnefontaine le 25. II. 1958.

Les époux :

Schornoz Maurice
Schornoz Maria
née Barbey

Les témoins :

Cosandey Henri
Marcel Schornoz

L'officier de l'état civil :

Mayer
remplacé

No 5
Schwab
et
Dorrevet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwab Emile Robert

célibataire

domestique de campagne

originaire de Gals (Berne)

domicilié à Fayerne

né à Gals le vingt-deux octobre

mil huit cent nonante-cinq

fils de Abraham Viktor Schwab,

et de Maria née Zbinden, décédés

2. Dorrevet Louise

célibataire

ménagère

originaire de Bussy-Mondon

domiciliée à Bussy-Mondon

née à Bussy-Mondon le quatre janvier

mil neuf cent

fille de Ulysse-Jaques Dorrevet, cordonnier

et de Marie-Eydie née Badoud, à Bussy-Mondon

Témoins: 1. Zbinden-Fer Gottfried, agriculteur à Fayerne

2. Chollet Roger, ferblantier à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Gampelen, à Bussy-Mondon, et à Fayerne le huit mars mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le trente-un mars mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

4 à 6. Actes de publications de mariage à Gampelen, à Bussy-Mondon et à Fayerne.

Les époux :

Emile Schwab

Louise Schwab

née Dorrevet

Les témoins :

Zbinden Gottf.

Chollet Roger

L'officier de l'état civil :

Mayer complés

Communiqué à l'état civil de Mondon et Gampelen le 31 mars 1928.

N^o 6
Caille
et
Schüpbach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caille Eugène-Albert

célibataire

ouvrier à la condenseuse

originaire de Fayerne

domicilié à Fayerne

né à Fayerne le quinze Janvier

mil neuf cent trois

fils de Henri Caille, agriculteur à Fayerne

et de Mathilde Sophie née Givel, décédée

2. Schüpbach Hélène-Amélie

célibataire

ménagère

originaire de Oberthal (Berne)

domiciliée à Fayerne

née à Orge le vingt-trois Mai

mil neuf cent quatre

fille de Henri Schüpbach, cordonnier

et de Amélie née Dondin, à Echallens

Témoins : } 1. Gloor Charles, négociant à Fayerne
2. Caille Michel, ouvrier Nestlé à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Fayerne le premier, et à Grosshöchstetten le deux Mars mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le trois Avril mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 & 3. Extraits de naissance des fiancés

4 & 5. Actes de publications de mariage à Fayerne et à Grosshöchstetten

Les époux :

Eugène Caille

Hélène Caille
née Schüpbach

Les témoins :

Charles Gloor

Michel Caille

L'officier de l'état civil :

Mattew *remplacé*

Communiqué à l'état civil de Grosshöchstetten le 3 avril 1928.

No 7
Roulin
et
Raccoursier

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 12 octobre 1936, déclaré définitif et exécutoire le 20 décembre 1936, le mariage incontinent et a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inserit le 22 Janvier 1937.

L'officier de l'état civil

Mattier

Communiq. au Département de Justice et Police le 22 Janv. 1937

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulin Henri-Joseph
célibataire
manoeuvre
originaire de Forel (Fribourg)
domicilié à Fayerne
né à Montborget le trente avril
mil neuf cent trois
fils de Jeanne Roulin, ouvrière en tabacs à Fayerne
et de

2. Raccoursier Blanche
célibataire
ménagère
originaire de Bussigny-sur-Oron
domiciliée à Fayerne
née à Fayerne le trente-un mai
mil neuf cent six
fille de Fritz-Henri Raccoursier, cordonnier à Fayerne
et de Marie-Joséphine née Monneron, à Lausanne

Témoins: 1. Gutknecht Emile, journalier, à Fayerne
2. Granget Gyille, journalier, à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Fayerne le vingt-deux, à Forel et à Bussigny le vingt-trois Février mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le sept avril mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 à 6. Actes de publications de mariage à Forel (Fribourg) Bussigny sur Oron et Fayerne.

Les époux :

Henri Roulin
Blanche Roulin.
M^{lle} Raccoursier.

Les témoins :

Gutknecht Emile
Granget Gyille

L'officier de l'état civil :

Mattier
rempeet.

Communiqué à l'état civil de Forel (Fribourg) et Oron le 7 avril 1928.

N^o 8
 Gilliard
 et
 Richardet

l. d. f.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilliand Daniel
 célibataire
 voyageur de commerce
 originaire de Combremont-le-Grand
 domicilié à Payerne
 né à Payerne le dix Janvier
 mil huit cent nonante-neuf

filz de Louis Gilliard, décédé
 et de Julie-Amélie née Snache, à Payerne

2. Richardet Hermance
 célibataire
 ménagère
 originaire de Combremont-le-Petit
 domiciliée à Payerne
 née à Yverdon le seize Octobre
 mil neuf cent sept

fille de John Richardet, ouvrier à la Condenserie à Payerne
 et de Cécile Susette nie Barbey, décédée

Témoins :
 1. Richardet Henri, employé Nestlé, à Payerne
 2. Gilliard Ernest, employé C.F.F. à Payerne

Les publications ont eu lieu à Combremont-le-Grand, à Combremont-le-Petit et à Payerne le dix-neuf mars mil-neuf-cent-vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le quatorze Avril mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissances des fiancés
- 4 à 6. Actes de publications de mariage à Combremont-le-Grand, Combremont-le-Petit, et Payerne.

Communiqué à l'état civil de Combremont-le-Grand le 14. avril 1928.

Les époux :

D. Gilliard
 H. Gilliard née Richardet

Les témoins :

H. Richardet
 Ernest Gilliard

L'officier de l'état civil :

Mattier
 compept

N^o 9
 Mertz
 et
 Emery

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mertz Paul-Émile
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Burg (Sribourg)
 domicilié à Fayerne
 né à Fayerne le dix-huit avril

mil neuf cent

filz de Henri-Louis Mertz, chauffeur à Fayerne
 et de Sara-Sylvie née Domini, décédée

2. Emery Irène Henriette
 célibataire
 pierriste
 originaire de Stagnières
 domiciliée à Encens
 née à Mondon le trois Janvier

mil neuf cent cinq

fille de Jules Emery, manoeuvre
 et de Aline née Jayet, à Encens

Témoins : 1. Mertz Henri, chauffeur à Fayerne
 2. Emery Jules, manoeuvre à Encens.

Les publications ont eu lieu à Stagnières, à Encens et à Fayerne
 le dix, et à Burg le sept Mars mil neuf cent vingt
 huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le quatorze avril mil neuf-
 cent vingt-huit.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
 2. Extrait de naissance de
 la fiancée
 3 à 6. Actes de publications
 de mariage à Burg, Encens,
 Stagnières et Fayerne

Les époux :

Paul Mertz
 Irène Mertz
 née Emery

Les témoins :

Mertz Henri
 Emery Jules

L'officier de l'état civil :

Matter
 rempegé

Communiqué à l'état civil de Morat
 Echallens et Encens le 14. IV 1928.

N^o 10

Krattinger
et
Ducrot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Krattinger Albin
célibataire

domestique de campagne
originaire de Dürdingen (Fribourg)
domicilié à Sayerne
né à Mairahilf (Dürdingen) le vingt deux Janvier
mil huit cent nonante-huit

filz de Jakob Emil Krattinger
et de Katharina née Dendly, décédés

2. Ducrot Theresia
célibataire
cuisinière

originaire de Dürdingen (Fribourg)
domiciliée à Coire
née à Eschenz le vingt-sept Février
mil neuf cent trois

fille de Johann Nikolaus Ducrot, décédé
et de Rosina née Diener, à Coire

Témoins :
1. Gloor Charles, négociant à Sayerne
2. Guggi Robert, boulanger à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt-sept Mars,
à Dürdingen et à Coire le vingt-huit Mars mil neuf cent
vingt-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le quatorze Avril mil neuf cent
vingt-huit

Pièces déposées :

1 & 2. Promesses de mariage.
3 & 4. Extraits de naissance
des fiancés
5 à 7. Actes de publications
de mariage à Dürdingen,
Coire et Sayerne.

Les époux :

Krattinger Albin
Ducrot Theresia
Krattinger Theresia
Les témoins :
Charles Gloor
Robert Guggi

L'officier de l'état civil :

Matter
remplst.

Communiqué à l'état civil de Coire
et de Dürdingen le 14 avril 1928.

No 11

Payot
et
Rosselet-Christ

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Payot Armand
veuf de Julie Emma née Pointet dès le cinq Septembre
mil neuf cent vingt-six, agent de la Croix-Blanche
originaire de Corcelles sur Concise
domicilié à Renens
né à Corcelles le huit Février
mil huit cent soixante-neuf

filz de Charles Payot
et de Marianne Louise née Paris, décédés

2. Rosselet-Christ, Zina-Adèle
célibataire
ménagère
originaire des Bayards (Benchâtel)
domiciliée à Payerne
née aux Bayards le vingt-six Mars
mil huit cent nonante-quatre

fille de Fritz-Ulysse Rosselet-Christ,
et de Rachel-Emma née Guye-Bergeret, décédés

Témoins : 1. Rosselet née Vonnez, Marthe, ménagère à Payerne
2. Rosselet Alfred, employé Nestlé, à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Renens, à Payerne et à Corcelles
le vingt Mars et aux Bayards le vingt-un Mars mil
neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne le seize Avril mil neuf cent
vingt-huit

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer de
l'état civil de Romanel

Communiqué à l'état civil de Concise,
de Romanel et des Bayards le
16 avril 1928.

Les époux :

Armand Payot
Adèle Payot née Rosselet

Les témoins :

Marthe Rosselet Vonnez
Alfred Rosselet Vonnez

L'officier de l'état civil :

Matten
rempl. e.g.

N^o 12
 Domini
 et
 Tenschler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Domini Marcel-Frédéric
 célibataire
 charentier
 originaire de Sayerne
 domicilié à Sayerne
 né à Sayerne le Six Octobre
mil neuf cent quatre

filz de Benjamin Domini, charentier à Sayerne
 et de Marguerite née Givel, décédée

2. Tenschler Elisabeth-Mathilde
 célibataire
 ménagère
 originaire de Därstetten et Erlenbach (Berne)
 domiciliée à Sayerne
 née à Sayerne le Six Septembre
mil neuf cent deux

fille de David Tenschler, agriculteur
 et de Elise-Marie née Rossier, en France

Témoins :
 1. Traderwand Maurice, agriculteur à Sayerne
 2. Niffenegger Max, employé de bureau à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt-deux, à Därstetten
 et à Erlenbach le vingt-trois Mars mil neuf cent vingt
 huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le vingt-cinq avril mil neuf cent
vingt-huit.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
- 3 à 5. Actes de publications de mariage à Därstetten, à Erlenbach et à Sayerne

Les époux :

M Domini
Elisabeth Domini
 née Tenschler

Les témoins :

Maurice Traderwand
Max Niffenegger

L'officier de l'état civil :

Maurer
 rempli

Communiqué à l'état civil de
 Därstetten et Erlenbach le
 25 avril 1928

N^o 13
Tenthorey
et
Bornoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tenthorey Julien-François
célibataire
imprimeur
originaire de Seigneux et Dompierre ^{Lucens}
domicilié à Payerne
né à Payerne le dix-sept mai
mil neuf cent deux

fils de Henri-Louis Tenthorey, ancien boulanger
et de Ida nie Chevalley, à Payerne

2. Bornoz Nelly-Elise-Augusta
célibataire
originaire de Vaugondry
domiciliée à Payerne
née à Yverdon le dix-neuf février
mil neuf cent six

fille de Charles Bornoz, cafetier
et de Augusta Marie nie Rod, à Payerne

Témoins : 1. Tenthorey Eugène, imprimeur à Payerne
2. Domini Louis, libraire, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le quatorze, à Dompierre
Lucens et à Vaugondry le quinze, et à Seigneux le dix-sept
avril mil neuf cent vingt-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le quatre Mai mil neuf cent
vingt-huit

Pièces déposées :
1. Promesse de mariage
2 & 3. Extraits de naissance
des fiancés
H à 7. Actes de publications
de mariage à Seigneux, Dompierre
Lucens, Vaugondry et Payerne.

Communiqué à l'état civil de Villarsel,
Lucens et Champagne le 14.V. 1928.

Les époux :
Julien Tenthorey
Nelly Tenthorey
nie Bornoz
Les témoins :
Eug. Tenthorey
Louis Domini

L'officier de l'état civil :
Matten
rempey

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N^o 14
 Thurler
 et
 Verdon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thurler Georges - Emile
 célibataire
 marbrier
 originaire de Bellegarde (Fribourg)
 domicilié à Fayerne
 né à Romont le vingt-six Février
mil neuf cent trois

filz de Auguste Thurler, décédé
 et de Aloyse née Cornu, à Romont

2. Verdon Yvonne Marthe
 célibataire
 ménagère
 originaire de Montmagny
 domiciliée à Fayerne
 née à Fayerne le cing Mai
mil neuf cent six

fille de Auguste Henri Verdon, menuisier
 et de Marie née Bächler, à Fayerne

Témoins : } 1. Banderet Arthur, marbrier à Fayerne
 } 2. Airoldi Achille, marbrier à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Fayerne le deux, à Bellegarde
 et à Montmagny le trois avril mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne le quatre Mai mil neuf cent
vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
 2 & 3. Extraits de naissance
 des fiancés
 4 à 6. Actes de publications
 de mariage à Bellegarde,
Montmagny et Fayerne.

Communiqué à l'état civil de Belle-
 garde et de Constantine le 4
Mai 1928.

Les époux :

Thurler Georges

Yvonne Thurler née Verdon
 Les témoins :

A. Banderet

A. Airoldi

L'officier de l'état civil :

Mayer
 emp. est.

N^o 15
Zweilin
et
Renaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zweilin Karl Eduard
célibataire
électricien
originaire de Arlesheim (Bâle. Campagnes)
domicilié à Fayerne
né à Arlesheim le vingt-huit Juillet
mil neuf cent quatre

fils de Joseph Anton Zweilin, électricien
et de Anna née Borer, à Fayerne

2. Renaud Marie Lucie
célibataire
originaire de Saint-Oyens
domiciliée à Fayerne
née à Fayerne le vingt-six Août
mil neuf cent quatre

fille de Henri François Renaud, maçon
et de Marie Héléne Savoy née Tesse, à Fayerne.

Témoins : 1. Renaud Henri, maçon à Fayerne
2. Renaud Henri, fils, cigareur, à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Fayerne le quatorze, à Saint-Oyens et à Arlesheim le dix-sept avril mil neuf cent vingt-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne le cinq Mai mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.
4 à 6. Actes de publications de mariage à Arlesheim, Saint-Oyens et Fayerne.

Les époux :

Zweilin Charles.
Marie Zweilin née Renaud

Les témoins :

Henri Renaud
HENRI RENAUD, fils

L'officier de l'état civil :

Mouvier
remplacé

Par jugement du Tribunal du district de Fayerne rendu en date du 2 décembre 1946, déclaré définitif et exécutoire le 14 décembre 1946, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an à partir du 14 décembre 1946, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 31 décembre 1946
L'officier de l'état civil :

Mouvier

Communiqué au Département de Justice et Police le 31 décembre 1946.

Communiqué à l'état civil de Arlesheim et Gimel le 5 mai 1928.

N^o 16
Bersier
et
Renand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bersier Elie-Philippe
célibataire
chasseur
originaire de Cugy (Fribourg)
domicilié à Berne
né à Cugy le vingt huit

mil neuf cent sept
fils de Engène Bersier, décédé
et de Anna Bise, à Cugy

2. Renand Jeanne-Julie
célibataire
servante
originaire de Saint-Oyens
domiciliée à Fayenne, en séjour à Berne
née à Fayenne le douze mai
mil neuf cent dix

filles de Henri François Renand, maçon
et de Marie Hélène Savoy, à Fayenne

Témoins : } 1. Renand Henri, maçon, à Fayenne
 } 2. Renand Henri, fils, cigareur à Fayenne.

Les publications ont eu lieu à Berne le treize, à Fayenne le quatorze, à Cugy le quinze, et à Saint-Oyens le seize avril mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayenne, le cinq mai mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :
Autorisation de célébrer de l'état civil de Berne.

Les époux :
Elie Bersier,
Jeanne Bersier, née Renand

Les témoins :
Henri Renand
HENRI RENAUD fils.

Communiqué à l'état civil de Cugy, Berne et Gémel le 5 mai 1935.

L'officier de l'état civil :
Mattier
rempecht

Par jugement du Tribunal civil du district de La Chaux de Fonds, ren. du en date du 19 mars 1935, déclaré définitif et exécutoire le 2 avril 1935, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 10 avril 1935
l'officier de l'état civil
Mattier

Communiqué au Département de Justice et Police le 10 avril 1935.

N^o 17
 Ischy
 et
 Savary

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ischy Robert
 célibataire
 garagiste
 originaire de Stummisberg (Berne)
 domicilié à Fayerne
 né à Fayerne le huit novembre
 mil neuf cent deux
 fils de Paul Ischy, mécanicien
 et de Emma-Elisa née Fontanier, à Fayerne

2. Savary Hélène
 célibataire
 vendeuse
 originaire de Fayerne
 domiciliée à Fayerne
 née à Fayerne le trente-un Mai
 mil neuf cent six
 fille de Henri-Vouis Savary, agriculteur
 et de Maria née Degerlechner, à Fayerne

Témoins :
 1. Gingins Robert, commerçant à Nenchâtel
 2. Reber Maurice, commerçant à Fayerne

Les publications ont eu lieu à Fayerne le seize et à Oberbipp
 le dix-sept avril mil neuf cent vingt-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le onze Mai mil neuf cent
 vingt-huit

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage —
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés —
- 4 & 5. Actes de publications de mariage à Oberbipp et à Fayerne.

Les époux :

Ischy
 Hélène Ischy née Savary

Les témoins :

Robert Gingins
M. Reber

L'officier de l'état civil :

Maurer
 rempessé

Communiqué à l'état civil de Oberbipp le 11 mai 1928.

N° 18
Donnez
et
Hugnet

l. d. f.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Donnez Frédéric-Constant
célibataire
ouvrier à la tuilerie
originaire de Yvonand
domicilié à Tayerne
né à Tayerne le treize septembre
mil neuf cent six

fils de Samuel Benjamin Donnez, facteur d'instruments de musique, à Tayerne
et de Marie Anna nie Hausammann, décédée

2. Hugnet Marie-Adeline
célibataire
cuisinière
originaire de Mores (Fribourg)
domiciliée à Mores
née à Mores le quatorze Juin
mil neuf cent six

fille de Alphonse Hugnet, agriculteur
et de Anne Louise nie Hugnet, à Mores.

Témoins :
1. Hugnet Raymond, domestique à Mores
2. Glardon Jules, ouvrier à Tayerne

Les publications ont eu lieu à Yvonand, à Mores et à Tayerne le
vingt-deux mai mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tayerne, le huit Juin mil neuf cent vingt
- huit.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2 & 3 Extraits de naissance des fiancés.
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Yvonand, Mores et Tayerne.

Les époux :

Donnez Frédéric
et Marie Vonz Hugnet

Les témoins :

Raymond Hugnet
Glardon Jules

L'officier de l'état civil :
Mayer
rempest

Communiqué à l'état civil de
Yvonand et de Bussy le 8 Juin
1928.

No 19
 ROSSY
 et
 RIESEN

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossy Georges - René

célibataire

sermier

originaire de Porcel (Fribourg)

domicilié à Fayenne

né à Fayenne le premier Février

mil huit cent nonante-neuf

fils de Marie - Pauline Devaud née Rossy, ménagère
 et de Fayenne

2. Riesen Rosa - Elise

célibataire

couturière

originaire de Guggisberg (Berne)

domiciliée à Berne

née à Berne le quatre Décembre

mil huit cent nonante-sept

fille de Alfred Riesen, cigareur à Fayenne

et de Rosina - Bertha née Hoostettler, décédée

Témoins : } 1. Domini - Doudin Henri, agriculteur à Fayenne
 } 2. Ney Ernest, sous secrétaire municipal à Fayenne

Les publications ont eu lieu à Fayenne le dix-neuf, à Berne
 et à Guggisberg le vingt, et à Porcel le vingt-un avril
 mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayenne, le neuf Juin mil neuf cent
 vingt-huit.

Pièces déposées :

1 & 2. Promesses de mariage,
 3 & 4. Extraits de naissance
 des fiancés

5 à 8. Actes de publications de
 mariage à Porcel, Guggisberg,
Berne et Fayenne.

Les époux :

Georges Rossy

Rosa Rossy ne Riesen

Les témoins :

Henri Domini - Doudin

Ernest Ney

L'officier de l'état civil :

Maître
 remplacé

Communiqué à l'état civil de Porcel,
Guggisberg et Berne le 9.VI.1928.

N° 20
Dulex
et
Cuénod

l. d. f.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dulex Auguste-Albert

célibataire

mécanicien-dentiste

originaire de Ollon

domicilié à Payerne

né à Châtillens le vingt-huit Mai

mil neuf cent quatre

fils de Albert François Dulex, décédé

et de Rose née Schären, à Morges

2. Cuénod Hélène-Sucette

célibataire

originaire de Vervey et Corsier

domiciliée à Morges

née à Morges le cinq Décembre

mil neuf cent quatre

fille de Eugène Cuénod, notaire

et de Jeanne-Estelle née Nicoud, à Morges

Témoins : 1. Firax André, industriel à Payerne

2. Cuénod Eugène, notaire à Morges.

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt-six, à Ollon et à Morges le vingt-huit, à Vervey, à Corsier et à Hémémoz le vingt-neuf Mai mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt-trois Juin mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 à 9. Actes de publications de mariage à Ollon, Hémémoz, Vervey, Corsier, Morges et Payerne

Les époux :

A. Dulex
L. Cuénod

Les témoins :

Aurélien
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Ollon, Vervey, Chardonne et Morges le 23 Juin 1928.

N° 21

Kollb

et

Bettex

div. Clot.

Par jugement du Tribunal
du district de Lausanne rendu
en date du 21 avril 1947,
déclaré définitif et exécutoire
le 12 mai 1947, le mariage
inscrit ci-contre a été dissous
par le divorce. -

Le Tribunal a fixé à deux
ans, dès le 12 mai 1947, le
délai pendant lequel le marié
ne pourra se remarier.

Inséré le 27 mai 1947.
L'officier de l'état civil :

Mayer

Communiqué au Département de Justice
et Police le 27 mai 1947.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kollb Julien Edouard

Veuuf de Blanche Louise Kollb née Bussy dès le quinze
avril mil neuf cent vingt-sept
originaire de Chavannes des Bois
domicilié à Payerne
né à Vevey le quatre janvier

mil huit cent huitante-cinq
fils de Hermann Henri Kollb
et de Elise Louise née Fiwaz, décédés

2. Bettex Clémentine

divorcée de Charles Clot dès le vingt deux mil neuf
cent vingt-deux, ménagère
originaire de Cuntilles
domiciliée à Payerne
née à Payerne le six août
mil huit cent huitante

filles de Daniel Bettex
et de Louise née Salquin, décédés

Témoins : } 1. Perrin-Vessaz César, agriculteur, à Payerne.
2. Rebischer Henri, ouvrier Nestlé à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Payerne le trente deux, à Cha-
vannes des Bois et à Cuntilles le trois juillet mil neuf
cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt-un juillet mil neuf cent
vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, 2 et 3.
Extraits de naissance des fiancés,
H. acte de décès de Blanche-
Louise Kollb née Bussy, 5. Extrait
de mariage avec inscription du divorce
des époux Clot-Bettex, 6 et 8.
Actes de publications de maria-
ge à Chavannes des Bois, Cun-
tilles et Payerne.

Communiqué à l'état civil de Coppet
et Arcens le 21. VII 1948

Les époux :

J. Kollb
Clémentine Kollb
née Bettex

Les témoins :

Perrin Vessaz César
Henri Rebischer

L'officier de l'état civil :

Mayer

rempe

Piqueron No 22.

~~Seguiron~~
et
Bnache

Changement de nom

Changement de nom de famille en Piqueron
par décision du Conseil d'Etat du canton de
Vaud du 15 septembre 1950.
Payerne le 31 Mars 1958
l'officier de l'état civil:

Masteur, supp.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seguiron Louis,
veuf de Léa-Emma née Rapin, dès le vingt-deux
Janvier mil neuf cent vingt-un; facteur-postal
originaire de Cuarny
domicilié à Payerne
né à Bercher le cinq avril
mil-huit cent huitante-huit

fils de Louis-Georges Seguiron, domestique de campagne
et de Ida née Perrin, à Payerne

2. Bnache Eugénie-Jeanne
célibataire
Vendense
originaire de Payerne
domiciliée à Payerne
née à Payerne le treize Juin
mil neuf cent un

fille de César-Louis Bnache, condenseur, à Payerne
et de Susanne née Baumgartner, décédée

Témoins: { 1. Seguiron Oscar, employé à Payerne
2. Tomini Ernest, agriculteur à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Payerne le six et à Cuarny le
Sept Juillet mil neuf cent vingt-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le trois Août mil neuf cent
vingt-huit

Pièces déposées :
1. Promesse de mariage
2 & 3. Extraits de naissance
des fiancés
4. Extrait de décès de Léa-
Emma Seguiron née Rapin;
5 & 6. Actes de publications
de mariage à Cuarny et à
Payerne.

Les époux :
Louis Seguiron
Eugénie Seguiron
née Bnache
Les témoins :
Oscar Seguiron
Ernest Tomini

Communiqué à l'état civil d'Yvonand
le 3. VIII 1928.

L'officier de l'état civil :
Masteur remplacé

N° 23
Stucki
et
Dunand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stucki Charles-Marcel
célibataire
boucher
originaire de Grosshöchstetten (Berne)
domicilié à Fayenne
né à Fayenne le vingt-trois octobre
mil neuf cent deux

fils de Ernest Stucki
et de Marina née Gerber, décédés

2. Dunand Yvonne-Lydie dite Susanne
célibataire
ménagère
originaire de Vaulruz (Fribourg)
domiciliée à Fayenne
née à Romont le seize juillet
mil neuf cent quatre

fille de Ernest Dunand, cafetier
et de Fernande née Dorin, à Fayenne

Témoins : } 1. Carion Auguste-Emile, cuisinier, à Paris
2. Habermacher Joseph, employé de banque, à Fayenne

Les publications ont eu lieu à Grosshöchstetten et à Fayenne
le treize, et à Vaulruz le quatorze juillet mil neuf
cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayenne, le vingt-sept août mil neuf
cent vingt-huit

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Grosshöchstetten, Vaulruz et Fayenne

Les époux :

Charles Stucki
Susanne Stucki
née Dunand

Les témoins :

A. Carion
Habermacher

L'officier de l'état civil :

Mouret remplacé

En date du 23 Octobre 1953, le Département de Justice et Police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte inscrit ci-contre en ce sens que les membres de la famille Stucki soient désignés comme étant originaires de "Grosshöchstetten (Berne) et de l'Etat de Neuchâtel" et non seulement de Grosshöchstetten (Berne).

Inscrit le 10 novembre 1953
L'officier de l'état civil : R. Piqueron

Communiqué au Départ. de Justice et Police et à l'état civil de Grosshöchstetten et Vaulruz et au Département de Justice de Neuchâtel le 10 novembre 1953

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Grosshöchstetten et de Vaulruz le 27 août 1928.

N° 24.

Sommerer

et
Cherbuin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sommerer Emile

célibataire

ébéniste

originaire de Sainte-Croix

domicilié à Sayerne

né à Sayerne le dix-huit Mars

mil huit cent nonante-huit

fils de Henri-Isaac Sommerer, décédé

et de Julia-Anna née Rapin, à Sayerne

2. Cherbuin Simone

célibataire

modiste

originaire de Sayerne

domiciliée à Sayerne

née à Paris, X^e arr^t le huit août

mil neuf cent six

fille de Frédéric Cherbuin, sellier à Paris

et de Marie-Elisa née Reber, décédée

Témoins: } 1. Rezençon Pierre, pharmacien à Sayerne
2. Cherbuin Frédéric, sellier à Paris

Les publications ont eu lieu à Sayerne le trois et à Sainte-Croix le quatre août mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le trente-un août mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 & 5. Actes de publications de mariage à Sainte Croix et Sayerne.

Les époux :

E. Sommerer.

Simone Sommerer

neé Cherbuin

Les témoins :

Pierre Jean Rezençon.

Frédéric Cherbuin.

L'officier de l'état civil :

Mayer remplacé

Communiqué à l'état civil de Sainte-Croix le 31 août-1928.

35.11.53

N° 25

Brossy

et
Ferrin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brossy Ernest
célibataire

employé de bureau

originaire de Payerne

domicilié à Payerne

né à Payerne le vingt deux Novembre

mil huit cent quatre vingt dix neuf

fils de Alexis Brossy, ancien tonnelier à Payerne

et de Méry née Héritier, décédée

2. Ferrin Hélène Anna

célibataire

ménagère

originaire de Payerne

domiciliée à Payerne

née à Payerne le vingt un Octobre

mil neuf cent

fille de Edouard Ferrin, laitier

et de Hélène née Willemin, à Payerne.

Témoins :

1. Brossy Jean employé de bureau à Payerne

2. Martin Henri aiguilleur à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne le six Août mil neuf

cent vingt huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le trois Septembre mil neuf

cent vingt huit.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. Acte de naissance du fiancé

3. Publication de mariage à

Payerne.

Les époux :

Ernest Brossy
Hélène Brossy née Ferrin

Les témoins :

Jean Brossy
Henri Martin

L'officier de l'état civil :

S. Mathieu Dupin

Communiqué

N^o 26
Spak
et
Lochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spak Christian
célibataire
domestique de campagne
originaire de Mühleberg (Berne)
domicilié à Payerne
né à Ruesyes-les-Prés le premier Janvier
mil huit cent nonante-six

fils de Christian Spak, domestique de campagne
et de Elisabeth née Ritz, à Payerne

2. Lochon Marie-Louise
célibataire
ouvrière de fabrique
originaire de Dompierre (Fribourg)
domiciliée à Fribourg
née à Pont-la-Ville le onze Février
mil huit cent huitante-deux

fille de Cyprien Lochon,
et de Anne Pauline née Portmann, décédés

Témoins : { 1. Raccourcier Edouard, huissier-municipal, à Payerne
2. Savary Louis, laitier à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt-sept, à Mühleberg,
à Dompierre et à Fribourg le vingt-huit août mil neuf
cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt-deux Septembre mil
neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance
des fiancés.
- 4 & 7. Actes de publications
de mariage à Mühleberg,
Dompierre, Fribourg et
Payerne.

Communiqué à l'état civil de Mühleberg
Dompierre et Fribourg le 22. Sept
1928.

Les époux :

Christian Spak
Marie Louise Lochon
né Lochon.

Les témoins :

E. Raccourcier
L. Savary

L'officier de l'état civil :
Mayer
remplacé

N° 27
Gappy
et
Zürcher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gappy Albert
célibataire
employé C. F. F.
originaire de Teney-le-Dorat
domicilié à Sayerne
né à Vitry le treize Mai
mil neuf cent trois

filz de Engène Gappy, à Sayerne
et de Rosine née Sahnd, décédée

2. Zürcher Hanna
célibataire
téléphoniste
originaire de Rüderswil (Berne)
domiciliée à Oron-la-Ville
née à Erlach le sept Juin
mil neuf cent six

fille de Adolphe Friedrich Zürcher
et de Marie née Stalder, à Chesières

Témoins: 1. Gappy Engène, greffier de paix, à Sayerne
2. Gappy Ewert, boulanger à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne, à Rüderswil et à Oron-la-Ville le dix-huit, et à Teney-le-Dorat le vingt un août mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne le cinq octobre mil neuf cent
vingt-huit

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés
- 4 à 7. Actes de publications de mariage à Teney-le-Dorat, Rüderswil, Oron-la-Ville et Sayerne

Les époux :

Albert Gappy
Hanna née Gappy née
Zürcher

Les témoins :

1. Gappy
2. Gappy

L'officier de l'état civil :

Matter rempli

Communiqué à l'état civil de Corcelles-le-Jorat, Rüderswil et Oron-la-Ville le 5 octobre 1928.

N° 28
Blunier
et
Cachin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blunier Fritz-Adolphe
célibataire
négoçant
originaire de Trub
domicilié à Berne
né à Worben le neuf mai
mil neuf cent trois

fils de Adolf Felix Blunier, agriculteur
et de Ida Häni, à Worben.

2. Cachin Elise-Rose
célibataire
tailleuse pour dames
originaire de Seigneux et Cerniaz
domiciliée à Seigneux
née à Seigneux le vingt-quatre novembre
mil neuf cent cinq

fille de Jean Alfred Cachin, décédé
et de Augusta Cosendai, à Seigneux

Témoins: } 1. Jaggi Arthur, commerçant à Berne
2. Jacoud Paul, magasinier à Payerne

Les publications ont eu lieu à Berne le trois, à Trub le quatre,
à Seigneux le cinq et à Cerniaz le quatorze septembre
mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le cinq octobre mil neuf cent
vingt-huit

Pièces déposées:
Autorisation de célébrer
de l'état civil de Berne.

(A large diagonal line is drawn across this section, indicating no further pieces were deposited.)

Communiqué à l'état civil de Trub,
Berne et Villarzel le 5 oct.
1928.

Les époux:

Fritz Blunier
Rose Blunier née Cachin

Les témoins:

J. Jaggi
P. Jacoud

L'officier de l'état civil:
Matter rempli

N^o 29
Schaller
et
Chévoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schaller Paul-Edouard
célibataire

commerçant

originaire de Bödingen (Fribourg)

domicilié à Payerne

né à Chèvres le onze avril

mil neuf cent quatre

filz de Felix Schaller, pêcheur

et de Hélène nie Dellesert, à Chèvres

2. Chévoz Eva-Julie

célibataire

ménagère

originaire de Mussy

domiciliée à Payerne

née à Mussy le vingt août

mil neuf cent six

fille de Julie Marguerite Chévoz, à Chèvres

et de

Témoins : 1. Duperrex Adrien, mécanicien à Payerne
2. Forestier Louis, coiffeur à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Payerne le vingt-huit, à Mussy
et à Bödingen le vingt-neuf Mars mil neuf cent vingt-
huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le six Octobre mil neuf cent
vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,
2 & 3. Extraits de naissance
des fiancés
H & G. Actes de publications
de mariage à Bödingen, à
Mussy et à Payerne

Les époux :

Schaller Paul

Eva Schaller

née Chévoz

Les témoins :

et Duperrex
Louis Forestier

L'officier de l'état civil :

Mattew rempli

Communiqué à l'état civil de
Bödingen et Grandcom le
6 Octobre 1928.

N^o 30
Terin
et
Bossy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Terin Max-Aules-Auguste

célibataire

employé de banque

originaire de Sayerne

domicilié à Forest-lez-Bruxelles (Belgique)

né à Sayerne le vingt-un avril

_____ mil neuf cent cinq _____

l.d. f.
fils de Thomas - Emile Terin, agriculteur

et de Sophie - Jeanne née Givel, à Sayerne

2. Bossy Bertha-Lina

célibataire

ménagère

originaire de Sayerne

domiciliée à Sayerne

née à Benenegg le vingt Décembre

_____ mil neuf cent six _____

fille de Emile Bossy, comptable à Sayerne

et de Bertha née Morattel, décédée

Témoins :

1. Dufey Ulysse, employé de banque, à Sayerne

2. Givel Jaques, employé de banque, à Sayerne

Les publications ont eu lieu à Sayerne le cinq et à Forest-lez-Bruxelles le neuf septembre mil neuf cent vingt-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne, le dix-sept Octobre mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1 & 2. Promesses de mariage,

3 & 4. Extraits de naissance des fiancés

5 & 6. Actes de publications de mariage à Forest-lez-Bruxelles et à Sayerne.

Les époux :

Max Terin

Lina Terin née Bossy

Les témoins :

Dufey Ulysse
Givel Jaques

L'officier de l'état civil :

Matten
rempl^t

Communiqué

No 31
Spak
et
Marti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spak Fritz
célibataire
agriculteur
originaire de Mühleberg (Berne)
domicilié à La Sarraz
né à Rueyes - les - Frés le vingt Mars
_____ mil huit cent nonante-quatre _____

_____ fils de Christian Spak, agriculteur _____
et de Elisabeth née Ritz, à Sayerne _____

2. Marti Frieda
célibataire
ménagère
originaire de Küeggisberg (Berne)
domiciliée à La Sarraz
née à Oberbalm le dix-sept Juin
_____ mil neuf cent cinq _____

_____ fille de Samuel Marti, agriculteur à Sassel _____
et de Anna née Dingeli, décédée _____

Témoins : 1. Spach Christian, agriculteur à Sayerne
2. Marti Samuel, agriculteur à Sassel.

Les publications ont eu lieu à La Sarraz le quatre, à Mühle-
berg et à Küeggisberg le cinq Octobre mil neuf cent
vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sayerne le dix-neuf Octobre mil neuf
cent vingt-huit

Pièces déposées :
Autorisation de célébrer
de l'état civil de La Sarraz

Communiqué à l'état civil de Mühleberg,
de Küeggisberg et de La Sarraz
le 19 Octobre 1928.

Les époux :
Fritz Spak
Frieda Spak Marti

Les témoins :
Spach Christian
Marti Samuel

L'officier de l'état civil :
Moutier
rempeff

En date du 28 Mai 1954, le Département
de Justice et Police du canton de Vaud a
ordonné la rectification de l'acte inscrit
ci-contre, en ce sens que le nom patrony-
mique de l'époux soit orthographié
"Spach" et non "Spak".
Inscrit le 2 Juin 1954
L'officier de l'état civil: R. Liguerois
Communiqué au Département de Justice
et Police le 2 Juin 1954

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2009 f. d.

N° 32

Crisinel

et

Crisinel née Hey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crisinel Paul

célibataire

ouvrier à la Condenserie

originaire de Denezey

domicilié à Fayerne

né à Fayerne le deux Septembre

mil huit cent nonante-sept

fils de Auguste Crisinel

et de Eugénie née Goumaz, décédés

2. Crisinel née Hey Sophie-Margueriteveuve de Emile Auguste Crisinel dès le quinze Mars
mil neuf cent vingt-six, ménagère

originaire de Denezey

domiciliée à Fayerne

née à Fayerne le quatorze Juillet

mil neuf cent deux

fille de Oscar Samuel Jules Hey

et de Wilhelmine Bertha née Wertz, décédés

Témoins : } 1. Brossy Albert, ouvrier bestlé à Fayerne
2. Jaton Fernand, boulanger à Fayerne.Les publications ont eu lieu à Fayerne le vingt-sept, et à
Denezey le vingt-neuf Septembre mil neuf cent vingt-
huitAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Fayerne, le dix-neuf Octobre mil neuf
cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,
2. Extrait de naissance
du fiancé
- 3 & 4. Actes de publications
de mariage à Denezey et à
Fayerne

Communiqué à l'état civil de Denezey
le 19 octobre 1928

Les époux :

Crisinel Paul

Sophie Crisinel née Hey

Les témoins :

Albert Brossy

Jaton Fernand.

L'officier de l'état civil :

Matter
complet.

N^o 33
Bächler
et
Comte

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bächler Ernest-Albert-Emile
célibataire
négoceant
originaire de Senk (Berne)
domicilié à Fayerne
né à Fayerne le vingt-cinq mai
mil neuf cent cinq

filz de Friedrich-Henrich Bächler
et de Bertha-Julia née Reber, à Fayerne

2. Comte Blanche-Rose
célibataire
ménagère
originaire de Fayerne
domiciliée à Fayerne
née à Melipilla (Chili) le trois juillet
mil neuf cent cinq

fille de Joseph-Benjamin Comte, à Fayerne
et de Blanche née Arans, décédée

Témoins : 1. Burmeister Albert, professeur à Fayerne
2. Ischy Arnold, garagiste à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Fayerne le sept et à Senk le huit septembre mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne, le vingt octobre mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2 & 3. Actes de publications de mariage à Senk et à Fayerne.

Les époux :

Bächler

B. Bächler na Comte
Les témoins :

Burmeister

Ischy

L'officier de l'état civil :

Matter
rempege

La naissance de l'épouse Blanche-Rose née Comte est inscrite au Registre B. Volume II^e de l'arrondissement de Fayerne, folio 24, n^o 22.

L'officier de l'état civil
Matter
rempege

o. sept.

N^o 34
Morel

et
Graff-Mau
née Krebs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morel Julien-Octave

veuf en secondes noces de Emma Morel née Golatz, dès le
vingt neuf Juin mil neuf cent vingt-sept, chocolatier
originaire de Rossenges
domicilié à Orbe
né à Rossenges le trente Janvier
mil huit cent Septante un

filz de Jaques Daniel Morel
et de Jenny née Cherpillod, décédés

2. Graff-Mau née Krebs, Emma-Henriette
-Souise, veuve en secondes noces de Emile Graff dès le
deux mai mil neuf cent dix-sept.

originaire de Glattfelden (Zurich)
domiciliée à Payerne
née à Sausanne le premier Avril
mil huit cent Soixante-sept

fille de Jean-Samuel-Jules-André Krebs
et de Julie Souise Susanne Desmenthes, décédés

Témoins : } 1. Perrin Gustave, négociant à Corcelles-près-P.
2. Gerber Aimé, eigareur, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Orbe le vingt-neuf Septembre, à
Rossenges, Glattfelden et Payerne le premier Octobre
mil neuf cent vingt-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le vingt Octobre mil neuf cent
vingt-huit

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer
de l'état civil d'Orbe

Les époux :

Morel Julien
Emma Morel.

Les témoins :

Perrin
Gerber Aimé

L'officier de l'état civil :

Mayer
rempeet.

Communiqué à l'état civil de Moudon,
Orbe et Glattfelden le 20 Oct. 1928

N^o 35
Chevalier
et
Goutte

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalier Etienne-Benjamin
célibataire
entrepreneur de menuiserie
originaire de Ambert (Puy-de-Dôme, France)
domicilié à Ambert
né à Ambert le cinq Décembre
mil huit cent quatre-vingt neuf
fils de Jean Chevalier
et de Mathilde Douarre

2. Goutte Berthe-Adélaïde
célibataire
originaire de Sosmont, Commune de Monestier (Puy-de-Dôme)
domiciliée à Fayerne
née à Fayerne le neuf Février
mil neuf cent trois
fille de Antoine Goutte
et de Marie née Baudet

Témoins : 1. Nyffenegger Charles, Secrétaire municipal à Fayerne
2. Worggenegg Fritz, représentant à Fayerne.

Les publications ont eu lieu à Monestier le dix-neuf septembre,
à Ambert le vingt-deux septembre et à Fayerne le huit
Octobre mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fayerne le trente Octobre mil neuf cent
vingt-huit

Pièces déposées :

1 & 2. Promesses de mariage,
3 & 4. Extraits de naissance des
fiancés, 5 & 7. Actes de publica-
tions de mariage à Ambert, à
Monestier et Fayerne, 6. Certifi-
cat de capacité matrimoniale dé-
livré par le Consulat de France à Lausanne,
9. Permis de célébrer du Département
de Justice et Police.
Communiqué en deux doubles à la
Chancellerie d'Etat à Lausanne
le 30 Octobre 1928.

Les époux :

Chevalier Et

Berthe Chevalier

née Goutte

les témoins :

Ch. Nyffenegger
F. Worggenegg

L'officier de l'état civil :

Matter 2 emp.

N° 36

Jaccoud
et
Zellenbach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccoud Henri

célibataire

chauffeur postal

originaire de Pruidoux

domicilié à Payerne, Vers-chez-Savary

né à Payerne le dix-sept Mai

mil neuf cent un

filz de Henri Jaccoud, décédé

et de Marguerite-née Schafroth, à Vers-chez-Savary

2. Zellenbach Gertrude

célibataire

ménagère

originaire de Oberthal (Berne)

domiciliée à Chavannes-le-Chêne

née à Chavannes-le-Chêne le cinq avril

mil neuf cent deux

fille de Jean Zellenbach, agriculteur

et de Marie Louise née Magnin, à Chavannes-le-Chêne

Témoins :

1. Jaccoud Fernand, fabricant de pierres fines, à Payerne
2. Jaccoud Charles, agriculteur à Payerne

Les publications ont eu lieu à Payerne, à Grosshöchstetten
et à Chavannes-le-Chêne le neuf, et à Pruidoux
le dix Octobre mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Payerne, le premier Novembre mil neuf
cent vingt-huit

Pièces déposées :

- 1 & 2. Promesses de mariage,
3 & 4. Extraits de naissance
des fiancés
5 à 8. Actes de publications
de mariage à Pruidoux, à
Grosshöchstetten, à Chavannes-
le-Chêne et à Payerne.

Les époux :

Henri Jaccoud
Gertrude Jaccoud
née Zellenbach
Les témoins :

Fernand Jaccoud
Charles Jaccoud

L'officier de l'état civil :

Matter comptable

Communiqué à l'état civil de Saint
Saphorin, de Grosshöchstetten et
d'Yvonand le 19. nov. 1928

N^o 37
 Martignier
 et
 Ferrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martignier Hubert
 célibataire
 menuisier
 originaire de Éclépens et Vaulion
 domicilié à Sayerne
 né à Burtes le dix-neuf octobre
 mil neuf cent six

fils de Alfred-Emmannuel Martignier, employé retraité c.f.f.
 et de Rosina Maria née Gatschet, à Sayerne.

2. Ferrin Ida Isaline
 célibataire
 ménagère
 originaire de Sayerne
 domiciliée à Sayerne
 née à Sayerne le six juin
 mil neuf cent quatre

filles de Engène César Ferrin, employé à l'arsenal
 et de Rosa née Benninger, à Sayerne

Témoins : } 1. Racourcier Edouard, huissier municipal, à Sayerne.
 2. Vallon Alfred, menuisier à Sayerne.

Les publications ont eu lieu à Sayerne le vingt-trois, à Vaulion
 le vingt-quatre, et à Éclépens le vingt-cinq octobre
 mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sayerne le premier Décembre mil neuf
 cent vingt-huit

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage
- 2 & 3. Extraits de naissance des fiancés.
- 4 & 6. Actes de publications de mariage à Éclépens, à Vaulion et à Sayerne.

Les époux :

Martignier Hubert
Ida Martignier
 née Ferrin

Les témoins :

Racourcier
Vallon Alfred

L'officier de l'état civil :

Maurer
 remplacé

Communiqué à l'état civil de Sarraz et de Vaulion le 19
 déc. 1928

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

filles de

et de

Témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

L'inscription portant le numéro 37 à la page 191 est la dernière de ce volume numéro XII. Sa suite se trouve dans le volume N° XIII qui commence par le N° 1 de l'année 1929. Au 31 Décembre 1928, prend fin l'ordonnance fédérale du 25 Février 1910 qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 Mai 1928. La clôture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau sont dictées par les nouvelles prescriptions. L'officier de l'état civil S. Mather. Rapiu

Un double a été remis le 3 Janvier 1929 à l'autorité cantonale en exécution de l'article 33 de l'ordonnance fédérale du 18 Mai 1928. Payerne le 3 Janvier 1929 L'officier de l'état civil S. Mather. Rapiu



Vu le H. H. 29
le Payerne
F. Commanche

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

filles de

et de

Témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

L'inscription portant le numéro 37 à la page 191 est la dernière de ce volume numéro XII. Sa suite se trouve dans le volume n° XIII qui commence par le n° 1 de l'année 1929. Au 31 Décembre 1928, prend fin l'ordonnance fédérale du 25 Février 1910 qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 Mai 1928. La clôture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau sont dictées par les nouvelles prescriptions. L'officier de l'état civil S. Mather. Rapiu

Un double a été remis le 3 Janvier 1929 à l'autorité cantonale en exécution de l'article 33 de l'ordonnance fédérale du 18 Mai 1928. Payerne le 3 Janvier 1929. L'officier de l'état civil S. Mather. Rapiu



Vu le 4/1/29
M. Rapiu
F. Commanche

*Amillet pour répartition
fait*

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1926	Aebi Bertha-Rosa-Martha	79.			
"	Antoniotti né Ghilardi Maria Giuseppa	103			
"	Assal-Dondin Edouard	113.			
1927	Assal Marthe	153.			
1928	Assal-Schwab Alfred Edouard	156			
<p>Envoie copie au Répertoire au Département le 1^{er} mai 1929</p>					
<p>Collectionné f. 8. 23. 43. 54. 75. 115. 149. 174. 188. 191.</p>					

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text in a cursive script, likely a list or index. The text is arranged in several lines, with some words appearing to be names or titles. The script is dense and difficult to decipher.

Handwritten text in a cursive script, continuing the list or index from the left page. The text is arranged in several lines, with some words appearing to be names or titles. The script is dense and difficult to decipher.

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1924	Bossy Madeleine Louisa	5	1927	Buache & Bucher <small>née Schmied</small> Henri Daniel	145
"	Bossy Elisabeth	7	"	Bucher <small>née Schmied</small> Martha	"
"	Bochez - Remy Jean Victor	10	"	Barbey Maria Philomène	158
"	Baechler Louisa Marguerite	21	1928	Botnoz Nelly Elise Augusta	167
"	Berger Hélène Marie	22	"	Bersier - Renand Elie Philippe	170
"	Blanc <small>née Weber</small> Anna Elisabeth	34	"	Bettex <small>div. Est</small> Clémentine	175
1925	Bonny - Genoux <small>née Schmied</small> Jacques Louis	49	"	Buache Eugénie Jeanne	176
"	Bersier - Jahn Philippe Emile Pierre	50	"	Brossy - Ferrin Ernest	179
"	Blanc Irène Elise	51	"	Blumier - Cacin Fritz Adolf	182
"	Blümer Ida	57	"	Bossy Bertha Fina	184
"	Blanc - Schwager Etienne Casimir	58	"	Bächler - Comte Ernest Albert Emile	187
"	Buttikat - Diquerat Maurice	59			
"	Bourqui Eliza dite Louisa	64			
"	Bachofen - Nicola Otto	65			
"	Bladt - Meyer Jean	67			
"	Bonny Ida Elise	69			
1926	Bauer Germaine Frida	78			
"	Bernasconi - Jagato Giuseppe	80			
"	Bossy - Fensler Nicolas Jean	88	F		
"	Blankart - Mayor Gustave Adolphe	93			
"	Bonny Mathilde	97			
"	Bercher Marthe Louisa	100			
"	Bertholet - Rochat François Henri	111			
1927	Blanc Odette Lucie	122			
"	Baechler Bertha Genevieve	124			
"	Bötschi - Champion Emil Heinrich	125			
"	Bieri - Guilloz Robert	127			
"	Bossy - Cherblin Georges Frédéric	133	F		
"	Bosshard - Buache Robert	135			
"	Buache Elisabeth	135			
"	Bercher - Ehrsam Ernest	136			
"	Bel Blanche Philippine	139			
"	Bapst - Wenger Ernest Albert	140			
"	Buache Mildred - Alice	143			
"	Bautschy Anna Maria	144			

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

B

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

1. ...
 2. ...
 3. ...
 4. ...
 5. ...
 6. ...
 7. ...
 8. ...
 9. ...
 10. ...
 11. ...
 12. ...
 13. ...
 14. ...
 15. ...
 16. ...
 17. ...
 18. ...
 19. ...
 20. ...
 21. ...
 22. ...
 23. ...
 24. ...
 25. ...
 26. ...
 27. ...
 28. ...
 29. ...
 30. ...
 31. ...
 32. ...
 33. ...
 34. ...
 35. ...
 36. ...
 37. ...
 38. ...
 39. ...
 40. ...
 41. ...
 42. ...
 43. ...
 44. ...
 45. ...
 46. ...
 47. ...
 48. ...
 49. ...
 50. ...
 51. ...
 52. ...
 53. ...
 54. ...
 55. ...
 56. ...
 57. ...
 58. ...
 59. ...
 60. ...
 61. ...
 62. ...
 63. ...
 64. ...
 65. ...
 66. ...
 67. ...
 68. ...
 69. ...
 70. ...
 71. ...
 72. ...
 73. ...
 74. ...
 75. ...
 76. ...
 77. ...
 78. ...
 79. ...
 80. ...
 81. ...
 82. ...
 83. ...
 84. ...
 85. ...
 86. ...
 87. ...
 88. ...
 89. ...
 90. ...
 91. ...
 92. ...
 93. ...
 94. ...
 95. ...
 96. ...
 97. ...
 98. ...
 99. ...
 100. ...

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1923	Efément Yvonne Jenny	3.			
1924	Chevalley-Gilliand Henri Emile	6.			
"	Cornut Marthe Marie	17.			
"	Chasset Germaine Angustine	25.			
"	Chevillot nie Delerse Julie Alphonsine	31.			
"	Crausatz-Damin Marcel Emile	33.			
"	Cottier-Spicher Alexandre David	37.			
"	Cachin Eva Rosa.	40.			
"	Chevalley-Tenscyres Constant Oscar	41.			
1925	Coszy-Rapin Charles Louis	48.			
F	" Cherbuin-Gilliard Paul	54.	F		
"	Carrel Marie Féonie	72.			
1926	Caille-Dougoud Michel Emile	86.	I		
"	Comboisier-Zbinden Ernest Maxime- -Georges.	101.			
"	Cherbuin Berthe Julia	106.			
"	Cachin Lea	110.			
1927	Crausatz-Willommet François Louis	117.			
"	Champion Frida	125.	F	I	
"	Cherbuin Julia.	133.	F		
"	Chevalley-Vernez Eugène	134.			
"	Crausatz-Buache Louis Emile	143.			
1928	Caille-Schüpbach Eugène Albert	160.	F		
"	Cuénod Hélène Lucette	174.			
"	Clot nie Better Clementine	175.			
"	Cherbuin Simone	178.			
"	Cachin Elise Rose.	182.			
"	Crisinel-Crisinel nie Wey, Paul	186.			
"	Crisinel nie Wey Sophie Marguente	"			
"	Comte Blanche-Rose	187.	I		
"	Chevalier-Goutte Etienne Henri	189.			

C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

116.
 117.
 118.
 119.
 120.
 121.
 122.
 123.
 124.
 125.
 126.
 127.
 128.
 129.
 130.

131.
 132.
 133.
 134.
 135.
 136.
 137.
 138.
 139.
 140.
 141.
 142.
 143.
 144.
 145.
 146.
 147.
 148.
 149.
 150.

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1924	Debonneville née Croliet Jeanne Marquise Emma	26.			
"	Délerse d'ancien Chevillard Julie Alphonsine	31.			
"	Dorthe Julia Julia Elise	32.			
"	Dufey - Kiser ^{Fylo} Charles Myose	35.			
"	Duvoidin - Mulliger Jules César	36.			
"	Delessert - Ney Marins	42.			
1925	Delaurens - Juriens Charles Louis Samuel	60.			
"	De Dompierre Julie	75.	F		
1926	Dagosto Marina	80.			
"	Decorges Marcelle	81.			
"	Dougoud Odile Marie	86.			
"	Desombes - Laurent Ernest Albert	89.			
"	Droux - Viquerat Henri Auguste	95.			
"	de Favrat née Mottaz Marie	98.			
"	Desponds Cécile Annette	104.			
"	Dupasquier - Cachin Pierre Raymond	110.			
"	Doudin Marthe Marie	113.			
"	Dougoud - Foget Louis Charles	115.			
1927	Doudin Julia Elise	121.	121		
"	Décotterd Jeanne Marie	129.			
"	Delacour - Savary Gabriel Norbert	138.			
"	Doudin - Stucchi Paul - Edouard	149.	F		
"	Delaurens née Juriens Isabelle Agnès	152.			
1928	Duperrex - Forestier Adrien	155.			
"	Duret Theresia	164.			
"	Dulx - Cuenod Auguste Albert	174.			
"	Dunand Yvonne Ydic dite Susanne	177.			

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

10. ...
11. ...
12. ...
13. ...
14. ...

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1924.	Coiffey - Thomas Louis	9.			
1927	Sindiquer - Blanc Constant Charles	123			
"	Chrism Margneite	126.			
"	Sichenberger-Fontana Reinhold	142			
1928	Emery Irène Henriette	163			

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

21. ...
 22. ...
 23. ...
 24. ...
 25. ...
 26. ...
 27. ...
 28. ...
 29. ...
 30. ...
 31. ...
 32. ...
 33. ...
 34. ...
 35. ...
 36. ...
 37. ...
 38. ...
 39. ...
 40. ...
 41. ...
 42. ...
 43. ...
 44. ...
 45. ...
 46. ...
 47. ...
 48. ...
 49. ...
 50. ...
 51. ...
 52. ...
 53. ...
 54. ...
 55. ...
 56. ...
 57. ...
 58. ...
 59. ...
 60. ...
 61. ...
 62. ...
 63. ...
 64. ...
 65. ...
 66. ...
 67. ...
 68. ...
 69. ...
 70. ...
 71. ...
 72. ...
 73. ...
 74. ...
 75. ...
 76. ...
 77. ...
 78. ...
 79. ...
 80. ...
 81. ...
 82. ...
 83. ...
 84. ...
 85. ...
 86. ...
 87. ...
 88. ...
 89. ...
 90. ...
 91. ...
 92. ...
 93. ...
 94. ...
 95. ...
 96. ...
 97. ...
 98. ...
 99. ...
 100. ...

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1924	Fivaz Valentine	12.			
"	Favre-Jaquier Marcel Alfred	29.			
"	Fischknecht-Renner Robert	39.			
1925	Fasnacht-Golaz Ovide Edouard	62.			
"	Fontaine-Schiltzer Henri Emile	70.			
1926	Forestier née Schwab Anna	87.			
"	Fankhauser-Roselet Jules David Louis	90.			
"	Fontana-Renggli ^{Francesco} Montescheno	96.			
"	Fuchs-Desponds Charles Eugène	104.			
1927	Fivaz-Dondin Marcel	121.			
"	Fontana Frida Carmen	142.			
"	Fivaz-Fischer Henri	147.			
"	Fischer Mathilde Berthe	147.			
1928	Forestier Germaine	155.			

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1. ...
 2. ...
 3. ...
 4. ...
 5. ...
 6. ...
 7. ...
 8. ...
 9. ...
 10. ...
 11. ...
 12. ...
 13. ...
 14. ...
 15. ...
 16. ...
 17. ...
 18. ...
 19. ...
 20. ...
 21. ...
 22. ...
 23. ...
 24. ...
 25. ...
 26. ...
 27. ...
 28. ...
 29. ...
 30. ...
 31. ...
 32. ...
 33. ...
 34. ...
 35. ...
 36. ...
 37. ...
 38. ...
 39. ...
 40. ...
 41. ...
 42. ...
 43. ...
 44. ...
 45. ...
 46. ...
 47. ...
 48. ...
 49. ...
 50. ...
 51. ...
 52. ...
 53. ...
 54. ...
 55. ...
 56. ...
 57. ...
 58. ...
 59. ...
 60. ...
 61. ...
 62. ...
 63. ...
 64. ...
 65. ...
 66. ...
 67. ...
 68. ...
 69. ...
 70. ...
 71. ...
 72. ...
 73. ...
 74. ...
 75. ...
 76. ...
 77. ...
 78. ...
 79. ...
 80. ...
 81. ...
 82. ...
 83. ...
 84. ...
 85. ...
 86. ...
 87. ...
 88. ...
 89. ...
 90. ...
 91. ...
 92. ...
 93. ...
 94. ...
 95. ...
 96. ...
 97. ...
 98. ...
 99. ...
 100. ...

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1923.	Gairani - Clément Giovanni Cellegino	3.			
1924	Gruber - Bossy Emile	5.			
"	Gilliand Jeanne Germaine	6.			
"	Gloor - Robadey Charles Jules	8.			
"	Gruber - Mayor Alfred	13.			
"	Gerber Alice Laure	19.			
"	Gilliand Marie Hélène	20.			
"	Guye - Délerse Jean Gustave.	31			
"	Goutte - Vallon Emile Antoine	44.			
1925	Genoux née Schneider Alice	49.			
"	Guichard - Blanc Léon Jules	51.			
"	Grobety - Giorgis Henri-Jaques.	53.			
"	Giorgis Germaine Alice.	53.			
"	Gilliard Augustine Marie	54.			
"	Golaž Jeanne Berthe Marie	62.			
"	Goutte - Jaton François Auguste	68.			
1926	Graw - Aebi Albert Eugène	79.			
"	Givel - Meyer Ernest Samuel Théophile	83.	F.		
"	Chilardi Maria Giuseppa	103.			
1927.	Bieri - Guillood Bertha	127.			
"	Gotti - Jan Vito - Mario	131.			
"	Grivaz - Pellet Edmond - Henri	132.	F		
1928	Gilliand - Richardet Daniel	162.			
"	Graff - Man née Krebs Emma Henriette Louise.	188.			
"	Goutte Berthe Adolaida	189.			

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

18.
 19.
 20.
 21.
 22.
 23.
 24.
 25.
 26.
 27.
 28.
 29.
 30.
 31.
 32.
 33.
 34.
 35.
 36.
 37.
 38.
 39.
 40.
 41.
 42.
 43.
 44.
 45.
 46.
 47.
 48.
 49.
 50.
 51.
 52.
 53.
 54.
 55.
 56.
 57.
 58.
 59.
 60.
 61.
 62.
 63.
 64.
 65.
 66.
 67.
 68.
 69.
 70.
 71.
 72.
 73.
 74.
 75.
 76.
 77.
 78.
 79.
 80.
 81.
 82.
 83.
 84.
 85.
 86.
 87.
 88.
 89.
 90.
 91.
 92.
 93.
 94.
 95.
 96.
 97.
 98.
 99.
 100.

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1924	Häberli-Schiltzer	Emile	16		
"	Hubler	Blanche Renée	24		
"	Hulliger	Marthe Marguerite	26		
1925	Hemiond-Rossier	Jean Constant Gustave	63		
1926	Häberli	Marie	82		
"	Hlowald	Anna Margaretha	94		
1927	Habermacher-Stucki	Joseph	122		
"	Humbel-Weber	Ernest	126		
"	Hännli	Hedwig	130 127		
"	Huguenin-Vullemain	Bel Marius Adrien	139		
"	Hilken-Assal	Fred.	153		
1928	Hugonnet	Louise Valérie	157		
"	Hugnet	Marie Adeline	172		

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

ANNÉE

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX

PAGE

ANNÉE

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX

PAGE

H

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

62	Handwritten text	Handwritten text
71	Handwritten text	Handwritten text
72	Handwritten text	Handwritten text
73	Handwritten text	Handwritten text
74	Handwritten text	Handwritten text
75	Handwritten text	Handwritten text
76	Handwritten text	Handwritten text
77	Handwritten text	Handwritten text
78	Handwritten text	Handwritten text
79	Handwritten text	Handwritten text
80	Handwritten text	Handwritten text
81	Handwritten text	Handwritten text
82	Handwritten text	Handwritten text
83	Handwritten text	Handwritten text
84	Handwritten text	Handwritten text
85	Handwritten text	Handwritten text
86	Handwritten text	Handwritten text
87	Handwritten text	Handwritten text
88	Handwritten text	Handwritten text
89	Handwritten text	Handwritten text
90	Handwritten text	Handwritten text
91	Handwritten text	Handwritten text
92	Handwritten text	Handwritten text
93	Handwritten text	Handwritten text
94	Handwritten text	Handwritten text
95	Handwritten text	Handwritten text
96	Handwritten text	Handwritten text
97	Handwritten text	Handwritten text
98	Handwritten text	Handwritten text
99	Handwritten text	Handwritten text
100	Handwritten text	Handwritten text

Handwritten marginal note

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1923	Jaccoud Clara Juliette	2.			
1924	Jenny - Moratel Jakob	18.			
"	Joye - Pasche Marcel Constant. ²⁸	28.			
"	Jaquierij Siliane Helène	29.			
"	Jannin Frosine Marie	33.			
"	Jaccoud - Cachin Paul	40.			
"	Jannin née Joye Marie Elisabeth	45			
"	Joye div. Jannin Marie Elisabeth	45			
1925	Jöhr Rosalie	50.			
"	Domini F Rachel	52.	F.		
"	Jöhr - Blümez Marie Emile	57.			
"	Jurians Isabelle Agnès	60.			
"	Jaton Marcelle Gemme	68.			
"	Jaton - Rompiere Fernand	75.			
1926	Jenni - Häberli Ernest Ulrich	82.			
"	Domini Sca Valentine	92.	1		
"	Jndermühle - Rothliberger - Alfred <small>- de Farvat née Jmottaz.</small>	98.			
"	Domini Emma	107.			
"	Jenny Simonne Emma	114.			
1927	Jacot - Smillarmot née Pattaiz Louise Josephine	118.			
"	Jochi - Reber Arnold	128.			
"	Jennet - Hännir Luc Jules	130.			
"	Jan Violette Desirée	131.			
"	Jurians Isabelle Agnès	152.			
1928	Jossevel Louise	159.			
"	Domini - Zenscher Marcel Friedric	166.	1		
"	Jochy - Savary Robert	171.			
"	Jaccoud - Tellenbach Henri	190.			

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Faint, illegible markings or bleed-through from the reverse side of the page, possibly including numbers like 21, 22, 23, and 24.

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

17 1110 10.4
18 1120 10.5
19 1130 10.6
20 1140 10.7

ANNÉE

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX

PAGE

ANNÉE

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX

PAGE

K

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher but appears to be organized into a list or table with several lines of entries.

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200
201
202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212
213
214
215
216
217
218
219
220
221
222
223
224
225
226
227
228
229
230
231
232
233
234
235
236
237
238
239
240
241
242
243
244
245
246
247
248
249
250

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1924	Molteni-Manuco Carlo	11	1928	Marti Frieda	185
"	Manuco Yvonne Antoinette	11.	"	Moret-Graff née Krebs Julien Octave	188
"	Mayer Mathilde Germaine	13	"	Moran née Krebs Emma Henriette Louise	"
"	Meyer Lucie Adèle	15	"	Martignier-Perin, Hubert.	191
"	Morattel Yvonne Lydia	18.			
"	Morattel - Gerber Max Benjamin	19			
"	Moore - Dorthe Fritz	32			
"	Moriz & Joye dit Janin Henri Louis	45.			
"	Mottet née Morattel Elisa	46.			
"	Morattel Elisa	46.			
1925.	Maeder Emma	55.			
"	Michel Marthe Aina	56.			
"	Mottaz - Martin Leon Adrien	61.			
"	Martin Olga Suzanne	61.			
"	Mathys - Bonquin Frédéric Auguste	64.			
"	Meyer Alice - Judith	67.			
"	Maur - Sandry Frédéric Valentin	76.			
1926	Mimi - Bauer Ceriglio René	78.			
"	Meyer Gertrude	83.			
"	Marquerat - Bisot Louis	84.			
"	Mayer Méry - Jeanne	93.			
"	Martin - Howald Jean Henri	94.			
"	Mottaz Marie	98.			
"	Martin Julie Amadée Julia	99.			
"	Menzi - Bercher Alfred.	100.			
"	Mestral - Modoux Louis César	105	F		
"	Modoux Marie Hélène	105.			
"	Messi Arturina Svezia Regina.	108.			
"	Mayer - Roulin Henri Marius	109.			
1927.	Marti - Pittet Louis Albert	137.			
"	Magnin - Vonnez Auguste Philippe	146			
"	Mollard - Monti Louis Alphonse	150			
"	Monti Louis	150.			
1928	Moriz - Emery Paul Emile	163			

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1941

1942

1943

1944

1945

1946

1947

1948

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1924	Deey Blanche Marguerite	42.	1		
1925	Nicola Rosa	65			
1926	Deey - Cherbain Adrien Samuel	106.	1		
1927	Deey - Deey Ivan - Paul	119.	F		
11	Deeka - Sandoz Cyprien - Joseph	141.			
1928	Deey Sophie Marguerite	186	I		

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

ANNÉE

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX

PAGE

ANNÉE

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX

PAGE

0

Dumont, Auguste, 10

M. Dumont, 7

Dumont, Jean-Baptiste, 10

M. Dumont, 81

Dumont, Marie-Anne, 58

Dumont, Jean, 58

Dumont, Marie-Thérèse, 41

Dumont, Marie-Charlotte, 56

Dumont, Marie-Anne, 58

Dumont, Marie-Thérèse, 103

Dumont, Marie-Thérèse, 103

Dumont, Marie-Thérèse, 103

Dumont, Marie-Thérèse, 103

Dumont, Marie-Thérèse, 120

Dumont, Marie-Thérèse, 132

Dumont, Marie-Thérèse, 137

Dumont, Marie-Thérèse, 149

Dumont, Marie-Thérèse, 149

Dumont, Marie-Thérèse, 167

Dumont, Marie-Thérèse, 1

Dumont, Marie-Thérèse, 180

Dumont, Marie-Thérèse, 184

Dumont, Marie-Thérèse, 191



2. - 1880/81 ...
 3. ...
 4. ...
 5. ...
 6. ...
 7. ...
 8. ...
 9. ...
 10. ...
 11. ...
 12. ...
 13. ...
 14. ...
 15. ...
 16. ...
 17. ...
 18. ...
 19. ...
 20. ...
 21. ...
 22. ...
 23. ...
 24. ...
 25. ...
 26. ...
 27. ...
 28. ...
 29. ...
 30. ...
 31. ...
 32. ...
 33. ...
 34. ...
 35. ...
 36. ...
 37. ...
 38. ...
 39. ...
 40. ...
 41. ...
 42. ...
 43. ...
 44. ...
 45. ...
 46. ...
 47. ...
 48. ...
 49. ...
 50. ...
 51. ...
 52. ...
 53. ...
 54. ...
 55. ...
 56. ...
 57. ...
 58. ...
 59. ...
 60. ...
 61. ...
 62. ...
 63. ...
 64. ...
 65. ...
 66. ...
 67. ...
 68. ...
 69. ...
 70. ...
 71. ...
 72. ...
 73. ...
 74. ...
 75. ...
 76. ...
 77. ...
 78. ...
 79. ...
 80. ...
 81. ...
 82. ...
 83. ...
 84. ...
 85. ...
 86. ...
 87. ...
 88. ...
 89. ...
 90. ...
 91. ...
 92. ...
 93. ...
 94. ...
 95. ...
 96. ...
 97. ...
 98. ...
 99. ...
 100. ...

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1923	Lidoux-Jacoud Oscar	2.			
1924	Plumettaz-Bossy Jean	7.	1		
"	Leguiron-Ehoringuet Constant	14.			
"	Pittou-Baechler Ami	21.			
"	Peter Jeanne	23.			
"	Sasche Marguerite	28.			
"	Peter-Rapin Louis	38.			
"	Tensuyres Berthe Eva	41.			
1925	Sasche Ida Alice	66.			
1926	Terrin-Forestier néeschmab. Georges Louis	87.	1		
"	Territaz Emma Virginie	102.			
"	Pipoz nées Jonini Emma	107.			
"	Terrin-Jenny Edouard	114.	1		
"	Toget Isabelle Hélène	115.			
1927	Trogin-Décotterd Alexis Augustin	129.			
"	Tellet Ida	132.			
"	Tittet Emma	137.			
"	Taroz-Brutschy Gaston Armand	144.			
"	Tastem-Schneider Edmond	151.			
1928	Layot-Rosselet Chist, Armand	165.			
"	Leguiron-Buache Louis	176.			
"	Terrin Hélène Anna	179.	F		
"	Tochon Marie-Louise	180.			
"	Terrin-Bossy Max Jules Auguste	184.	F		
"	Terrin Ida Isaline	191.	F		

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

1950

R
S
T
U
V
X
Y
Z

100

100

101
 102
 103
 104
 105
 106
 107
 108
 109
 110
 111
 112
 113
 114
 115
 116
 117
 118
 119
 120
 121
 122
 123
 124
 125
 126
 127
 128
 129
 130
 131
 132
 133
 134
 135
 136
 137
 138
 139
 140
 141
 142
 143
 144
 145
 146
 147
 148
 149
 150

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1924	Hobadey Julie Maria	8	1928	Rossy-Riesen Georges-René	173
"	Kemy Marie Philomène	10	"	Riesen Rosa Elise	"
"	Riser-Fivaz Edouard François	12			
"	Rapin-Cornut Ernest	17	1		
"	Rasle-Gilliand Jules Frédéric Charles	20	1		
"	Rimathé-Debonnoville <small>née Stolllet</small> Paul Samuel	26			
"	Riser Marguerite Louise	35			
"	Rapin Marguerite	38			
"	Rensser Emilie	39			
"	Rapin-Désirand <small>née Renevey</small> , Jules Daniel	43	1		
"	Renevey Marie Felicie dite Vea	43			
1925	Rapin Emma	45			
"	Röthlisberger-Waeder Albert	55			
"	Rossier Julia Celina	63			
1926	Rapin-Deorges Henri Louis	81	1		
"	Roux Jeanne-Thérèse	85			
"	Rosset-Christ Louise Juliette	90			
"	Renggli Gabrielle-Vea	96			
"	Röthlisberger-de Favrat <small>née Mottaz</small> , Marie	98			
"	Rossier-Ferritaz Charles Benjamin	102			
"	Roulin Cécile Marie	109			
"	Rochat Alice Amélie Elise	111			
1927	Rattaz dit Jacot, Guillardmod Louise Josephine	118			
"	Rey Marie-Anna	119			
"	Rosset-Christ & Rapin Ulysse Armand	120			
"	Rapin Rachel	120			
"	Reber Germaine	128			
"	Rossier-DeLaurentis <small>née Juiens</small> , Ulysse	152			
1928	Roulin-Racomsier Henri Joseph	161			
"	Racomsier Blanche	161			
"	Richardet Hermance	162			
"	Rosset-Christ Zina Adèle	165			
"	Renand Marie Lucie	169			
"	Renand Jeanne Julie	170			

R
S
T
U
V
X
Y
Z

S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

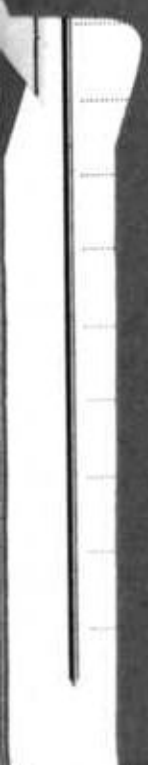
Since H.R. ...

S
T
U
V
X
Y
Z

101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1924	Schilter Elisabeth	16.	1925	Stucki-Dunand Charles Marcel	177.
"	Schneider-Berger Emile Arthur	22.	1928	Sommerer-Cherbuin Emile	178.
"	Siegenthaler-Feter Ernst Gottfried	23.	"	Spak-Lochon Christian	180.
"	Savary-Hubler Charles Gustave	24.	"	Schaller-Chévoz Paul Edouard	183.
"	Siegenthaler-Chassot Aimé Benjamin	25.	"	Spak-Marti Fritz	185.
"	Schwaminger Ida	30.			
"	Spicher Julia Suzanne	37.			
1925	Schneiter Alice	49.			
"	Savary-Domini Georges-Samuel Léon	52.	F		
"	Schwerger Cécile	58.			
"	Siegenthaler-Lasche Charles-Ami	66.			
"	Schwaminger-Bonny Alfred	69.			
"	Schilter Ida	70.			
"	Savary Marguerite	71.	I		
"	Schori Thérèse Germaine	73.			
"	Spicher Cécile Léa	74.			
1926	Schwab Anna	87.			
"	Savary-Bonny Georges Emile	97.	I		
"	Sartore-Antoniotti née Ghilardi Philiberto	103.			
"	Spicher-Lipőz née Domini Nicolas Henri	107.			
"	Silva-Messi Dante	108.			
"	Schmied-Ézard Arsène Vital	112.			
1927	Savary & MattaZ div. Jacot Guillaume, César	118.	F		
"	Stucki Mathilde	122.			
"	Savary Hénce	138.	I		
"	Sandoz Same Mathilde	141.			
"	Schmied Martha	145.			
"	Stuechi Hélène Marie	149.			
"	Schneider Ida-Hedwig	157.			
1928	Schwab Elsa Bertha	156.			
"	Schorno-Barbey Maurice	158.			
"	Schwab-Dorrevet Emile Robert	159.			
"	Schüpbach Hélène Amélie	160.			
"	Savary Hélène	171.	I		

T
U
V
X
Y
Z



T
U
V
X
Y
Z

၆၀ မိလိက အိမ်ရာ
 ၆၁ မိလိက အိမ်ရာ
 ၆၂ မိလိက အိမ်ရာ
 ၆၃ မိလိက အိမ်ရာ
 ၆၄ မိလိက အိမ်ရာ
 ၆၅ မိလိက အိမ်ရာ
 ၆၆ မိလိက အိမ်ရာ
 ၆၇ မိလိက အိမ်ရာ
 ၆၈ မိလိက အိမ်ရာ
 ၆၉ မိလိက အိမ်ရာ
 ၇၀ မိလိက အိမ်ရာ

၇၁ မိလိက အိမ်ရာ
 ၇၂ မိလိက အိမ်ရာ
 ၇၃ မိလိက အိမ်ရာ
 ၇၄ မိလိက အိမ်ရာ
 ၇၅ မိလိက အိမ်ရာ

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1924	Thomas Julie Louise	9.			
"	Thorimbert Marie Adèle	14.			
"	Tenschler-Meyer Adolphe Ernest	15.			
"	Trolliet ^{Emma} Jeanne Marguerite	26			
"	Tenthorey-Schwaminger Eugène Étienne	30			
"	Trolliet-Wéber dit Blanc Constant	34			
1925	Thévoz-Schöri Henri	73.			
1926	Tissot Bertha-Isabelle	84.			
"	Tenschler Marthe Eugénie	88.			
"	Tappy-Domini Ernest	92.			
"	Tzand Hélène Berthe Eugénie	112.			
1928	Tenschler Elisabeth Mathilde	166.			
"	Tenthorey-Bornoz Julien François	167.			
"	Thürler-Verdon Georges Emile	168.			
"	Tappy-Zürcher Albert	181			
"	Thévoz Eva Julie	183.			
"	Tellenbach Gertrude	190.			

T
U
V
X
Y
Z

U

V

X

Y

Z

U

V

X

Y

Z

Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

Faint, illegible text in the middle section of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

V
X
Y
Z

[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

V

W

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE	ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉPOUX	PAGE
1924	Vonnez - Vonnez	27.	1924	Weber dit. Blanc. Anna Elisabeth	34.
"	Vonnez	27.	1925	Wicht - Spicher Fernand - Félix	74.
"	Vidmand née Penevey Marie Félicie dite Léa	43.	1926	Willemin - Martin Charles - Louis	99.
"	Vallon	44.	1927	Willomet Marthe Rosa	117.
1925	Viquerat	59	"	Weber Hermine Olga	126
1926	Villomet - Roux Alfred - Paul F	85.	"	Wenger Frida	140.
"	Vulliamoz - Secoultre Henri Ernest	91.		Villomet Roux Alfred Paul	85 F
"	Viquerat	95.			
1927	Vernez	134.			
"	Vonnez	146.			
"	Vonnez - Guideret Gustave Adolphe	148			
1928	Vonnez - Hugonnet Félix Emile	157			
"	Verdon	168.			
"	Vonnez - Hugnet Frédéric Constant	172.			

X
Y
Z

3. stit e isak 200 08
analists server

X

Y

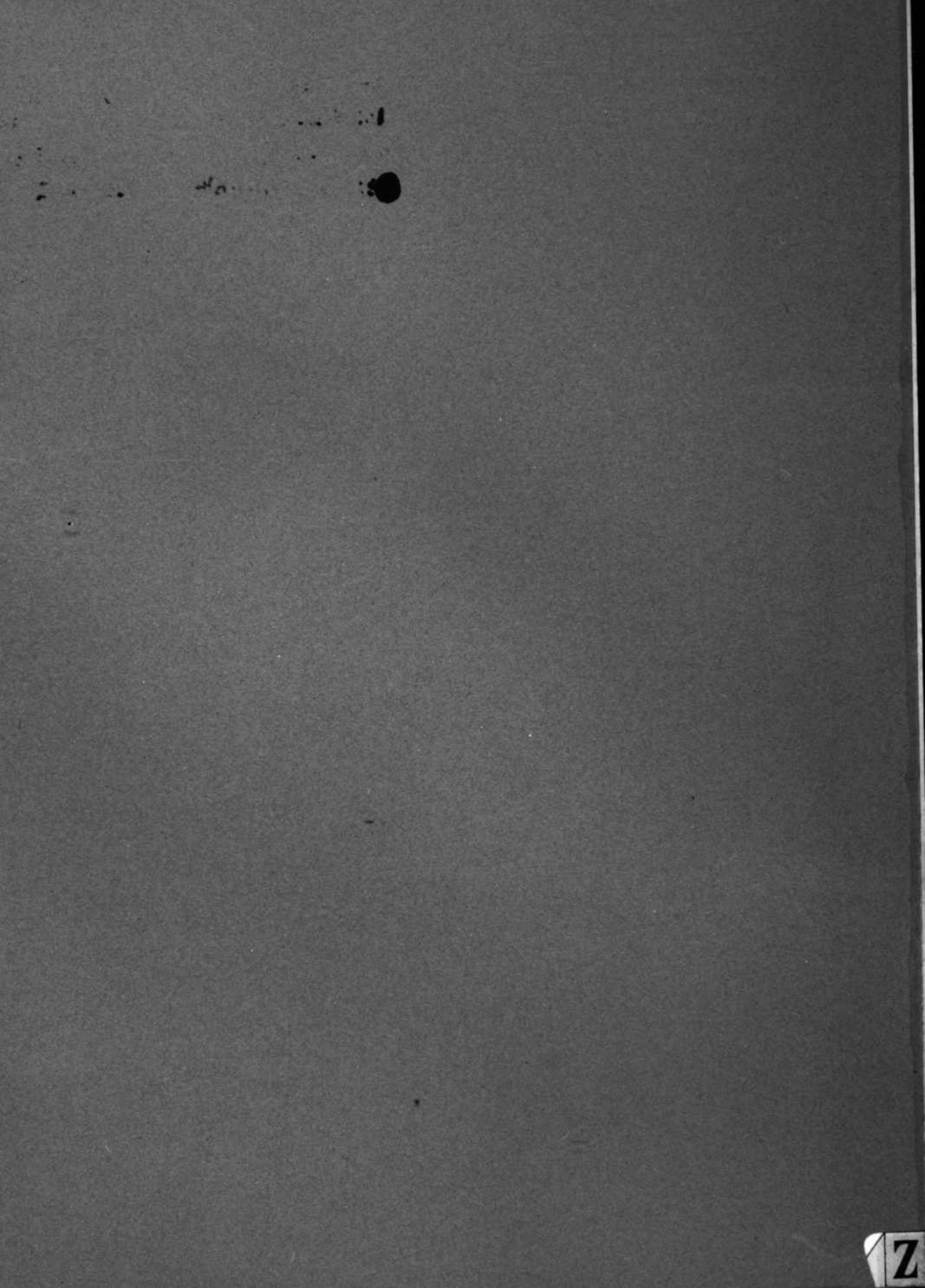
Z



Y

Z





2-
1-
... ..
●

